

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 31 MAI, 1895

No 13

SEMAINE DU 24 MAI

2216 abonnés réguliers 2216

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2802.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et États-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

## Ça et là.

**Une convention des Sociétés de Bienfaisance**  
Nous venons de recevoir l'avis imprimé de la convocation d'une convention des Sociétés catholiques de Secours Mutuel, ayant leur principal bureau d'affaires dans la province de Québec. Cette convention se tiendra les 29 et 30 juin prochains, à Valleyfield, sous la présidence honoraire de Sa Grandeur Monseigneur de Valleyfield, et sous la présidence effective du président de la Société St Jean-Baptiste de Valleyfield.

Nous constatons avec plaisir que le programme de cette convention comporte l'étude de plusieurs des questions discutées par nous dans l'étude que nous avons entreprise du côté assurance de ces sociétés.

On y discutera aussi l'opportunité

de demander une législation spéciale protégeant les sociétés nationales contre la concurrence des sociétés étrangères, c'est-à-dire de celles dont le siège social n'est pas dans la province de Québec.

On y parlera également de la nomination d'un surintendant officiel pour la province ; de la création de bureaux de placement pour les membres et de la fédération des sociétés en association de protection mutuelle et réciproque.

Nous suivrons avec intérêt les délimitations de cette convention et nous ferons part à nos lecteurs des décisions d'intérêt général qui y seront prises.

**La ligne Canadienne Belge**

Les soumissions pour le service maritime entre le Canada et Anvers, avec escalé au Havre, devaient être ouvertes le 1er mai. Ce n'est, cependant que vers le 13 ou le 15 que l'on a appris quelque chose à ce sujet. Ce quelque chose, c'est que la soumission de la ligne Columba est la plus basse. Depuis, on nous a dit, tout à fait officieusement, qu'il y avait eu treize soumissions, dont plusieurs faites par des compagnies anglaises, entr'autres par la ligne Johnston et la ligne Furniss. Nous savons, d'un autre côté, que plusieurs soumissions françaises ont aussi été faites.

Nous voyons, par une dépêche publiée dans l'organe du gouvernement à Montréal, que les soumissions viennent d'être transmises au conseil des ministres, qui va s'en occuper sous peu.

Un confrère quotidien, *La Presse*, généralement bien renseigné, nous dit à ce sujet que la ligne Columba a fait trois soumissions et qu'on a dû lui permettre d'en modifier une après l'expiration du délai. On lui aurait communiqué secrètement la teneur des autres soumissions et, le câble transatlantique aidant, elle aurait pu s'arranger de manière à ce que sa dernière soumission fût la plus basse de toutes, de \$5,000 par année. Nous laissons au confrère la responsabilité de ces racontars.

Toutes, ou du moins la grande majorité des soumissions, comportent un service conforme au cahier des charges : vitesse moyenne, 13 nœuds, compartiments frigorifiques etc. La dépêche de la Gazette, citée plus haut, rapporte que l'une des soumissions mentionne une vitesse de 15 nœuds, et demande une subvention très raisonnable.

Comme le service doit commencer le 1er juillet, il y a lieu de s'étonner que le gouvernement n'ait pas encore pris une décision et terminé les arrangements avec une compagnie. Si le service est adjugé à la Columba, elle devra acheter immédiatement un nouveau matériel : quatre vapeurs de 3 à 4 mille tonnes ne s'achètent pas en un clin d'œil. Et il est probable que plusieurs des autres soumissionnaires sont dans le même cas.

Comment se fait-il, aussi, que le projet de loi promis dans le Discours du Trône, qui doit permettre enfin l'échange des ratifications du traité de commerce franco canadien, n'ait pas encore été déposé sur le bureau de la Chambre ?

**M Davis et le Conseil.** Après l'enquête qui a été faite sur une plainte portée par M. Davis contre son subordonné, M. Laforest, il n'y avait pas d'autre chose à faire que de destituer M. Davis, puisque M. Davis refusait de démissionner.

En portant sa plainte contre M. Laforest, M. Davis ne pouvait avoir qu'un but, celui de faire destituer cet employé. En prenant la responsabilité de cet acte, M. Davis devait comprendre qu'il mettait en jeu sa propre position. Or, l'enquête a été désastreuse pour M. Davis de toutes les façons. M. Laforest en est sorti avec une réputation intacte, tandis que M. Davis y a perdu, non seulement tout son prestige, mais toute autorité sur les employés de son département.

Il était désormais impossible de maintenir M. Davis et M. Laforest au département de l'aqueduc. Cela est évident pour tout le monde. On ne pouvait évidemment pas destituer

tuer M. Laforest, contre lequel l'enquête n'a prouvé aucun manquement à ses devoirs. Il n'y avait donc autre chose à faire que de destituer M. Davis. Et ce dernier n'a pas le moindre droit de s'en plaindre, puisque c'est lui qui a fait la situation telle qu'elle est ; puisque c'est lui qui a provoqué l'enquête, tandis que M. Laforest, avec une discrétion méritoire, n'avait jamais soufflé mot des indignités dont l'abreuvait son supérieur.

Il est absurde de supposer que, dans des circonstances comme celles là, un tribunal puisse accorder des dommages à M. Davis.

On objecte que M. Davis a administré son département avec habileté et économie. C'est possible ; admettons-le ; disons qu'il a été un surintendant hors ligne. Est ce que cela change en quoi que ce soit la situation qu'il s'est faite ? Voulut-on même, pour lui conserver sa position, donner un autre emploi à M. Laforest, est ce que M. Davis pourrait, après l'enquête, obtenir de ses employeurs le respect que doit commander tout chef de département ?

Au fond de tout cela, il y a la jalousie mesquine de l'ouvrier parvenu contre l'ingénieur sorti de l'école. Et le premier tort a été au conseil de ville, de nommer un mécanicien sans instruction technique à la tête d'un département et de lui donner comme assistant un ingénieur. On ne met pas un maçon, si bon ouvrier qu'il soit, au-dessus d'un architecte.

## LES

### SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

#### LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES MALADES

A première vue, le nom que s'est donné cette société indique une œuvre de charité plutôt qu'une société de secours mutuel, et nous l'auteurs certainement laissée en dehors de notre étude, si l'on n'avait pris soin de nous la recommander et de détruire notre première impression. En raisonnant du particulier au général, nous devons conclure que le nom même de la société devrait être changé, car, au lieu d'être une "enseigne" pour attirer la clientèle, il laisse le public sous une fausse impression qu'on ne détruit qu'au prix d'un travail personnel qui pourrait être employé plus utilement.

Le but qu'avaient en vue les fondateurs de cette société en adoptant le nom en question, était évidem-

ment de faire ressortir la différence qui existe entre elle et les autres sociétés de bienfaisance mutuelle, en ce que ces dernières prennent pour objet principal l'assurance sur la vie, tandis que leur société ferait sa principale affaire des secours aux membres malades.

L'Union St Joseph, l'Union St Pierre et les autres unions du même genre, mettent sur le même pied les secours aux malades et l'indemnité au décès ; la participation aux deux genres de bénéfices y est de règle. La Société des Artisans et l'Alliance Nationale font de la participation à l'assurance sur la vie une condition obligatoire et de la participation à la caisse des secours aux malades une condition facultative. Leurs membres peuvent y avoir une assurance sur la vie sans payer de contribution à l'autre caisse. Dans la Société de Protection des Malades, c'est, au contraire, la contribution à la caisse des secours aux malades qui est obligatoire et l'assurance—pour \$250, \$500 ou \$1,000, n'est que facultative.

Sa fondation toute récente—elle n'a pas encore un an,—ne lui permet pas encore de se réclamer de sa propre expérience ; mais elle se base sur l'expérience des autres sociétés du même genre pour affirmer que, avec les moyens dont elle dispose, elle est en mesure de faire face à ses engagements.

Sa caisse de secours aux malades est alimentée par une cotisation de 50c. par mois payable d'avance ; et sur cette caisse elle s'engage à payer à ses membres malades :

- 1o Un secours de \$5.00 par semaine jusqu'à concurrence de quinze semaines de maladie par année.
- 2o. Une indemnité de \$50.00 au décès.

La caisse d'assurance, improprement appelée, croyons nous, caisse de dotation, puisqu'elle ne paie d'indemnité qu'au décès, est formée par des répartitions variant suivant l'âge de chaque membre assuré. Ces répartitions sont sensiblement les mêmes que celles de l'Alliance Nationale, jusqu'à l'âge de 42 ans ; mais à partir de cet âge, elles sont moins élevées, n'augmentant que de 4c. par année, tandis que celles de l'Alliance augmentent de 10, 12, 14 et jusqu'à 24c.

Ces répartitions sont payables mensuellement et au nombre de 12 seulement par année.

Une contribution annuelle de 50c. est en outre exigée pour les frais de l'administration.

A l'admission dans la société, il y a un droit d'entrée à payer de \$3.00,

y compris l'honoraire du médecin qui fait l'examen. Si, après avoir été admis, on désire participer à la caisse de dotation, il faut payer un autre droit de \$2.00.

Et c'est tout. On ne dira certainement pas que la société écorche ses membres. Mais on peut se demander si cela suffira pour solder ses frais d'administration. Il est vrai que ces frais sont bien simplifiés. La société n'a ni succursales, ni cours subordonnées, ni cercles ; elle centralise toute son administration entre les mains d'un seul bureau de direction. Elle a cependant, pour faciliter la perception des cotisations et répartitions, établi dans différentes localités des bureaux de perception qui n'ont, d'ailleurs, aucun autre rôle que celui de percevoir les fonds de la société.

Elle donne pour raison de cette centralisation, que tous les membres sont ainsi également protégés, tandis que, dans le cas des sociétés organisées avec des succursales qui gèrent elles-mêmes et séparément leurs fonds de secours aux malades, il peut arriver qu'une succursale soit comparativement pauvre et ne puisse faire face à ses obligations vis-à-vis ses membres, tandis que, avec un bureau général centralisant tous les revenus et faisant la distribution des fonds, aucun membre plus qu'un autre n'est exposé à se voir privé de ses bénéfices faute de fonds.

Quant à la suffisance de la contribution à la caisse de secours aux malades, on prétend que, si les autres sociétés ont vécu jusqu'ici sur une contribution moindre ou se prolongeant plus longtemps, la société devrait être en état d'en faire autant.

Les répartitions ou contributions au décès nous paraissent très modifiées, elles se réduisent à \$12.00 par année, en tout et partout, pour un membre de 35 ans porteur d'un certificat de dotation de \$1,000 ; mais aucune autre ressource ne vient fournir des fonds pour les frais d'administration. Cependant, il faut dire que les frais d'administration de cette caisse sont, grâce à la centralisation du système, beaucoup moindres que dans quelques autres sociétés.

Les conditions d'admission ne diffèrent pas sensiblement de celles de l'Alliance Nationale : être catholique, de langue française, de bonne vie et mœurs, et ne pas exercer de profession dangereuse. C'est une société catholique et nationale.

Nous supposons que les futurs règlements de la société entoureront de sauvegardes convenables l'admini-



nistration des fonds de la société, en suivant les enseignements fournis par l'expérience de ses devancières et qu'une charte provinciale viendra bientôt lui donner une existence légale.

En attendant, l'on nous informe que cette dernière née de nos sociétés de bienfaisance, qui bénéficie du patronage d'un des membres les plus distingués—par ses talents et par ses œuvres—du clergé de notre diocèse, M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste de Montréal, recueille de nombreux adhérents ; qu'elle a déjà plusieurs milliers de piastres en caisse pour payer les décès éventuels, ainsi qu'une jolie somme pour payer les secours aux malades et qu'elle a dû déjà établir 21 bureaux de perception, dont 3 à Montréal et les autres dans différentes paroisses des environs.

Il ne nous est guère possible de nous former une opinion définitive de la société avant qu'elle soit complètement organisée ; mais nous devons dire que, jusqu'ici, elle paraît avoir emprunté à ses devancières quelques-unes de leurs meilleures dispositions et innové heureusement pour d'autres. Ce qui nous frappe surtout, c'est la simplicité de son organisme ; reste à savoir si cet organisme est encore assez simplifié pour pouvoir marcher presque sans frais, lorsqu'elle aura acquis un certain développement.

### LA CRISE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Il y a bien des années que nos fromagers n'avaient vu leur fromage se vendre à 6½ le livre. Bien longtemps aussi que nos beurriers n'avaient reçu que 15c. par livre pour leur beurre. Il y a évidemment crise dans l'industrie laitière, comme, il y a quelque temps, il y avait crise dans le commerce du blé et dans celui des farines. La cause en est peut-être la même, peut-être aussi est-elle différente. Ce n'est pas toujours la surproduction seule qui avilit les prix et le remède préconisé dans ce cas, la diminution de la production, n'est pas toujours le seul remède efficace.

Depuis un an que le blé se vendait 60c. et moins au Canada, sur les lieux de production, nous n'avons entendu personne s'écrier que nous produisions trop de blé ; mais, tout à coup, par le simple jeu des forces économiques, sous l'impulsion de simples considérations morales, qui ont fait voir sous un aspect tout différent une situation physique

qui n'avait pas changé, voilà que le blé est en train de doubler de prix. Ce qui prouve que, parfois au moins, c'est l'apparence de la surproduction, l'excès momentané de l'offre sur la demande, qui produit la baisse, tandis qu'une appréciation exacte de la situation, arrivant au bout de quelque temps et détruisant l'impression primitive, met tout le monde à la hausse.

Mettons à profit cet exemple tout récent pour étudier la situation du marché des produits laitiers. Pour ce qui concerne le beurre, nous sommes placés un peu loin pour juger de l'état exact du marché anglais ; mais si nous nous en rapportons aux circulaires des grandes maisons de commission, à la statistique des arrivages et aux récits de nos propres exportateurs qui en reviennent, c'est l'excès de l'offre du beurre d'Australie qui a produit la baisse. Notre production n'y a aucune responsabilité, puisqu'elle n'a pas encore été mise sur le marché. Nous ne jurerions pas cependant que la perspective de recevoir, cet été, du beurre canadien primé par le gouvernement, comme le beurre australien, du reste, n'ait eu aucune influence sur les dispositions des maisons anglaises d'importation. Mais chaque fois qu'un article de grande consommation tombe ainsi à des prix dérisoires,—sauf pour le blé dont la consommation, cher ou bon marché, est à peu près constante,—la consommation de cet article augmente dans une proportion sensiblement équivalente. Nous posons en fait que la consommation du beurre, en Angleterre comme au Canada, du reste, est bien supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était l'année dernière. Elle va donc disposer plus rapidement qu'on ne le calculait des stocks en existence et, si la surproduction n'a pas été trop considérable, elle sera compensée par cette surconsommation ; mais on ne s'en apercevra, très probablement, que lorsque l'on fera l'inventaire des stocks en vue et que l'on calculera ce qui reste à mettre sur le marché.

Nous ne désespérons donc point de voir le marché anglais s'améliorer considérablement, vers la fin de l'été ou peut-être plutôt, et fournir à nos beurriers — pourvu qu'ils n'aient pas vendu toute leur fabrication d'avance,—l'occasion de se refaire un peu des pertes du printemps.

Seulement, il est absolument nécessaire que notre beurre se présente en bonne condition sur le marché anglais et qu'il s'y fasse une

place. A moins de cela, l'amélioration des prix ne sera de bénéfice qu'aux Australiens et aux Danois. C'est pourquoi il est essentiel que le gouvernement fédéral s'exécute et nous donne les moyens de transport au froid qu'il nous a promis.

Le fromage est dans une position quelque peu différente. C'est notre production qui compte sur le marché anglais et qui règle les prix. Il y a eu certainement, en 1894, une augmentation de la production ; cette augmentation, cependant, ne dépasse pas 200,000 meules, soit 12,000,000 de livres une semaine peut-être de la consommation normale en Angleterre. Mais la consommation n'a pas été normale en Angleterre ; elle a été diminuée par le prix élevé de notre fromage, de sorte que l'excès d'offre sur la demande, au lieu d'être simplement de la consommation d'une semaine, paraît être de celle de trois ou quatre semaines—peut-être plus. Voyez la situation que cela fait au marché anglais : il se trouve à avoir pour trois ou quatre semaines de consommation en fromage de l'année dernière, au moment où l'on vient lui offrir le nouveau fromage. Il veut à tout prix écouler son vieux stock avant d'entreprendre le nouveau. C'est pour cela qu'il n'achète que peu ou point. Et c'est pour cela que nos exportateurs, s'ils sont forcés de consigner, à leurs propres risques, ne veulent pas avoir trop de capitaux engagés dans l'affaire.

Mais si nous expédions tout notre fromage d'avril et de mai à un prix si bas qu'il double la consommation en Angleterre, il est clair que, non seulement le surplus de stock sera vite absorbé, mais que l'augmentation de la production chez nous, cette année, suffira à peine à y tenir tête. Et de même qu'une réaction violente à la hausse a suivi la baisse du blé et des farines, de même pourrions-nous espérer voir les prix monter, vers l'automne, aussi haut, peut-être plus haut que les années dernières.

Et c'est déjà arrivé une fois. Mais comme les exportateurs avaient été les seuls à prévoir ce revirement, tout le bénéfice de la hausse leur resta ; on en cite qui firent \$50,000 à \$75,000 de bénéfice dans cette seule saison. Au début, les prix avaient été excessivement bas ; ils étaient tombés à 5c. ; puis, vers l'automne, la fabrication ayant diminué, vu que les patrons se décourageaient, les prix sont montés à 12c., et les exportateurs qui avaient contracté pour la fabrication de presque tou-

tes les fromageries, à un prix bien inférieur, réalisèrent des fortunes.

Dans ces conditions, que faut-il faire ? Nous ne conseillerons pas pour le moment, comme M. Taché, d'abandonner la fromagerie pour la beurrerie ; l'avenir de cette dernière est encore trop aléatoire ; nous ne dirons pas encore aux fromagers, comme notre confrère *La Presse*, de varier leur fabrication et de faire d'autres fromages que des Cheddar, quoique son conseil, bon en soi, prenne en ce moment plus d'opportunité apparente que jamais. Nous leur demandons simplement, à eux et aux patrons, de continuer à fabriquer de bon fromage pour le marché anglais ; à le vendre, mais pas avant qu'il ne soit parfaitement mûr, au prix du marché, au moins encore pour cette saison. Et nous sommes certain que, si la réaction ne vient pas cette automne, elle viendra sûrement au printemps prochain.

On voit très souvent se produire le jeu de bascule suivant : Lorsqu'un produit est cher, tout le monde le cultive, et, à la saison suivante, il y a surabondance, les prix tombent. Alors, voyant que ce produit ne paie plus, on l'abandonne et, la troisième année, le produit étant rare, les prix remontent. Donc, nécessairement, si le fromage reste bas cette année, beaucoup de patrons abandonneront la fromagerie ; il y aura diminution de production et, l'année prochaine le prix sera plus élevé que jamais. Le même raisonnement s'applique au beurre, et nous connaissons des spéculateurs qui, en prévision d'une disette de beurre l'année prochaine, ont déjà acheté de forts lots de beurre de beurreries de la dernière saison et le conservent gelé, dans des glacières, pour en tirer parti l'hiver ou le printemps prochains.

## LA SITUATION DES BANQUES.

Ce qui frappe d'abord la vue, en examinant les chiffres du rapport mensuel des banques, c'est l'augmentation de \$1,000,000 dans les escomptes, pendant le mois d'avril, qui, d'ordinaire, ne donne pas lieu à une si grande demande de fonds. Cette année n'a pas été exceptionnelle sous le rapport de l'activité commerciale ; la navigation ne s'est ouverte que vers les derniers jours du mois, les exportations ont commencé plutôt tardivement et ni les produits laitiers, ni le bétail ne fournissaient alors de marché très actif. Mais c'est vers le milieu du mois

qu'a commencé la hausse du blé et des farines au Canada. Peut-on attribuer à la spéculation sur ces denrées, un ou deux de ces millions que les banques ont mis à la disposition du public ?

Rapprochons maintenant de cet accroissement du portefeuille la diminution de \$1,000,000 dans la réserve en espèces et en billets du gouvernement fédéral ; et rappelons nous que, vers cette époque, les actions de la compagnie du Pacifique sont descendues au-dessous de 40. Est-ce que ce serait trop s'aventurer que de soupçonner quelque banque de Montréal d'avoir fait des avances en or pour permettre à la compagnie d'envoyer, par des achats judicieux, à la bourse de New-York, la baisse de ses actions qui menaçait de tourner à la panique ?

Dans tous les cas, ces quatre millions de plus placés en escomptes ont produit une diminution des fonds disponibles sur la place, qui s'est traduite par un relèvement du taux des prêts à demande. La diminution de \$1,300,000 dans les sommes placées aux États-Unis est un autre indice corroborant le soupçon exprimé tout à l'heure.

La circulation a diminué de \$260,000 ; ce qui prouve bien que les fonds provenant de ces escomptes n'étaient pas destinés à circuler au Canada. Les dépôts en compte courant ont augmenté de \$2,000,000, tandis que les dépôts remboursables après avis sont restés stationnaires. Cette augmentation des dépôts en compte courant doit comprendre, outre quelques soldes d'escomptes, les dividendes acquis aux actionnaires à la fin de l'exercice, que la plupart des banques clôturèrent au 30 avril.

Voici un tableau comparatif résumé de la situation des banques au 31 mars et au 30 avril 1895.

PASSIF.	31 mars 1895	30 avril 1895
Capital versé.....	\$61,688,839	61,699,493
Réserves.....	27,550,674	27,328,174
Circulation.....	\$29,414,796	\$29,152,152
Dépôts des gouvernements.....	9,543,430	8,416,046
Dépôts publics remb. à demande.....	63,452,044	65,578,633
Dépôts publics remboursables après avis.....	114,417,633	114,457,027
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	80,153	107,153
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,791,222	2,415,699
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	180,815	135,409
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	167,965	237,263
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	4,137,789	4,711,181
Autres dettes.....	366,155	360,311
Totaux, passif.....	\$224,552,151	\$225,570,990

## ACTIF.

Espèces.....	\$ 8,058,599	\$ 7,914,449
Billets du Dominion.....	15,071,091	14,106,655
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,810,736	1,810,736
Billets et chèques d'autres banques.....	6,056,477	6,915,332
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	80,153	196,153
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,284,390	3,067,974
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers.....	136,754	131,137
Balances dues par banques étrangères.....	21,214,061	19,949,220
Balances dues par banques anglaises.....	4,113,422	4,418,161
Obligations fédérales.....	2,685,139	2,691,779
Valeurs mobilières.....	18,736,605	18,032,660
Prêts sur titres et valeurs	17,279,287	16,566,271
Escomptes et avances en cours.....	199,086,112	263,273,500
Prêts aux gouvernements	1,479,932	1,591,663
Effets en souffrances.....	3,042,985	2,928,751
Immeubles.....	1,062,473	1,038,601
Hypothèques.....	560,788	569,349
Immeubles occupés par les banques.....	5,510,833	5,501,988
Autres valeurs.....	2,019,553	2,051,483

Totaux, actif.....\$311,289,599 \$312,740,834

Comparativement au mois précédent, nous trouvons les différences suivantes dans les totaux :

## PASSIF.

30 avril.....	\$225,570,990
31 mars.....	221,552,151

Augmentation.....\$ 4,018,839

## ACTIF.

30 avril.....	312,740,834
31 mars.....	\$311,289,599

Augmentation.....\$ 1,451,235  
Augmentation du passif..... 1,018,839

Augmentation nette de l'actif.....\$ 432,396

## MODES ET NOUVEAUTÉS.

### LAINES.

*Marché d'Anvers.*—Le résultat défavorable de nos enchères n'a eu d'autre influence sur le marché que de le tenir dans un grand calme. Ses prix se sont bien soutenus, sauf toutefois pour mai qui souffre de l'approche de l'échéance des vieilles filières. Aussi le report a-t-il augmenté et est-il même difficile maintenant de vendre du mai contre du novembre avec 15 centimes d'écart.

### COTONS.

*Marché de Manchester.*—Le marché de Liverpool s'est ouvert après les fêtes, mercredi, et il s'est manifesté une forte tendance, supportée qu'elle était par les rapports très fermes de New-York.

Les Amériques en comparaison avec la semaine passée se vendent  $\frac{1}{2}$ d. et les Egypte  $\frac{1}{2}$ d. plus chers.

Toutes sortes de filés ont été de nouveau fortement avancées et même si toute l'avance demandée n'a pas été obtenue pour des contrats pour de grandes quantités, des proposi-



tions assez importantes sont venues sur le marché à des prix plus élevés.

Des affaires considérables ont été traitées en retors 32 et 40 à 42, aussi bien qu'en numéros 16 à 24 et 28 à 32 chaîne renvideure et continue et en numéros 40 à 60 chaîne et trame renvideure.

En numéros moyens, bobines chaîne et cannettes matière Américaine, les offres étaient plus nombreuses du continent, mais pour la plupart étaient trop basses pour pouvoir trouver placement.

Les filés jumel sont de nouveau cotés beaucoup plus hauts.

#### SOIES.

*Marché de Lyon.* — Nous sommes revenus, cette huitaine, à une moyenne de vingt mille kilos environ par jour. Après un mouvement comme celui que nous avons dernièrement, il faut convenir que ce chiffre est des plus éloquentes. Il est une preuve indiscutable de la bonne situation de notre marché. Surtout que toutes les années et à ce même moment, acheteurs et vendeurs ont l'habitude de rester dans l'expectative. Notre fabrique a d'autant plus raison de n'en pas sortir, que nul évènement sérieux touchant la récolte prochaine, n'est venu l'émouvoir jusqu'ici, et que pour les ordres à recevoir pour la saison d'hiver, elle n'est guère plus avancée que la semaine passée.

Quant à nos prix, ils sont les mêmes que ceux cotés il y a huit jours, avec tendance à la faiblesse pour quelques articles. Il en est toujours ainsi, lorsque nous ne sommes plus en activité. Nous croyons inutile de remettre à nouveau sous les yeux de nos lecteurs, tous les motifs qui plaident pour ou contre la hausse. Actuellement ce sont ces derniers qui l'emportent, mais nous sommes persuadé que ce ne sera pas pour longtemps, et dût-on nous traiter d'optimiste endurci, nous déclarons que nos espérances sont toujours aussi vives, et que notre confiance dans une amélioration raisonnable de nos cours est plus grande que jamais.

Les transactions sur les cocons deviennent de moins en moins nombreuses. Il ne faut pas en être surpris, les nouveaux cocons devant arriver bientôt. De ce manque d'animation est résulté un peu moins de tenue dans les prix. Pourtant on a fait dans les Cévennes 10 francs pour plusieurs lots en belle qualité.

La mise des graines à l'éclosion s'est faite, pendant cette semaine, à

peu près partout. Il est certain que la quantité est inférieure à celle de l'an passé, non seulement en France, mais encore en Italie et en Espagne. Dans ce dernier pays, les vers sont de la 2ème à la 3ème sans avoir soulevé aucune plainte jusqu'ici.

Un peu de baisse à New-York sur le métal blanc, qui s'est traité de 66½ à 67½. A Londres, il s'est mieux comporté de 30¼ à 30¾. Les changes asiatiques sont un peu au-dessous de la semaine passée.

Le marché des soies fines a été assez actif, surtout pour les grèges de France, les soies d'Italie, les ouvrées de Chine ainsi que les grèges de Canton.

#### MARQUES DE COMMERCE INTERNATIONALES

En règle générale, dit un confrère de France, le fabricant, le commerçant appose sur les articles qu'il fait ou qu'il débite, une marque qui est comme sa signature, qui constitue une preuve d'origine, une garantie de qualité. Lui prendre sa marque, c'est lui faire une concurrence déloyale auprès de sa clientèle, c'est lui dérober sa réputation, fruit de ses efforts, couronnement de son habileté professionnelle, de sa probité commerciale. Aussi la loi a-t-elle prévu et puni les faits de cette nature.

Mais la loi ne s'applique qu'à l'intérieur des frontières et aujourd'hui le commerce est international. Il y a donc, dans un grand nombre de cas, utilité majeure à se faire aussi protéger en dehors. C'est pour faciliter à chacun l'accès des pays étrangers dans de bonnes conditions de sécurité, que, par une Convention conclue le 20 mars 1883, il a été formé une *Union pour la protection de la propriété industrielle*, qui comprend aujourd'hui seize Etats : la France avec ses colonies, la Belgique, le Brésil, le Danemark, la République Dominicaine, l'Espagne avec ses colonies, les Etats-Unis, la Grande Bretagne avec la Nouvelle Zélande et le Queensland, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas avec leurs colonies, le Portugal, la Serbie, la Suède, la Suisse et la Tunisie.

Par l'effet de cette Convention, à laquelle le Canada n'a pas encore adhéré, les citoyens de chacun des pays contractants jouissent, dans tous les Etats de l'Union, de la même protection que les nationaux et du même recours légal contre toute atteinte portée à leurs droits, mais cela " sous réserve de l'accomplissement des formalités et des conditions imposées aux nationaux par la légis-

lation intérieure de chaque Etat." Cette restriction présentant des inconvénients assez graves, plusieurs gouvernements se sont mis d'accord pour l'atténuer et ont signé à Madrid, le 14 avril 1891, un arrangement pour l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce. Le but et la portée de cet arrangement, ainsi que les conditions et les formalités à remplir pour bénéficier de ses dispositions, sont sommairement exposés ci-après et ne peuvent manquer d'intéresser un certain nombre de nos concitoyens.

D'après la convention de 1883, un commerçant anglais désirant s'assurer la protection de sa marque de commerce, doit faire enregistrer cette marque dans chacun des Etats signataires de la convention. Cela entraîne naturellement des formalités nombreuses, longues et coûteuses. La convention de 1891 a créé, pour les Etats qui y ont adhéré et qui sont : la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays Bas, le Portugal, la Suisse et la Tunisie, un *Bureau international de la propriété industrielle*, dont le siège est à Berne, en Suisse. Le Français qui veut jouir des avantages de cette convention, enregistre simplement sa marque en France; l'administration française transmet cette marque au Bureau international de Berne, lequel notifie chacun des Etats dans lesquels l'arrangement est en vigueur, et, dès lors, la protection est de droit dans toute l'étendue de ces Etats, comme si la marque avait été enregistrée séparément dans chacun d'eux. Cette protection s'étendra *ipso facto* à tous les Etats qui adhéreront dans la suite à l'arrangement; elle dure vingt ans et peut être renouvelée au moyen de l'accomplissement des mêmes formalités que la première fois. Cependant, lorsqu'une marque cesse de jouir de la protection légale dans le pays d'origine, l'enregistrement international interrompt en même temps ses effets, sauf renouvellement dans les conditions prescrites.

Les formalités à remplir par le propriétaire de la marque de fabrique ou de commerce, outre celles décrétées par la législation intérieure de son pays-d'origine, sont les suivantes :

En même temps qu'il enregistre dans son pays, il adresse au département que cela concerne une requête demandant l'enregistrement international. Cette requête doit être accompagnée.

1o De trois exemplaires de la marque, collés ou imprimés chacun



au milieu d'une feuille de papier de 7 pouces de côté.

20. D'un cliché typographique destiné à imprimer la marque dans le recueil mensuel du Bureau international. Ce cliché doit être de certaines dimensions : épaisseur  $7\frac{1}{2}$  lignes, longueur et largeur, au moins 4 lignes et au plus 4 pouces. Lorsque la couleur constitue un des éléments constitutifs de la marque, on joint trente exemplaires imprimés sur papier.

30. D'un versement de \$5.00 au trésor de l'Etat, et du talon d'un mandat poste de \$20.00 en faveur du Bureau International de la propriété industrielle à Berne. Ces deux sommes représentent les droits et frais d'enregistrement.

Comme on le voit, les formalités sont très simples et les frais sont peu onéreux. Et nous ne comprenons pas que le gouvernement canadien n'ait pas encore pris les mesures nécessaires pour nous faire bénéficier de ces avantages.

Avec le traité de commerce franco-canadien, notre pays est entré dans la voie de l'expansion commerciale hors du territoire de la Grande Bretagne qui, jusqu'ici, avait été à peu près son seul débouché avec les Etats-Unis. Voici qu'on nous parle d'un traité avec l'Italie; notre commerce avec la Belgique prend de jour en jour plus d'importance; nous visons à augmenter nos relations commerciales avec les colonies australiennes dont deux ont déjà adhéré à la convention de 1883. Il n'est que temps, donc, que notre gouvernement fédéral se mette en mesure de faciliter à nos industriels et à nos commerçants les moyens de protéger leurs marques de fabrique et de commerce, en demandant au gouvernement impérial de transmettre notre adhésion à la convention de 1883, ainsi qu'à l'arrangement de 1891. Et nous demandons à nos chambres de commerce de prendre les délibérations nécessaires pour signaler à l'attention du gouvernement fédéral l'opportunité actuelle de s'occuper de cette question.

Les marchands et hôteliers de Valleyfield ont adopté les prix suivants pour les boissons alcooliques, depuis l'augmentation des droits.

	Bouteille.	Chopine.	Pinte.	Gallon.
Whisky réduit	.35	.30	.55	\$2.00
High wine	.75	.60	1.10	4.40
Rye whiskey	.50	.40	.70	2.75
Club Rye	1.00			
Imperial Rye	.90			
Brandy Hennessy	1.40			
Gin de Kuyper		.50	.90	3.60
" " petit flacon 70c, gros				\$1.00
Autres marques		60c,		.90

## LE SAVON DE MARSEILLE

Par M. Audouard.

Pline le premier, décrit le savon et dit :

Le savon est une invention des Gaulois pour rendre les cheveux blancs. On le fait de suif et de cendre de hêtre. Il y en a du dur et du liquide.

D'après cet auteur ce sont nos ancêtres qui, les premiers, ont imaginé le savon; il ne faut évidemment voir, dans les savons des anciens, que des émulsions concentrées de matières grasses et d'alcalis carbonatés, par conséquent des savons incomplets.

Marseille, depuis des siècles, se livre à cette fabrication. Elle y excella de bonne heure; sous Colbert la supériorité des savons de Marseille atteignit un tel degré que les villes italiennes renommées pour cette industrie s'en émurent, Gênes notamment. Le Sénat de cette ville décréta que tous les savons reconnus mauvais seraient brûlés en place publique.

En 1868, les plaintes des consommateurs furent vives, l'Etat réglementa l'industrie savonnaire. Il fut interdit de fabriquer en juin, juillet et août, d'employer les huiles d'olives nouvelles avant le 1er mai. Aujourd'hui et depuis longtemps la savonnerie marseillaise a triomphé de la fabrication frauduleuse.

L'expansion de la fabrication des savons à Marseille date du blocus continental. Cette mesure privait la ville des sodes végétales de l'étranger. Les sodes d'Arles ne leur suffisaient plus. Bonaparte décréta alors la formation d'un comité de savants chargés de juger le meilleur procédé pour dégager du sel marin l'alcali qui sert à la fabrication du savon. La préférence fut donnée au procédé Leblanc.

Une grande révolution s'accomplit alors dans le domaine industriel. Les conséquences de cette découverte furent immenses pour Marseille. Non seulement, en 1804, des fabriques de soude se créèrent à ses portes et lui assurèrent à bas prix l'alcool nécessaire à sa fabrication, mais des huileries nombreuses triturant les graines oléagineuses y furent édifiées, concurrentement avec les huileries d'olives, qui seules existaient jusque-là. Dès ce moment, Marseille prit une grande place dans l'industrie.

La première opération, l'empâtage, a pour but d'émulsionner l'huile avec une lessive peu chargée en alcali, pour commencer la trans-

formation des corps gras en acide, gras éliminant de la glycérine qui ne jouerait dans le savon un rôle inerte. On procède ensuite au relâchage, par lequel grâce à une lessive alcalino-salée, on sépare le savon proprement dit des substances étrangères et de l'excès d'eau qui gêneraient les opérations suivantes et en atténueraient les effets. La cuisson se fait enfin par l'introduction graduelle de lessives fortement alcalines qui saturent le corps gras, en le convertissant en savon. Il ne reste plus qu'à lever la cuite en lui donnant la marbrure, ou en procédant à la liquidation, s'il s'agit de savon liquidé.

Il ne manquait à ce procédé que la consécration de la science. Il y a quarante-cinq ans, Chevreul vint apprendre aux savonniers qu'ils faisaient du savon sans le savoir, et que le système qu'ils employaient était tout simplement un modèle de perfection au point de vue scientifique. Ce savant établit avec une merveilleuse précision que sous l'action d'un alcali, les corps gras neutres se dédoublent en acides gras saponifiables et en glycérine qui s'élimine; et prouve d'une façon irréfutable que les réactions qui s'opèrent dans la transformation des corps gras neutres en acides gras sont soumises à des lois immuables, et que le savon est le résultat, non d'un simple mélange, mais d'une réelle combinaison chimique.

Mais si Marseille fabrique les savons durs, blancs, ou marbrés à la soude, le Nord se spécialise plutôt dans l'industrie des savons mous à la potasse. On y voit d'abord les savons industriels, fabriqués accessoirement et avec peu de soin dans les lavages et peignages de laine avec les potasses provenant de matières résiduelles que donne le suint, et que l'on emploie concurrentement avec les produits du Midi dans les blanchisseries de coton et les manufactures d'appâts de draps et cotonnades de la région. Les fabricants proprement dits emploient les potasses brutes ou raffinées de vinasses de betterave ou celles qu'ils achètent comme provenant de la décomposition des gisements naturels de chlorure de potassium de Strassfurt.

Cette fabrication est tout simplement la saturation des acides gras par l'alcali. Les produits sont verts quand ils sont formés d'huile de chanvre ou colorés par l'indigo, jaune noir quand ils ont été fabriqués avec les huiles de colza, de lin ou l'acide oléique. Peu purs, on les additionne de sulfate de soude, alun.

sel marin, verre soluble, gélatine et surtout féculé. On a pu ainsi fabriquer jusqu'à 100 kilog. de savon avec 100 kil. de matières grasses.

L'industrie des savons de toilette forme dans le département de la Seine une branche différente, on leur incorpore ces parfums à froid. Les industriels qui n'en livre au commerce que de petites quantités se contentent de les réduire en copeaux à l'aide d'un rabot de menuisier et de les triturer avec des essences dans un mortier en marbre : Dans les fabriques où l'on parfume de grandes quantités de savon, le mélange se fait à l'aide d'un moulin à chocolat. Lorsque le parfum est uniformément répandu dans la masse, on pèse, on façonne à la main en forme d'œuf, on les laisse sécher quelques jours sur des feuilles de papier blanc et on les presse.

Beaucoup de savons de toilette sont colorés ; le plus souvent, la couleur est ajoutée au moment du broyage.

### LA BANQUE NATIONALE.

Le 22 de ce mois a eu lieu l'assemblée annuelle de cette Banque à Québec, et on a procédé à l'élection de nouveaux directeurs en remplacement de MM. A. Gaboury, ancien président, F. Kirouac, ancien vice-président, et Théo. LeDroit, directeur.

Ont été élus à leur place MM. L. Bilodeau, V. Chateaufort et Hon. Alex. Chauveau.

Samedi dernier, le 25, le nouveau bureau de direction se réunissait pour la première fois et avait à constater la démission de deux des directeurs, MM. R. Turner, et H. M. Price. A cette assemblée étaient présents : MM. R. Audet, L. Bilodeau, V. Chateaufort et A. B. Dupuis.

M. R. Audet fut élu président et M. A. B. Dupuis vice-président.

Le bureau ainsi formé s'est occupé de l'engagement du personnel de la Banque et M. P. Lafrance, ancien caissier démissionnaire, a été nommé gérant local à Québec et caissier du bureau principal.

M. Crébassa a été nommé gérant général et inspecteur.

Si nous sommes bien renseignés, il serait question de MM. Ph. Valière et J. B. Laliberté comme directeurs en remplacement de MM. R. Turner et H. M. Price.

D'autre part, on nous dit que M. L. Bilodeau n'accepterait pas de faire partie du bureau de direction.

Pour notre part, nous sommes satisfaits pour la Banque Nationale de voir M. Lafrance rentrer au bercail ;

il saura maintenir la clientèle de Québec qui, bien certainement, l'aurait suivi en grande partie, s'il était entré dans une autre institution du même genre.

L'adjonction d'un gérant général au gérant local ne peut, à notre avis, qu'être profitable à la Banque ; car celui-ci pourra s'occuper plus activement et d'une façon plus efficace des intérêts locaux, suffisamment développés pour nécessiter tout le temps et toute l'activité d'un homme sérieux comme l'est M. Lafrance.

M. Crébassa est un homme énergique, très versé dans les questions de finances et qui a, de plus, l'avantage de connaître les rouages de la Banque Nationale, puisqu'il était auparavant gérant de la succursale de Winnipeg.

Il saura exposer aux directeurs les défauts de la cuirasse et leur suggérer les moyens d'y remédier.

Sans vouloir en aucune façon critiquer l'ancien bureau de direction, auquel on ne saurait reprocher qu'un excès de prudence dans un moment de crise et un manque de confiance par trop grand dans la reprise prochaine des affaires, nous saluons l'avènement du nouveau bureau des directeurs.

Ce sont des hommes d'affaires qui ne s'attarderont pas à regarder en arrière et donneront une impulsion nouvelle aux affaires de la Banque, sans s'arrêter aux vétilles et aux détails qui n'ont rien à faire avec la direction.

La Banque Nationale est ancienne, son honnêteté est reconnue, et ses employés de tout grade sont travailleurs et dévoués ; elle a donc de grands éléments de succès ; qu'on n'aille donc pas gâter de si belles chances de réussite et de prospérité en rentrant dans la vieille routine qui ne laisse pas place à l'initiative des employés supérieurs.

Un mot encore : on a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la succursale de la Banque Nationale à Montréal, et on s'est mépris sur le sens d'une lettre lue à l'assemblée annuelle par un des anciens employés supérieurs de cette institution.

Cette lettre avait été écrite par un ancien inspecteur de la Banque en 1888 et ne visait nullement le caissier actuel, M. Michel Benoit, qui n'est à la tête de la succursale de Montréal que depuis 18 mois environ et qui, malgré la politique ultra-prudente adoptée par l'ancien bureau de direction, a su maintenir une clientèle qu'une autre main eût difficilement retenue. Le caissier

actuel jouit de l'estime et de la confiance du commerce montréalais et il nous fait plaisir de rendre cette justice à M. M. Benoit, que la Banque Nationale trouverait difficilement un homme plus dévoué à ses intérêts, et plus apte à remplir la position qu'il occupe si dignement et si consciencieusement.

## COMPTES-RENDUS

### CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) s'est réuni mardi, le 28 mai, sous la présidence de M. James A. Cantlie, président. Présents : MM. John Torrance, Chas. F. Smith, L. I. Boivin, George Hague, J. T. McBride, D. McFarlane, Wm. McNally, James Crathern, Ant. Nicoll, Wm. Nivin, J. E. Rendell et David Robertson.

Le comité chargé de la requête demandant la création d'un bureau d'experts en douane fait rapport que la requête de la section de Montréal a été expédiée par lettre enregistrée au Secrétaire d'Etat, pour le Gouverneur-Général, à l'hon. A. W. Ogilvie, pour le Sénat, et à Sir Donald Smith, pour la Chambre des Communes. On a aussi adressé à chacun des membres de la Chambre des Communes et du Sénat une copie imprimée de la requête avec les signatures et une circulaire explicative.

Le projet d'un chemin de fer sur la jetée et d'un pont sur l'île Ste-Hélène étant mis en discussion, le conseil s'y déclare opposé et charge le président et le secrétaire d'aller le combattre devant le comité.

Lu une lettre du premier ministre, Sir Mck. Bowell accusant réception de la résolution du conseil en faveur de l'annexion de Terre-neuve, et assurant que cette question continuera à recevoir la plus sérieuse considération du gouvernement.

La Chambre de Commerce de London, Ont., écrit qu'elle est à étudier la question de l'enregistrement des privilèges des banquiers, et demande que la chambre de Montréal s'unisse à elle pour exiger que cet enregistrement se fasse dans les trente jours. Renvoyé au comité de la loi de faillite.

La Chambre de Commerce de Vancouver communique une résolution demandant l'admission en franchise des bouteilles d'eaux gazeuses retournées vides. Le conseil croit que, en l'absence de plaintes du commerce local, il n'y a pas lieu, pour lui, de s'occuper de cette question.

Le vapeur Labrador, de la ligne Dominion devant partir de Liverpool le 29 mai, on ne sait si on lui donnera le transport des malles ; comme c'est un navire rapide, il est résolu de transmettre par télégraphe au Maître Général des Postes le désir du conseil que ce navire soit chargé de transporter les malles.

On prend connaissance d'une lettre de la Chambre de Commerce de Londres annonçant qu'une troisième convention des chambres de commerce de l'empire serait tenue en juin 1896 ; demandant au conseil de communiquer les sujets qu'il aimerait à y voir discuter et de nommer les délégués qu'il se propose d'y envoyer. Le conseil décide qu'il



demandera à sir Donald Smith d'être un de ses délégués ; mais on informera la chambre de Londres qu'il est trop tôt pour désigner les délégués. La question est renvoyée, pour étude, à un comité spécial composé de MM. Geo. Hague, L. I. Boivin, James Crathorn, D. McFarlane, Wm Nivin et du président.

M. Joseph Patrick, de la Drummond Lumber Co, de Forestdale, P. Q., est admis membre de la chambre

M. G. F. C. Smith reçoit, sur sa demande, un congé de quatre mois.

#### ASSOCIATION DU BEURRE ET DU FROMAGE.

Une réunion de l'Association du Beurre et du Fromage a eu lieu hier, mercredi, à la Chambre de Commerce ; étaient présents : MM. Wm. Nivin, président, au fauteuil, A. A. Ayer, D. A. McPherson, J. Campbell, A. W. Grant, G. S. Wait, J. Dalrympe, Chas. Langlois, J. A. Vaillancourt, F. Duckett, F. Wilson, A. Hodgson, D. L. Hislop, J. Alexander, A. M. Brice, etc. Assistant aussi, l'hon. M. Beaubien, ministre provincial de l'Agriculture, le prof. Robertson, commissaire fédéral de l'industrie laitière, J. A. Gigault, J. de L. Taché, etc.

La parole ayant été donnée à M. Beaubien, il exposa les raisons qui ont amené le gouvernement de la province à accorder une prime de 1c. par livre sur le beurre de beurrerie exporté frais. Après consultation avec le ministre fédéral de l'agriculture, il y a eu entente entre les deux gouvernements sur les bases suivantes :

Le gouvernement provincial paiera, à partir de la troisième semaine de juin, 1c. par livre sur le beurre de beurreries fabriqué dans la province, qui sera exporté en Angleterre ; pour avoir droit à cette prime, il faudra que le beurre soit expédié frais—de 5 jours au plus, à une glacière de Montréal et il devra être exporté immédiatement. Un inspecteur qui sera nommé par le gouvernement fédéral donnera un certificat constatant la condition du beurre et son exportation. La prime sera payée au fabricant qui pourra, d'ailleurs, transporter ses droits au commerçant ou à l'exportateur.

Pour les détails du fonctionnement de cet arrangement, M. Beaubien désire avoir les avis du commerce.

M. Robertson explique ce qui a été fait par le gouvernement fédéral pour la réfrigération. Toutes les principales lignes de chemin de fer sont convenues de mettre, une fois par semaine, un char glacière sur leur train pour Montréal ; le fret par ce char glacière ne sera pas plus considérable pour les beurriers, que le fret ordinaire, la différence devant être à la charge du gouvernement. A Montréal, il y a différentes glacières ; le gouvernement s'est entendu avec elles pour qu'elles reçoivent le beurre au taux de 5c par 100 livres pour les 15 premiers jours ; puis au taux de 8c par mois pour deux mois. Ceux qui voudront conserver le beurre plus de 2 mois paieront le taux ordinaire.

Les lignes de navigation ont promis de mettre des compartiments frigorifiques à la disposition des exportateurs, au moins dans les 15 jours. On va faire l'essai de trois genres de compartiments: 1o Un compartiment isolé par des doubles cloisons de l'atmosphère du navire, où le beurre devra être mis après être resté au moins 3 jours dans une glacière à une température de 20° au plus ; ce compartiment ne sera pas autrement refroidi. 2o. Un compartiment

garni de tuyaux où l'on empilera de la glace pilée avec du sel. 3o. Un compartiment muni d'un appareil frigorifique complet, à l'ammoniaque anhydre.

Le fret sera au taux courant, le gouvernement payant les frais de l'installation des compartiments spéciaux.

A Liverpool, Bristol et Manchester, le gouvernement fera des arrangements pour que l'on puisse tenir le beurre en glacière pendant 15 jours à 5c par 100 livres.

M. Robertson demande au commerce de lui indiquer les autres ports d'Angleterre où il serait désirable de faire les mêmes arrangements.

M. Hodgson se déclare opposé au principe de la prime à l'exportation.

M. Ayer déclare que l'association s'est déjà prononcée en faveur de la prime. Il raconte son expérience dans l'expédition du beurre ; il est d'avis qu'il est nécessaire, si l'on veut vendre le beurre du Canada, de le mettre frais entre les mains du consommateur anglais. Il ne croit pas qu'on puisse réussir à moins d'avoir des compartiments munis d'appareils frigorifiques à bord des navires.

M. Grant est aussi opposé à la prime ; il ne croit pas que le beurre canadien puisse vaincre, en été, la concurrence des beurres anglais, danois, hollandais et français, ni en hiver, celle des beurres australiens.

M. Alexander parle en faveur du projet.

M. Hodgson demande si la prime sera payée sur du beurre conservé en glacière jusqu'à l'automne. M. Beaubien répond que non.

M. Taché corrobore les arguments de M. Ayer.

Un comité composé de MM. Wm Nivin, A. A. Ayer, A. M. Brice, A. Hodgson et J. A. Vaillancourt est nommé pour arranger les détails.

M. Robertson annonce que l'on vient de découvrir un nouveau genre de saumure qui conserve parfaitement la saveur du beurre. Le gouvernement en mettra des échantillons à la disposition des intéressés. Pour empêcher la moisissure du fromage, il conseille d'arroser le magasin et, au besoin, le dehors des boîtes avec de l'eau de chaux.

La question de la marque du fromage étant mise en discussion, M. Brice propose, secondé par M. Alexander, que l'association se déclare en faveur de cette mesure.—Adopté. Ajournement.

#### ASSURANCES.

Un projet qui va être soumis dans quinze jours au vote du peuple du canton de Zurich, est une nouvelle manifestation des tendances au socialisme d'Etat qui se font jour depuis quelques années dans la Confédération : il s'agit d'établir dans ce canton l'assurance obligatoire du bétail.

« La réalisation d'un pareil projet, dit le *Journal de Genève*, serait d'ailleurs facilitée par la loi fédérale sur la protection de l'économie rurale, entrée en vigueur le 20 avril 1894, d'après laquelle la Confédération soutient les efforts pour l'établissement de l'assurance du bétail (et de celle contre la grêle). Le projet de loi susdit prescrit une indemnité de 80 p. c. pour les pertes causées par des accidents, ou par la contagion. »

On a fait, en Allemagne, une proposition consistant en la création d'une branche d'assurance pour les accidents des voyages en mer. La proposition ayant été bien accueillie, cinq membres de différentes Compagnies d'assurances accidents, (Allemandes, Autrichiennes et Suisses), furent choisies pour travailler aux bases de ces futures opérations.

Il paraît que la chose ayant bien réussi, vingt compagnies veulent avoir cette branche ajoutée à celles qu'elles ont déjà. Elles ont formé un fonds de garantie de 1,000,000 marcs consistant 40 parts de 25,000 marcs.

L'aménagement de l'affaire est fait gratuitement par la *Cologne Re-Insurance Company*.—(*Post Magazine*).

#### NOTES INDUSTRIELLES

Une manufacture de tapis de Bruxelles va être établie sous peu à Elora, Ontario, par un M. Talbot. Elle commencera avec 13 métiers.

A New-York, on a fait des expériences pour connaître le degré d'incombustibilité du bois de charpente imprégné d'une préparation qui le protège contre les flammes.

On extrait d'abord la résine contenue dans le bois, et au moyen d'une forte pression on introduit la composition dans les pores, puis, appliquant au dehors une haute température, il se forme à l'extérieur une sorte de croûte qui fait, selon les inventeurs, carboniser le bois, mais l'empêche de brûler.

Une expérience faite devant plusieurs chefs de pompiers et de nombreuses personnes les satisfait complètement.

L'un des clous de l'Exposition de Bordeaux, sera la *Maison électrique*.

Cette maison, démontable, installée d'une façon luxueuse, réalisera cette idée d'une construction entièrement terminée et prête à être habitée. Tout ce qui existe en matière de nouveauté électrique appliquée à la vie domestique s'y trouvera réuni.

Nous y admirerons, installés dans le sous-sol, tous les appareils producteurs d'énergie et de lumière ; des bains-douches, la cuisine à l'électricité, au dire des gourmets, bien supérieure à la cuisine ordinaire ; une remise pour la bicyclette électrique, qui a la prétention de battre bientôt sur un de nos vélodromes le record du kilomètre.

Un ascenseur électrique desservira tous les étages et nous conduira dans tous les appartements, chambres, cabinets de toilette, installés avec tout le confort moderne, on y verra fonctionner tous les appareils d'éclairage et d'appel, avertisseurs d'incendie, théâtrophone, etc., etc. La salle de bains sera pourvue de toutes les applications de l'électricité à l'hygiène. Un atelier de photographie sera établi au dernier étage ; et du haut de la tour qui dominera la construction, ajoute *l'Industrie électrique*, un projecteur électrique inondera de ses flots de lumière les jardins de l'Exposition.

La « Maison électrique, » située entre le Palais des colonies et l' Aquarium, sera certainement une des attractions les plus intéressantes de l'Exposition de 1895.—*L'Eclairage*.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**



# REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 30 mai 1895.

## FINANCES.

L'escompte sur le marché libre, à Londres, pour les fonds disponibles, est de 13-16 p.c. Le taux de la banque d'Angleterre reste à 2 p.c.

A New-York, l'escompte sur les prêts à demande est coté à 1½ p.c.

Sur notre place, les prêts à la spéculation se font aux taux de 4½ à 5 p.c.; les clients réguliers des banques ont de l'escompte à 6 ou 7 p.c.

Les cours du change sur Londres ont baissé.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à vue à une prime de 9¾ à 10. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1716 à ½ de prime. Les francs valaient hier, à New-York, 5.17½ pour papier long et 5.16½ pour papier court.

La bourse a été passablement active et assez ferme. La banque de Montréal s'est vendue à 219, la banque des Marchands à 170, la banque du Commerce à 136½ puis à 135, et la banque de Québec à 118. La banque Ontario est cotée 97 vendeurs et 84 acheteurs.

La banque du Peuple a eu des ventes à 115.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple .....	116	114½
" Jacques-Cartier .....	120	110
" Hochelaga .....	130	126½
" Nationale .....		
" Ville Marie .....	100	70

Le Gaz a, naturellement, eu beaucoup d'activité, avec de fortes fluctuations. A la veille de la réunion du conseil de ville de mardi, il était à 204½; mercredi matin, il ouvrait à 200½ et remontait graduellement à 203 pour clôturer à 202½. Les Chars Urbains, anciennes actions, ont atteint le cours de 200; les nouvelles actions sont à 198.

Le Richelieu a fait hier, 97½ et 98½. Le Pacifique est coté 54 vendeurs, 52 acheteurs, le Toronto Street Railway, qui

vient, pour la première fois, de déclarer un dividende de 1½ p.c. pour six mois, est plus ferme à 78½.

Le Câble est monté à 157, la Royal Electric fait 156, le Bell Telephone 156 et 156½, et le Telegraph 162.

La Montréal Cotton Co a été vendue mardi 129½ et 130.

## COMMERCE.

L'amélioration des affaires se continue, mais toujours avec une couleur spéculative. Cependant, au fur et à mesure que la situation se prolonge, les effets de cette amélioration pénètrent plus profondément et, par places, ils arrivent déjà à la couche première, aux producteurs. Tel est le cas pour les produits agricoles, et en ce qui nous concerne principalement, pour le foin et l'avoine. Les produits laitiers ont une meilleure perspective. D'après les plus récents rapports particuliers, les récoltes de la province n'ont que très peu souffert des dernières gelées, ce qui nous permettra de bénéficier des dommages éprouvés aux Etats-Unis.

Les faillites sont en nombre restreint et de peu d'importance.

**Alcalis.**—Marché assez actif pour les patrons à des prix fermes. Nous cotons : potasses premières \$1.10 à \$1.15; do secondes, \$3.85; perlasses, un peu plus faibles à 5.50. Les arrivages sont restreints.

**Bois de Construction.**—Le marché de Montréal est calme; pas de changement appréciable dans les prix, sauf pour la latte qui est cotée un peu moins cher.

**Charbon et bois de chauffage.**—Une assemblée des propriétaires de mines d'antracite a eu lieu hier, à New-York on devait y décider si l'entente pour la restriction de la production devra continuer encore pour un an. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore le résultat de cette assemblée.

Les prix sur place sont sans changement.

Le bois de chauffage est abondant et à bon marché.

**Cuir et peaux.**—Le marché des cuirs est toujours excité et plusieurs lignes ont encore haussé cette semaine. Il y a une tendance générale à la hausse sur toutes les lignes. Des marchands bien renseignés nous disent que le cuir à harnais devra monter à 40c la livre.

chiffre minimum, et les cuirs à semelle à 30c pour le No 2. Les marchés d'Europe qui se sont raidis contre l'influence du marché américain ont fini par rendre les armes et sont maintenant à sa suite.

Le marché des peaux est toujours très ferme, et sans aucun stock; au fur et à mesure que les peaux sont abattues, elles sont achetées et envoyées à la tannerie. Les prix de la semaine dernière ne sont pas changés, mais comme ils constituent une hausse de 100 à 125 pour cent sur les prix de cet hiver, les tanneurs les trouvent exorbitants. Il n'est guère probable qu'ils fléchissent, pourtant, car le déficit dans les abatages aux Etats-Unis va toujours en augmentant.

**Draps et nouveautés.**—Une nouvelle hausse de 5 p.c. a été faite sur les basses qualités de coton écriu, ainsi que sur les cotons à draps, *sheetings*. Les autres sortes sont fermes, mais sans changement. Le marché du coton brut est toujours très ferme Fermeté également dans les lainages du pays.

Le détail en ville a fait un peu plus d'affaires, depuis quelques jours et il paie mieux. La campagne n'est que passable.

**Epiceries.**—Dans les thés, on note un ton ferme, avec la conviction que les thés de la nouvelle saison ouvriront à des prix plus élevés, tant à cause de la guerre qu'à cause du relèvement de la monnaie d'argent. Rien de changé aux cafés rôtis.

Les sucres sont fermes et sans changement cette semaine. Les mélasses sont très fermes; on ne peut obtenir des commissionnaires des îles qu'ils content un prix ferme; une maison a télégraphié trois fois la semaine dernière sans recevoir de réponse. Un petit chargement de 150 tonnes, consigné à Montréal, a été offert hier à 35c la tonne, net au comptant. Notons qu'il n'y a pas de stock à Montréal, ni sur place, ni à arriver. La plupart des maisons de gros, ont vendu à arriver presque tout ce qu'ils avaient pu acheter.

La mélasse de Porto Rico, dont il existe un peu de stock ici, est de qualité au moins égale, cette année, sinon supérieure à celle des Barbades; et, quoiqu'en dise un confrère, il n'y a pas de raison pour qu'elle se vende à meilleur

## OU EN EST VOTRE STOCK.....

### D'ALIMENTS POUR LE DEJEUNER En Paquets ?

Peut-être n'avez-vous pas du tout ces articles en paquet. Ne croyez-vous pas, cependant, qu'il y a lieu d'en avoir? Nous en envoyons des quantités de paquets dans tout le pays. Les prix sont raisonnables. N'aimeriez-vous pas que nous vous adressions des échantillons avec nos prix pour

MIS EN.....

**JOLIS PAQUETS  
DE DEUX ET TROIS LIVRES**

POUR LE MENAGE.

**Blé Blanc Desséché,  
Blé Blanc Roulé,  
Avoine Blanche Roulée.**

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR

**La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Limitée**

MEUNIERS ET MANUFACTURIERS

D'ALIMENTS POUR LE DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la fabrication des céréales servant d'aliments pour le Dejeuner.

**TORONTO, CANADA.**

**HOWE, McINTYRE & CO., Agents, 461 rue St-Paul, MONTREAL.**

marché. De fait, on la cote, en grosses tonnes, au même prix que la Barbade, et en petites tonnes, à 1c de plus que sa concurrente.

Les farines préparées sont en hausse de 30c. par caisse, pour les paquets de 6 lbs et de 15c. pour les paquets de 3 lbs, c'est une conséquence de la hausse sur les farines de blé.

De même la hausse sur la viande a produit une hausse nouvelle sur le bœuf salé *corned beef*.

*Fers, ferronneries et métaux.* — Rien d'intéressant à signaler dans cette ligne qui, en ce moment, n'a pas grande activité.

*Huiles, peintures et vernis.* — Nous cotons l'huile de lin en hausse de 1 à 2c par gallon, en sympathie avec le marché anglais.

L'huile de pétrole américaine est en hausse de ½c à 19½c le gallon.

Depuis un mois, les Etats-Unis viennent chaque jour acheter du vert de Paris sur notre marché et le prix de cet article a dû monter en conséquence.

*Salaisons.* — Marché ferme pour les lards et les saindoux. Les jambons et lards fumés sont en demande active.

## Revue des Marchés

Montréal, 30 mai 1895.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS DE GROS

*Mark Lane Express* dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, de lundi dernier, dit :

" Pendant la semaine, les blés anglais et étrangers ont haussé de 1s, les blés de Californie se vendant à 28s 3d et les blés de l'Orégon à 28s 6d. Le maïs a aussi haussé de 1s. Le seigle et les pois ont haussé de 9d et les haricots de 6d, et il y a eu une bonne demande en farines à une avance de 1s 6d. Aujourd'hui les cours du blé ont cessé de hausser, principalement à cause de la réaction en Amérique. Les farines ont encore été en bonne demande à une nouvelle hausse de 1s, le prix extrême étant de 28s. L'orge à moulée a haussé de 6d et l'orge à malter est ferme. L'avoine a eu une avance de 3d à 6d, le maïs, les haricots et les pois sont fermes. La graine de lin est en hausse de 1s et la graine de coton de 2s 6d par tonne."

Les dernières dépêches reçues par le Câble à la Chambre de Commerce cotent le marché des chargements comme suit: Chargements à la côte, blé plus ferme; en route, plus ferme; marchés anglais de province soutenus. Liverpool, blé livrable ferme, peu de demande; blé à livrer ferme à 5s. 11d sur mai, 5s. 11½d. sur juin, 6s, sur juillet, 6s. 0½d. sur août, 6s. 1d. sur septembre. Farine de Minneapolis, first bakers, 21s. Marchés français de province soutenus.

La hausse à Londres de 1s par quarter sur le blé équivaut à 3c par minot; c'est assez joli, mais comme ce n'est après tout que le contrecoup de la hausse à Chicago et à New-York, c'est beaucoup moins que ce que nous avons eu de ce côté de l'océan. A l'heure où s'arrêtait notre dernière revue, le blé sur mai, à Chicago, était coté 72½c. Il est monté depuis à 82½c, soit une hausse de 10c dans une semaine. Bonne aubaine pour les spéculateurs à la hausse.

Les récoltes en Europe ne paraissent pas avoir souffert des froids récents; probablement ces froids ont perdu beaucoup de leur intensité en prenant contact avec les courants d'air chaud qui suivent le *Gulf Stream*. Mais c'est la hausse extraordinaire des marchés des Etats-Unis qui a influencé ceux d'Europe et qui se sont mis à la remorque.

Y a-t-il des causes sérieuses pour cette hausse et est-elle d'un caractère permanent? Les causes principales sont les rapports de dommages aux récoltes dans tous les territoires à blé au sud de notre frontière; une demande très active de blé pour livraison immédiate par les meuniers qui ne trouvent plus rien à acheter en culture; et enfin, de forts achats pour l'exportation.

Il n'y a plus de doute que la récolte de blé d'hiver dans l'ouest des Etats-Unis a été fort endommagée; on calcule qu'il n'en reste guère que 50 p.c. et encore quelques-uns trouvent ce chiffre trop optimiste. D'autres, cependant, prétendent que le blé est dur à tuer et qu'il s'en recouvrera plus qu'on ne pense.

La "visible supply" a diminué de 2,240,000 minots sur la semaine dernière, pour les Etats-Unis et le Canada.

Les cours du blé disponible sont, en clôture: à New-York (No 2 roux d'hiver) 82 à 82½c. A Chicago, (No 2 du printemps) 83 à 84c. A Toledo, (blé tendre) 84c. A Duluth, (No 1 dur) 81½. A Détroit, (No 1 blanc, 85c.

Les cours de clôture des principaux marchés de spéculation ont été: Chicago, sur mai, 79½c; sur juillet, 80½c; sur septembre, 80½c. New-York, sur mai, 81½c; sur juillet, 82½c; sur septembre, 83½c.

Au Manitoba, les détenteurs de blé ne savent plus où donner la tête. La plupart n'offrent pas et ne répondent même pas aux offres qu'on leur fait. A l'heure qu'il est, ils refusent probablement \$1.05 à Fort William. Il est certain que l'on est loin du blé à \$1.00 le minot au port d'embarquement. Il y a quelques jours, M. W. W. Ogilvie offrait \$1.00 pour 100,000 minots à Fort William; il n'en a reçu que 5,000 minots. Il a acheté du blé blanc à Détroit à \$1.00 le minot, droit compris, pour ses moulins de Sarnia.

Les nouvelles du marché du Haut Canada sont qu'il n'y a plus de blé de la région en vente. On y offre \$1.06 et \$1.07 pour le No 1 dur. Les farines sont excitées et en hausse. Les pois se vendent, de 62 à 63c aux meuniers, les exportateurs offrent 60c pour des lots sur wagon. Un char d'avoine blanche dans une position à fret élevé, a été vendu 39c et les détenteurs de lots en meilleure position demandent 40c sur wagon. En gare à Toronto, elle vaut 43c. Le seigle est coté à 60c.

Notre marché est également très excité; beaucoup de membres de la Halle au Blé ont une spéculation en train à Chicago et presque tous sont porteurs de blé, ce qui les met du côté gagnant, cette fois-ci. Et la hausse a été si rapide que la plupart n'ont pas eu le temps de songer à réaliser, achetant contrairement sur chaque réaction. C'est la revanche de l'automne dernier.

L'avoine est très fermement tenue, quoique la demande ne soit que modérée; les prix sont actuellement de 45 à 46c; il y a eu des ventes à 45c. et les détenteurs demandent aujourd'hui 46c. Le stock dans les élévateurs diminue de 20,000 minots par semaine; il est actuellement de 89,000 minots seulement. Si la hausse ne fait pas venir de l'avoine de la campagne, on aura bientôt vu la fin de ce qu'il y a sur place.

Les pois sont en hausse en Angleterre; la dernière cote de Liverpool est de 5s 4½d. Ils sont demandés ici à 75c à flot. Un lot de 12,000 minots a été exporté la semaine dernière.

# La Société Artistique Canadienne

BUREAUX

1866 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL - - - \$50,000.00

I PRIX de \$1,000.00 I PRIX de \$400.00

I PRIX de \$150.00.

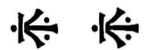
Et 2848 autres prix variant de \$1.00 à \$50.00 sont distribués TOUS LES 15 JOURS.

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES POUR LA CAMPAGNE.

NOUS RECEVONS CETTE SEMAINE  
NOTRE PREMIERE IMPORTATION  
DU CELEBRE.....



# COGNAC LAURIER FILS

ECRIEZ POUR PRIX ET ECHANTILLONS.

LA.....

# Canada Liquor Co.

253 et 255 ST-PAUL et 2 ST-VINCENT,

.....MONTREAL

L'orge à moulée est cotée 56c en entrepôt. Le sarrasin est demandé à 55c.

Les farines ont eu deux hausses successives encore cette semaine. aujourd'hui encore le marché est très ferme et la demande bonne. On n'a pas d'idée où s'arrêtera la hausse; les farines d'Ontario, surtout, s'enlèvent rapidement et il n'y a pas de blé à mouder pour les remplacer. M. Ogilvie, qui a encore des provisions en blé, maintient les cours des farines de Manitoba à un prix plus raisonnable, mais il est bien forcé lui aussi de hausser pour arriver à la parité des prix des blés.

Les farines d'avoine sont bien fermes et sujettes à une avance d'un moment à l'autre; si la hausse n'est pas encore acquise, c'est qu'il y a sur place des stocks qui ont coûté moins cher.

Le son et le gru sont à peu près soutenus.

**Nous cotons en gros**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$1 05 à 1 06
Blé blanc d'hiver " No 2.	1 06 à 1 07
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 10 à 1 12
" " No 2 dur.	1 07 à 1 10
" " No 3 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 à 0 00
Avoine No 2.	0 45 à 0 46
Blé d'inde, en douane.	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 00 à 0 76
Pois, No 1.	0 80 à 0 85
Pois, No 2.	0 75 à 0 76
Orge, par minot.	0 56 à 0 57
Sarrasin, par 50 lbs.	0 00 à 0 55
Seigle, par 56 lbs.	0 58 à 0 60

**FARINES**

Patente d'hiver.	\$5 40 à 5 50
Patente du printemps.	5 15 à 5 20
Patente Américaine.	0 00 à 0 00
Straight roller.	5 00 à 5 25
Extra.	4 50 à 4 75
Superfine.	4 00 à 4 10
Forte de boulanger (cité).	5 00 à 0 00
Forte du Manitoba.	5 00 à 0 00

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium.	\$4 00 à 4 25
Superfine.	3 50 à 3 60

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.	4 30 à 4 35
Farine d'avoine granulée, en barils.	4 50 à 4 60
Avoine roulée en barils.	4 30 à 4 35

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Il n'y avait, mardi, qu'une seule charge d'avoine sur le marché de la place Jacques Cartier. Le prix demandé était de \$1.00 par poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.10 par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 60 lbs.

Les pois No 2, valent 85 à 90c et les pois cuisants de 95c à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le sarrasin vaut \$1.40 par 96 livres (2 minots).

**BEURRE**

**MARCHÉS ANGLAIS.**

On écrit de Bristol, le 16 mai :

"La fabrication dans nos campagnes est considérable, de sorte que la demande de l'intérieur pour les beurres étrangers est diminuée. Les prix sont généralement sans changement. Les beurres d'Australie se vendent lentement aux prix de 80 à 86s pour le premier choix et de 72 à 78s pour le 2e choix. Les Limerick et les Waterford valent de 72 à 80s."

On écrit de Liverpool, le 17 mai :

"Beurre tout à fait lent pour toutes les provenances :

Australie de choix, boîtes.	60 à 70s
" bonne qualité, boîtes.	40 à 50s
Crémeries américaines, tinettes	38 à 40s
" d'Irlande, boîtes.	80 à 84s
" du Danemark, quarts	84 à 88s

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

On trouvera sur une autre page le compte-rendu d'une réunion de l'Association du Beurre et du Fromage à laquelle assistaient l'honorable M. Beauvieux, représentant le gouvernement de Québec et M. le professeur Robertson, représentant le gouvernement fédéral. Ces deux Messieurs ont assuré les membres de l'association de la résolution de leur gouvernement respectif d'exécuter leurs promesses et nous pouvons, sur leur parole, annoncer aux fabricants, que, à partir de la 3e semaine de juin, la prime de 1c par livre sera payée, et il y aura des réfrigérateurs pour transporter le beurre en Angleterre.

Pour le moment, le mieux que nous puissions dire c'est que l'on trouve des acheteurs à 15c à Montréal. Le détail se fait aux prix de 15½ à 16c.

Il n'y a pas de demande pour les beurres de ferme.

**FROMAGE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

On écrit de Bristol, le 16 mai :

"Une baisse énorme a eu lieu et le marché est démoralisé. On offre des fromages canadiens d'automne aux prix

de 42 à 46s; les fromages d'août, de 38 à 40s. et les fromages d'été, de 35 à 37s. Il est arrivé de fortes consignations (pour la saison) de vieux fromages qui se sont vendus à très bas prix. Le fromage nouveau canadien (d'été) a été vendu à expédier cette semaine à des prix équivalents à 34 ou 35s. livré ici. De sorte que la saison s'ouvre à des prix très raisonnables."

On écrit de Liverpool, le 17 mai :

"Notre marché est encore très faible et les cours sont nominaux, nous croyons qu'ils ne peuvent guère descendre plus bas. Les ventes sont très difficiles à faire, même à vil prix. Nous cotons :

Fromage de juillet-août.	38 à 40s
Canadien blanc d'août.	40 à 42s
Canadien d'automne, coloré.	42 à 44s
Septembre blanc.	42 à 44s
Septembre-octobre de Québec, coloré.	40 à 42s
Septembre coloré d'Ontario, fancy.	44 à 45s
Septembre blanc d'Ontario, fancy.	43 à 44s.

**MARCHÉS DES ETATS-UNIS**

Ogdensburg, N. Y., 25 mai.—En vente, 1,420 fromages; le tout a été vendu à 6½c.

Canton, N. Y., 25 mai.—Il a été vendu 2,000 meules à 6.3/16c et 800 tinettes de beurre à 19½c.

Utica, N. Y., 27 mai. Ventes de la journée, 200 meules à 5½c; 2850 à 6c; 1900 à 6½c; 345 à 6½c; 37 à 6½c; 100 tinettes de beurre consignées; 6 tinettes vendues à 19c.

Little Falls, N. Y., 27 mai. Ventes: 4380 meules à 6c; 690 à 6½c; 454 consignées; 26 tinettes de crémeries à 18c.

**MARCHÉ D'ONTARIO**

Woodstock, 23 mai. Pas de ventes aujourd'hui.

Listowell, 23 mai. Vingt-cinq fromageries ont mis en vente 2654 fromages de mai. Ventes: 200 à 6.3/16c; 1380 à 6½c; 354 à 6.7/16c et 75 à 6½c.

Brockville, 23 mai. On a mis sur le marché 2440 fromages colorés et 820 blancs. Ventes: 204 blancs et 392 colorés à 6½c.

London, 25 mai.—En vente 3,270 meules de mai, de 25 fromageries. Ventes: 1,270 à 6.5/16c; 400 à 6½c et 40 à 6½c. Marché actif.

Ingersoll, 25 mai.—En vente, 697 meules. Ventes: 322 à 6½c, 106 à 6.9/16c.

Belleville, 28 mai.—Trente-trois fromageries ont mis en vente 2,410 meules dont 1,470 de fromage blanc et 860 de

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

## BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

### AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurreries

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLSE



coloré. Ventes: coloré, 520 à 8½c; blanc, 1,060 à 6 13/16 et 260 à 6½c.  
*Peterboro*, 28 mai.—En vente, 2,400 meules. Ventes: 300 à 6 11/16, 1,170 à 6½c, 380 à 6 9/16c et 354 à 6½c.  
*Campbellford*, 28 mai.—En vente: 476 colorés et 539 blancs; ventes: 605 à 6.13/16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

A Cowarville, samedi, 1218 fromages blancs ont été mis en vente et vendus à 6½.

A Montréal, au quai, lundi, 1500 fromages étaient offerts en vente. Les acheteurs ont été plus empressés et tous les bons lots ont été pris à 6½c. Les autres se sont vendus à partir de 6c.

Chez les commissionnaires, le prix a été de 6½ à 6¾c pour les lots sans défaut, et de 6 à 6½c pour ceux qui avaient quelque tare. M. Vaillancourt a obtenu 6½c pour un ou deux lots de fromage de belle qualité.

Comme on le voit, le marché s'est un peu amélioré et tout porte à croire que le prix se baissera plus, d'ici à l'arrivée du fromage d'herbe qui devra commander une hausse.

Nous conseillons aux fromagers de continuer à consigner ou à vendre, aussitôt qu'il sera mûr, tout leur fromage d'étable, même s'il ne doit pas rapporter plus de 6½c. Ils n'ont rien à gagner à garder ce fromage; s'ils essayaient d'en passer quelques meules avec le fromage d'herbe, ce serait à leur détriment, car, à l'inspection, on leur ferait des déductions plus considérables.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Meules
Mongolian	Liverpool	1706
Vancouver	"	7950
Buenos Ayrean	Glasgow	283
Concordia	"	378
Gerona	Londres	5,084
Mexico	Bristol	4,309
Total.....		19,710
Sém corresp. 1894.		34,253

Expédition à date :		
1895.....		56,378
1894.....		60,917

ŒUFS

Le marché est calme et les prix sont les mêmes: 10 à 10½c la douzaine.

A New-York, les œufs valent de 12½ à 13½c.

A Liverpool, le 17 mai, on cotait les œufs d'Irlande 5s 3d à 5s 10d et ceux du continent, de 4s à 5s par 10 douzaines.

FRUITS

Les oranges et les citrons restent fermes. Il est arrivé un navire de la Jamaïque avec des bananes et ce fruit se vend maintenant de 75c à \$1.50 le régime.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre valent de 55 à 60 au char et de 65 à 70c en petits lots, par 90 lbs.

A Boston on cote :

Hébrons, le minot.....	de 60 à 65c
Roses, le minot.....	de 60 à 63c
White Stars et Burbanks.....	de 60 à 63c
Rouges du Dakota.....	de 50 à 53c
De l'île de P. E. ....	de 00 à 00c

FOIN PRESSE ET FOURRAGES  
 A Boston on cote :  
 Choix à fancy en grosses balles..... \$14 50 à \$15 50

Choix à fancy en petites balles..... 14 00 à 15 00  
 Beau à bon..... 12 00 à 13 00  
 Pauvre à ordinaire..... 10 00 à 12 00  
 Mélé..... 11 00 à 12 00  
 Paille de seigle..... 14 00 à 14 50  
 " d'avoine..... 8 00 à 9 00  
 Arrivages de la semaine 211 chars de foin et 19 chars de paille; semaine précédente 153 chars de foin et 12 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 19 chars étaient en transit pour l'exportation.

Les arrivages sont encore modérés, mais la demande n'est pas active et les arrivages la satisfont à peu près. Il y a encore sur le marché beaucoup de foin ordinaire et pauvre qui se vend lentement, même à de bas prix. Mais le foin de bonne qualité est moins abondant et se vend au plein prix, quelques chars même au-dessus de nos cotes. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Co. de Boston).

A Montréal, l'exportation paie les mêmes prix que la semaine dernière, mais le ton général paraît un peu plus ferme.

Le marché de détail est tranquille pour tous les fourrages.

Nous cotons au détail :

Foin presse No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2, do ....	6 00 à 7 00
do do No 3, do ....	0 00 à 00 00
Paille vieille do ....	4 50 à 5 50
Moulée extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do .....	00 00 à 22 00
do No 2, do .....	00 00 à 21 00
Grn blanc do .....	00 00 à 20 00
do No 2, do .....	00 00 à 19 00
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Sou (Manitoba) do .....	16 00 à 17 00
do (Ontario) do .....	17 00 à 18 00
do au char .....	15 00 à 16 00
Bl-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 28 00

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 — A CHICAGO — 1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !

J. N. DUGUAY,

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" : sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission. 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive Sud et la "Jersey Lily" à celle de la Rive Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



La WASHINGTON BUILDING TRUST CO. (Incorporée) Capital Social \$400,000

BUREAUX D'ADMINISTRATION:--SALLES 20 à 25 BANQUE DU PEUPLE, MONTREAL, CAN.

Offre au public un placement sans égal sur ACTIONS-COUPONS, payées semi-annuellement aux taux de 5 pour cent, exigible en aucun temps au bout de 12 ans et garanti par son capital-actions placé en bons du gouvernement. Aussi Actions-Coupons vente à \$70, par action portant 1 pour cent semi-annuellement, et valant \$100, à maturité au bout de 90 mois, exigibles en aucun temps au bout de 6 mois. Les coupons par versement sont exigibles en aucun temps avec le plein montant du capital et des intérêts, échec garanti en 90 mois.

Elle présente la seule garantie absolue qui ait jamais été offerte. Ses administrateurs aux Etats-Unis et au Canada sont au premier rang des cercles financiers et commerciaux dans le monde.

OFFICIERS DES ETATS-UNIS :

President:—T. NADEAU, Pre-ident de la Cie de Manuf. de Pianos Foisy. Vice-President:—L. B. PEASE, Editeur de "The Evening Reporter", President du "Board of Trade" de Woonsocket, R. I. Tresorier:—L'HON. CHAS. P. BENNETT, Secrétaire J'Etat, Rhode Island. Secrétaire: THOS. F. G. FOISY, HON. A. CHOQUET, Probate Judge, Etat du Rhode Island, Avocat principal. OSCAR NADEAU Caissier.

COMITÉ EXECUTIF :

T. NADEAU, HENRY E. TIEPKE, THOS. F. G. FOISY  
 SOUSOFFICERS ET DIRECTEURS :

President—R. BICKERDIKE, Vice-Prés. Banque d'Hochelega.  
 Vice President—H. LAPORTE de la maison Laporte, Martin & Co  
 President de la Chambre de Commerce.

Tresorier.—J. S. BOUSQUET, Gérant Banque du Peuple, THOS. F. G. FOISY, Tresorier et Gerant de la Cie Manufacturière de Pianos Foisy.  
 CHARLES DESMARTEAU, Comptable et Syndic.  
 J. J. BEAUCHAMP, Procureur en loi. C. E. LECLERC, Notaire.  
 JAMES WRIGHT, Evaluator.

Banquier—LA BANQUE DU PEUPLE, Montreal.

Adressez toutes communications à

T. NADEAU, Président.

Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 27 00

**MARCHE AUX BESTIAUX**

Les arrivages de la semaine dernière ont été :

**PARCS DU PACIFIQUE.**

Bêtes à cornes.....	3550
Moutons.....	650
Porcs.....	1544
Veaux.....	275
On a mis en vente lundi, aux abat-toirs de l'Est :	
Bêtes à cornes.....	250
Moutons.....	200
Agneaux.....	200
Veaux.....	500
Porcs maigres.....	80

L'exportation, sur réception de cotes en baisse du marché anglais, n'a pas beaucoup acheté sur notre marché; mais les prix ont été soutenus.

La boucherie a payé, lundi :

Bêtes à cornes, 1er choix.....	4 1/2 à 5 c
" " 2e ".....	4 à 4 1/2 c
" " 3e qualité.....	3 à 3 1/2 c
Moutons, la tête.....	\$4.50 à \$8.00
Agneaux ".....	3.00 à 4.25
Veaux ".....	4.00 à 12.00
Porcs gras les 100 livres.....	4 75 à 5.00

Les exportations de la semaine ont été: Bêtes à cornes, 4,231; moutons, 1,198.

**AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.—**

Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Montréal. — Richmond & Cie., restaur.

Smith & Co, marchands de glace.  
M. Besner & Co, hôtel.  
Contant, Granger & Cie, bouchers.  
Montreal Fur Dressing & Dying Co.  
Morton, Phillips & Co, libraires.  
Volkert & Co, fourrures.  
Desgagné & Champagne, plombiers.  
L. P. Forest & Cie, épiciers.  
Lefebvre & Rasconi, agents de manufactures.  
Berthelet & Frère, tailleurs.  
St. Henri de Montréal. — O. Rivet & Cie, manufacturiers de chaussures.  
St. Charles, St. Hyacinthe. — Morin & Cie, aqueduc.

Lévis. — La Compagnie de Publication du *Moniteur*.

Québec. — E. F. Lavoie & Cie, commerçants.

Sherbrooke. — Collins & McDonnell, hôtel.

Varenes. — Morin & Cie, aqueduc.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

Montréal. — Leroux & Leroux, maçons; Edmond et Mastai Leroux.

Marenger & Frères, entrepreneurs; Adrien, Ferdinand, Philias Marenger, seul.

Allard, Beausoleil & Cie, inventeurs; Ferdinand Allard et Jos. M. Beausoleil.

Larivière & Allard, beurre et fromage; Herménégilde Larivière et Isidore Allard.

Préfontaine & Frères, épiciers; J. Cléophas Préfontaine, jr. et J. Armand Préfontaine.

Bourgeau Manufacturing Co.; Louis J. Bourgeau, seul.

J. J. Hayes & Co., bois et charbon; Catherine O'Donnell, épouse de J. J. Hayes, seule.

Lasky Manufacturing Co.; Meno Lasky, seul.

Argyle Dairy Co., laiterie; N. Fraser, seul.

M. Besner & Cie, hôtel; Maurille Besner et Caroline Sauvê.

Dunbar & Sullivan, entrepreneurs; Charles F. H. Harris Dunbar et Michael Sullivan.

J. W. Smith & Co, marchands de glace; J. W. Smith, seul.

J. B. Fafard & Cie, hôtel; Mme J. B. Fafard, seule.

H. D. Simmons & Co, agents de manufactures; Mme H. D. Simmons, seule.

B. Dion & Cie, bois et charbon; Benjamin Dion et Isidore Ressler.

J. B. Fafard & Cie, hôtel; Amanda Sauriol, épouse de Jean Bte Fafard, seule.

Hermas Savaria & Cie, commerçants d'animaux; Justine Cardin, épouse de Hermas Savaria, seule.

Wright, Cooper & Co, bicycles; Archibald Wright et Hugh B. Cowper.

A. Cohen & Co, tailleurs; Abraham Cohen et Samuel Levinson.

J. E. Dupuis, nouveautés; Jos Edmond Dupuis et Jos Raphael Maillet.

P. Martineau & Cie, agents d'immeubles; Mme Héloïse Beauchamp, épouse de Pierre Martineau, seule.

N. Surprenant et Fils, tabacs; Nap. Surprenant et Wilfrid alias Alfred Surprenant.

Lévis. — La Compagnie de Publication du *Moniteur*; Emile Gelly, seul.

Longueuil. — J. A. Dupuis & Cie, hôtel; Emma Hémond, épouse de Jules Arède Dupuis, seule.

**H. B. MUIR & Co** LAINAGES et FOURNITURES EN GROS

No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE,

QUEBEC.

**H. A. NELSON & FILS**

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

— TELS QUE —

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

69 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL — H. A. NELSON & FILS — 56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

**BURNS & LEWIS**

Habillements Confectionnés en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ECHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS:

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

**Marbleton.**—Weyland & Chester, forgerons; Chilton M. Weyland et Henry T. Chester.

**Québec.**—J. Sauviat & Co, tailleurs; Eléonard Parant, seul.

E. F. Lavoie & Cie, commerçants; Emélie Lavoie, seule.

Lemieux, Gale & Cie, agents; Octave Lemieux et Joseph A. Gale.

Mme F. Beauchamps, fruits; Sarah Desbecquets, épouse de Ferd. Beauchamp, seule.

**St-Alban et Lachevrotière.**—Damase Naud & Cie, carriers; Damase Naud et Olivier St-Jean.

## FONDS A VENDRE

**Montréal.**—A. Dubois & Cie, manufacturiers de chaussures; aux enchères.

J. O. MacFarlane & Co, fabricants de cigares; sur soumissions.

H. J. Dreyfus & Cie, bijoutiers; aux enchères.

A. Poyaner, marchandises de fantaisie; aux enchères.

## FONDS VENDUS

**Montréal.**—H. Duverger, importateur de nouveautés; à 67½c.

Ephrem Lemay, tailleur.

Lightbound, Ralston & Co, épiciers en gros; à Carter, Galbraith & Co.

Mme E. Lapointe, buvette; à E. Paquette.

**Chambly Canton.**—Napoléon Courtemanche, hôtel.

**Grande Frenière.**—L. W. J. Paiement, mag. gnl.; à 49c.

**Grande Clairière.**—Patrick Trottier, mag. gnl.; à H. Amarrit.

**Stanford.**—O. Morelle & Cie, hôtel; à L. Lamy.

**St-Jean Port Joli.**—Jos. Peltier & fils, mag. gnl.; à 49c.

**St-Henri de Montréal.**—J. R. Labelle & Cie, nouveautés; à 29.

**St-Jérôme.**—Bélangier & Frères, eaux gazeuses; à A. Guilbault.

**Yamachiche.**—P. Laberge, mar. gnl.; à 62c.

## INCENDIES

**Montréal.**—N. Rhéaume & frères, encadreurs; assurés.

Boyd, Gillies & Co, papeteries en gros; assurés.

W. Thomas & Co., fourrures en gros; assurés.

**Québec.**—Melville B. Berry, amiante; assuré.

Jos. Brown, bric à brac; assuré.

Sylvestre Griffin, hôtel; assuré.

**Bedford.**—O. Amyreault, photographe.

Prosper Chaussé, tailleur.

Ephrem Dupuis, carrossier.

Jos. Millette, cordonnier.

Eugène Sears, forgeron.

## DÉCÈS

**Montréal.**—Arnold Espié, vaisselle.

Hugh McReevy, épicier.

Lawrence Flynn, hôtel.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Montréal.**—A. L. Barlow, bois et charbon.

Broway Tailoring Co., tailleurs.

Akerman, Little & Co., lithographes.

Commercial Printing & Litho. Co.

H. A. Proulx, éditeur.

E. Bourque, pharmacien.

E. D. Fontaine, pâtissier.

John Gow, bois de sciage.

Dr Lavigne, pharmacien.

**Lachute.**—D. Kerr, marchandises de fantaisie.

**Buckingham.**—W. Fortier, épicier.

**Calumet.**—George Ferrera, mag. gnl.

**Dudswell.**—R. N. Arkley, scierie.

Wm Steacy, scierie.

**Richmond.**—E. J. Woodburn, ferronnerie.

**St Hyacinthe.**—Jos. Beauchemin, meublier.

**Stoctave de Rimouski.**—Philius Coté, mag. gnl.

**Trois-Rivières.**—Charles Roger, meublier.

**Trois Saumons.**—Arthur Talbot, fabricant de beurre.

## DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

**Notre-Dame de Grâce.**—Mme Isabella Vialar, épouse de M. Isidore Auguste Marlartre, ajusteur mécanicien.

**St-Henri de Montréal.**—Mme Meline Lachance, épouse de M. Edmond Dompousse.

## DIVIDENDES DE FAILLITES.

**Montréal.**—Louis Vermette, le 10 juin.

**Québec.**—Octave Vézina, le 4 juin.

L. L. Dussault, le 10 juin.

Geo. Roy, le 10 juin.

## CURATEURS

**Montréal.**—Chs. Desmarteau à Beaudry & frère.

**Gentilly.**—Amédée Lamarche à Moise Duguay.

**St-Sébastien.**—Jos. Lavoie à Jules Lanoureux.

## CESSIONS

**Montréal.**—S. Bernard, nouveautés; à Kent & Turcotte.

J. B. Desrochers, épicier; ass. le 7 juin.

Larue & Pouliot, tailleurs; à Kent & Turcotte.

Montreal City Club; liquidation, ass. le 5 juin.

**L'Islet.**—A. Lemieux, mag. gnl.; offre 40c. comptant.

**St-Jérôme de Chicoutimi.**—Basile Néron, mag gnl.; offre 30c. comptant.

**Fort Coulonge.**—Mlle E. Grégoire, mag gnl.; à Kent & Turcotte.

## EN DIFFICULTÉS

**Montréal.**—Théo. Schwartz, buvette; sous saisie.

W. J. Cooke, plâtrier; vente par huissier, annoncée.

Henri Larin, photographe; vente par huissier, annoncée.

Mme J. B. Robert, modiste; demande du délai.

## CONCORDATS.

**Montréal.**—E. M. Glouberson & Son, nouveautés; demande de cession réglée.

**Rigaud.**—André Faurville, colporteur; à 25c.

## PROVINCE D'ONTARIO

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Hamilton.**—American Optical & Jewelry Co.

Parker & Bookee, opticiens, etc.

**Cannington.**—Brandon Bros, épiciers et boulangers.

**Sault Ste-Marie.**—Burns & Biggings, épiciers, etc.

**Ingersoll.**—Silverthorn & Ohlman, épiciers, etc.

W. & F. Bowman, usine à gaz.

**Morrisburg.**—Bradfield Bros & Co, ferronnerie.

**Welland.**—Taylor & Moore, grains

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

**Hamilton.**—American Optical & Jewelry Co.; W. E. Parker, seul.

**Cannington.**—Brandon Bros, épiciers et boulangers; Richard Brandon, seul.

**Sault Ste Marie.**—Biggins & Co., épiciers, etc.; Lillian Biggins, seule.

**Welland.**—Taylor et Cooper, grains.

## FONDS A VENDRE

**Toronto.**—Henry Cohen, meubles et poêles; aux enchères.

W. Allworth, épicier.

**Grantley.**—J. C. Munro, mag. gnl; sur soumissions.

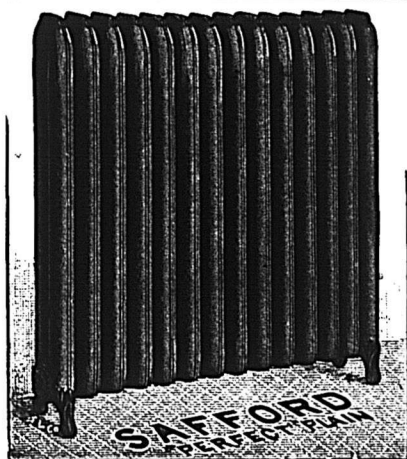
**Fonthill.**—J. F. Davis, boulanger.

**Dashwood.**—Anna Ball, meubles et pompes funèbres; aux enchères.

## FONDS VENDUS

**Toronto.**—G. T. Wolfe, épicier; à H. A. Wolfe.

**Hamilton.**—Edward Plumb, épicier et boucher.



# The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

## RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS,  
PAQUETAGE,  
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.



*Chesterville.*—H. W. Moad & Son, mag. gnl; à Durand & Beckstead.  
*Cannington.*—Cannington Electric Light Co. (Ltd); à Dobson & Co.  
*Clinton.*—James A. Ford, boucher; à Couch A. Wilson.  
*Coldwater.*—D. B. Denison, hôtel.  
*Fergus.*—John Gilmour; à Adolphe & Co.  
*Harrow.*—A. Klie, hôtel; à J. Bratt.  
*Goderich.*—Alice Henning, librairie et marchandises de fantaisie; à Aleck Saunders.  
*Listowel.*—Ballard & Coghill, tailleur; à J. C. Hay.  
*Lindsay.*—E. Benson, hôtel; à J. Wardrobe.  
*London.*—E. L. Liddicott, épiciier.  
*Lions Head.*—Moore & Vandusen, mag. gnl; à R. E. Moore.  
*L'Amable.*—Sutton & Co., carrossiers; à Geo. Long.  
*Mag. ctawan.*—A. Fitzer, hôtel.  
*Magnooth.*—John Dennison, ferblan- tier.  
 M. J. Fitzgerald, hôtel; à David Sta- bles.  
*Norwood.*—A. S. Harrison, boulanger, etc.; à David Foster.  
*Odessa.*—W. W. Lyons, poêles et fer- blanterie; à Smiley & Heinstreet.  
*Parkill.*—S. Tudor, liqueurs; à Mar- tin Breen.  
*Pakenham.*—C. B. McAllister, farines, etc.; à J. H. Francis.  
*Rat Portage.*—R. P. Murphy, écurie de louage.  
*Windsor.*—A. Smith, hôtel; à John Jay.  
*Welland.*—C. J. Pagé, épiciier et fer- ronnerie.

*Waterford*—S. Tobin, boucher; à Wm Cammell.  
*Northwood.*—W. C. Pipes, mag. gnl.  
*Arthur.*—G. A. Scroggie, épiciier; à G. B. Stephenson & Co.  
*Alma.*—R. C. Donaghy, épiciier; à A. Griffin.  
*Springfield.*—A. T. Tufford, pharma- cien; à Dr Shaw.  
*Smithville.*—Edw. Atkins, hôtel; à Al- bert Teeter.  
*Emsdale.*—H. Shaw & Co., mag. gnl; à G. B. Miller.  
*Teeswater.*—J. A. Forsyth, épiciier; à Little & Elliott.

INCENDIES

*Toronto.*—Wm. Levack, boucher en gros; assuré.  
 Baily & Lambert, manufacturiers de pliants et d'escabeaux.  
 T. Crowley & Co., encadreurs.  
 The Interior Woodward Manufactur- ing Co.  
 C. Schack & Co., fabricants de mon- tres, (Show Cases).  
 Mod Kiely, écurie de louage.  
*International Bridge.*—Vahey Bros, mag. gnl.  
*Simcoe.*—Carl. & Wark, instruments aratoires.  
 J. H. Landon, hôtel.  
*Courtland.*—Mathilda R. Vincent, épi- cerie.  
*Chatham.*—A. Cohen, confections et chaussures.  
*Florence.*—M. V. Morrill, mag. gnl.  
*Wingham.*—Union Furniture Co. (Ltd.), assurée.  
*St-Jean.*—E. McNab, forgeron.  
 W. Thompson, cordonnier.

*Kingston*—Murry & Taylor, nouveau- tés; assurés.  
*Aylmer.*—C. A. Price, entrepreneur.  
 John T. Rowe, facteur d'orgues.  
*Ottawa.*—J. A. Desrivières, moulin à planer; assuré.

DÉCÈS

*Toronto.*—C. R. Bagley, fabricant de bijoux.  
 G. H. Thrope, hôtel.  
*Hamilton.*—Wm. Farmer, pétrole et plombier.  
*Ottawa.*—Samuel Rogers & Son, pom- pes funèbres; Samuel Rogers, décédé.  
*Kingston.*—G. W. Robinson, carros- sier.  
*London.*—Joseph Gatechiffe, boucher.  
*Goderich.*—R. Price & Son, épiciiers; Rees Price, décédé.  
*Woodstock.*—Bean & Westlake, confi- seurs; C. G. Bean, décédé.  
*Mitchell.*—Thos. Mulhern, provisions.  
*Fingal.*—Macpherson & Co, manufac- turiers de machines; Daniel Macpher- son, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

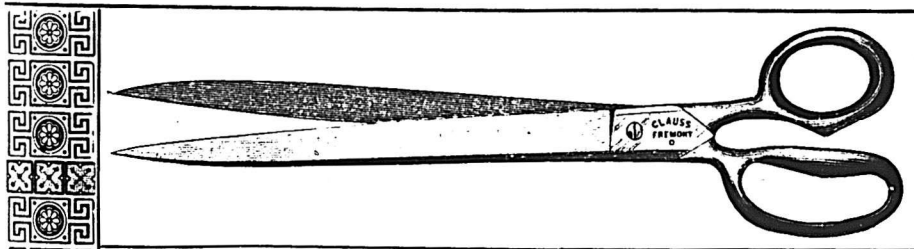
*Beeton.*—P. Zoeger, mag. gnl.  
*Norwood.*—Margaret Clancy, hôtel.  
*Rat Portage.*—Rat Portage Steam Laundry.

CESSIONS.

*Toronto.*—Charle Cluthe, fabricant de trouses, etc.; à H. Virgeon.  
*Hamilton.*—Jane McDougall, vaisselle, etc.; à Henry Carpenter.  
*Kingston.*—G. T. Hobart & Sons, phar- maciens; à D. F. Armstrong.  
 Benj. Silver, confection; à Albert E. Smythe.

Les Ciseaux "CLAUSS"

J. Bourdeau & Fils



Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co.

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,

FOURRURES

et CASQUETTES

SONT CONNUS

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en men- tionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

DANS LE

MONDE ENTIER.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

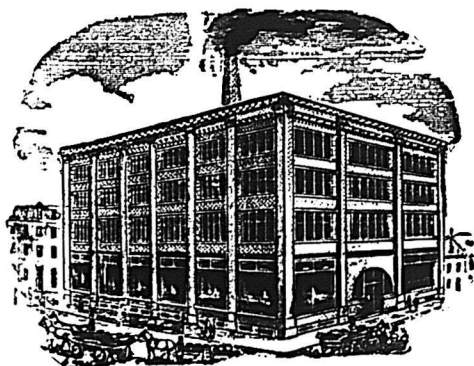
ROBIN, SADLER & HAWORTH,

MONTREAL & TORONTO

Manufacturiers de.....

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE



Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre indiquer où les courroies doivent tourner.

*Berlin.*—Wm Stein & Co., épicier; à Wm Ross.  
*Woodstock.*—Frank Pond, tailleur; à W. P. Robinson.  
*Grantley.*—J. C. Munro, mag. gnl.; à J. T. Tennant.  
*Ste Catherine.*—J. Nay & Co, épiciers; à R. Fowler.  
*Sheffield.*—E. McLaughlin, boulanger; à W. G. Wilson.  
*Ridgetown.*—Mme M. R. Robins, boulangerie.  
*Ruthven.*—J. E. Moore, mag. gnl.; à C. B. Armstrong.

EN DIFFICULTÉS

*Toronto.*—Charles Stark Co, armuriers, etc.; sous saisie.  
 Agnès Taylor, marchandises de fantaisie; vendue par huissier.  
*Hamilton.*—Berryman & Nex, tabacs; sous saisie.  
 W. J. Wynn, billard; sous saisie.  
*Ottawa.*—J. K. Glenn, ferblantier, etc; sous saisie.  
*Eganville.*—Fraser & Timm, chaussures; demande du délai.  
*Gall.*—W. J. Hutton & Co, ferronnerie; demande du délai.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Fairville.*—Dalton & Elliott, bois de sciage.

FONDS A VENDRE

*St. Jean.*—W. E. Raymond, épicier; à J. T. Raymond.

DÉCÈS

*St. Jean.*—J. J. Munro & Son, fabricants de valises; J. T. Munro, décédé.

EN DIFFICULTÉS  
*St. Jean.*—T. J. Cronin, liqueurs; demande du délai.

NOUVELLE ECOSSE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Darmouth.*—Albert Hutchison, glace; Ann Hutchinson, seule.  
*Halifax.*—Mitchell & Myers, poisson; Wm Mitchell et Wm Myers.  
*Little Glace Bay.*—Louis A. Patrie, bijoutier; Mary Patrie, seule.  
*New Glasgow.*—Walker & Irving, nouveautés; Ellen Walker et Mary Irving.

FONDS A VENDRE

*Halifax.*—E J. H. Pauley, tabac; aux enchères.  
*New Glasgow.*—G. C. Armstrong, épicier.

FONDS VENDUS

*Westville.*—R. C. Munro, mag. gnl.; à H. Cummings.  
*Wolfville.*—T. A. Munro, nouveautés et tailleur.

DÉCÈS

*Windsor.*—I. F. Carver, nouveautés.

CESSIONS

*Amherst.*—W. H. Fowler, ferblantier.  
*New Victoria Mines.*—M. C. Young, mag. gnl.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Victoria.*—Wright Bros, mag. gnl.  
*Kensington.*—Anderson Bros, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Kensington.*—Anderson Bros, mag. gnl.; John Anderson, seul.

*Summerside.*—Waugh & Steeves, épiciers; D. M. Waugh et W. S. Steeves.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

*Winnipeg.*—Northwest Hide Co.  
*Edmonton.*—McGregor & Tindale, écurie de louage.  
*Rapid City.*—Gardner & Owens, ferronnerie.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

*Rapid City.*—Gardner & Owens, ferronnerie; Edgar Gardner seul.

FONDS VENDUS

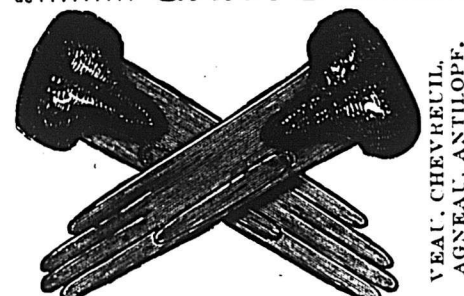
*Balmoral.*—W. Delahaye mag. gnl.; à J. A. Frayne & Co.  
*Lacombe.*—J. L. Beatty, forgeron.  
*Stonewall.*—Perry & Co., pierre à chaud.

*Grand Claridre.*—Patrick Trottier, mag. gnl.; à H. D. Amazit.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Hartney.*—S. K. Colquhoun, mag. gnl.  
 J. Young, ferronnerie.  
*Melita.*—T. M. Walker, hôtel.  
*Banff.*—Mme S. O'Connor, liqueurs en gros.  
*Carman.*—Jas. Williams, hôtel.  
*Hockstadt.*—Wm. Lavin, fabricant de fromage.  
*Nee-pawa.*—Young & Farrell, bois de sciage.  
*La Rivière.*—W. S. Thorne, hôtel.  
**COLOMBIE ANGLAISE**  
 DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS  
*Chulliwack.*—Henderson Bros, mag. gnl.

J. Z. DESORMEAU & CIE, GANTS et Mitaines en de... Kid. ....



VEAU. CHEVREUIL. AGNEAU. ANTILOPE.

Bureaux: 298, 300 rue St-Paul, Montreal.  
 N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

Decorations en Papier, Linorusta-Walton et Kalsomine  
 Les derniers modèles de Paris et New-York.

P. L. DUVERT & CIE, de Paris, (France)  
 ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES  
 Magasin et atelier

563 RUE ST-URBAIN  
 Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes

J. G. A. GENDREAU  
 Chirurgien-Dentiste

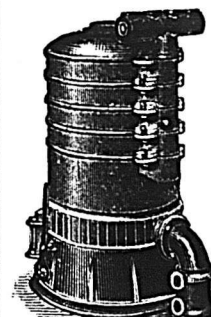


Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.  
 Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

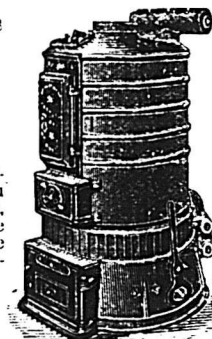
No. 20 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc.  
 Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT SUR LE MARCHÉ

- Aberdeen, - - -
- Paul Jones, - - -
- Melrose, - - -
- Blackstone, - - -
- Little Buck



BLACKSTONE CIGAR FACTORY  
 VILLENEUVE & CIE.



*Lower Nicola.*—G. B. Armstrong & Co, mag. gnl.  
*Vancouver.*—McCain & Menzies, entrepreneurs.  
*Victoria.*—Findley Bros, fabricants de savons.  
*New Westminster.*—British Columbia Grocery Co.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Lower Nicola*—G. B. Armstrong & Co, mag. gnl; G. B. Armstrong, seul.  
*Vancouver.*—McCain & Menzies, entrepreneurs; M. Menzies, seul.

FONDS A VENDRE.

*Victoria.*—Wm Haxlett, épicier.  
 Ewen Morrison, bois de sciage.

FONDS VENDUS.

*Duncan's*—R. Porter & Son, bouchers; à Ford Bros.  
*New Denver.*—Freeze & Ryan, mag. gnl.

*New Westminster.*—Mme L. E Gordon, thé; à J. H. Woolliams & Co.

*Victoria.*—N. H. Brown, hôtel; à W. Sills.

J. H. Gaerdes, buvettes; à J. H. Lindsay.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Ashcroft.*—British Columbia Mining Journal (A. H. Troupe & Co.); imprimeurs et éditeurs.

*Golden.*—C. E. Hamilton, buvette.

*Victoria.*—Blakie & Mckinnon, provisions.

CESSIONS

*New Westmins'er.*—British Columbia Grocery Co.

Chas McDonough, mag. gnl.  
 Rae & Lamb, épiciers; à M. Sinclair.  
*New Denver.*—J. Almcuré, mag. gnl.  
*Vancouver.*—McMillan & McLeod, épiciers.

EN DIFFICULTÉS

*Nelson.*—R. E. Lemon, mag. gnl.; demande de délai.

*Vacouver.*—J. R. C Jones, barbier; vendu par le Shérif.

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

**ALFRED GERVAIS, COMPTABLE**

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.  
 Billets Escomptes. Spécialité: INVENTAIRES.

Telephone 2935

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

La production annuelle de la cire du Chili est d'environ 8,000 à 10,000 quintaux; un dixième seulement de cette production est utilisé dans le pays même pour les couvents, les églises, etc.; le reste est exporté.

La zone de production est comprise entre les provinces de Coquimbo, au Nord, et de la Conception, au Sud.

Le prix de la cire varie suivant les fluctuations du change. Les principaux marchés d'importation sont Hambourg, Liverpool et le Havre. En 192, la cire valait de \$60.00 à \$70.00 le quintal; actuellement son prix varie de \$14.00 à \$16.00, suivant la qualité.

Les cires du Chili se divisent en trois espèces: blanche, jaune et ombrée (verdâtre). Pour chaque espèce, on distingue trois qualités différentes qui dépendent du degré de raffinage auquel la cire a été soumise par les producteurs eux-mêmes. En général, ce raffinage est défectueux, d'abord parce que les producteurs cherchent à ne rien perdre dans cette opération, et ensuite parce que les appareils dont ils font usage sont extrêmement rudimentaires.

Ces produits sont d'ailleurs fréquemment falsifiés. On leur incorpore des coquilles pilées, de la graisse et des résidus de fabrication, qui augmentent leur poids et diminuent leur qualité.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

Références des meilleures maisons de la ville

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES.....  
 TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

**N. F. & V. GUERTIN ...**

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732

LIVRES BLANCS

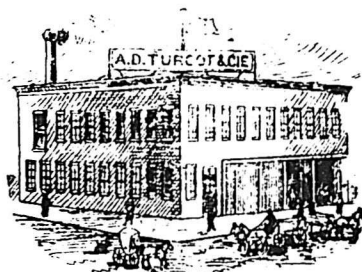
79 Rue St-Jacques

SOUSCRIPTIONS VOUS COMMANDER

PRIX MODERES.

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



**A. D. TURCOT & Cie**

MANUFACTURIERS DE.....

Portes, Chassis et Jalousies.

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulin à Emboueter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

Pour avoir  
 des Dents  
 Blanches

IL N'Y A RIEN DE MIEUX QUE LA

**GOMME A MACHER**

**MEXICAN FRUIT de SOMERVILLE**

EN VENTE PARTOUT A 5 Cents LE PAQUET.

**C. R. SOMERVILLE, - LONDON, ONT.**

DECORATION  
 d'Eglises,  
 de Chapelles,  
 Edifices  
 Publics,  
 Résidences  
 Privées,  
 Etc.

FABRICANT  
 DE  
 VITRAUX PEINTS  
 et en Mosaïque.

IMPORTATEUR  
 DE  
 TAPISSERIES.  
 1986, rue Ste Catherine, Montréal.

**D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE DECORATEUR.**

**L**AMBERT & FILS, Constructeurs.  
 357 Rue Berri, Montreal.

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Ferronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

**Nos 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.**

Téléphone 576

NOTES COMMERCIALES

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Colored Cotton Mills Co. a été tenue le 16 mai, aux bureaux de la compagnie, à Montréal. Le rapport des directeurs, qui a été soumis, avoue que le résultat des opérations de l'année n'est pas brillant, par suite de la concurrence des Etats-Unis. Mais la perspective est meilleure; la compagnie a un stock de coton brut, acheté à bas prix, suffisant pour la fabrication jusqu'au 1er novembre. Il a fallu faire des déboursés considérables pour acheter des machines perfectionnées; mais ces machines permettront de fabriquer à meilleur marché. Le nouveau bureau de direction se compose de MM. A. F. Gault, président; C. D. Owen, vice-président; T. King, D. Morrice et R. L. Gault, directeurs.

Depuis l'Exposition de 1889, où elle a fait son entrée dans le monde, on a parlé de la soie artificielle, sans qu'elle ait, jusqu'à présent, justifié les espérances des actionnaires invités à aider de leurs capitaux au développement de ses applications. M. de Chardonnet qui présentait alors cette invention originale, avait pris, en 1855, son premier brevet: il a trouvé des concurrents, et d'autres brevets ont été demandés, notamment par MM. du Vivier et Lehner, pour des procédés de fabrication qui ne sont pas sans un certain air de famille. Il s'agit, dans tous les cas, de nitrocellulose qu'on dénitrate pour lui enlever, autant que possible, son caractère inflammable et même explosif.

D'après "Färber Zeitung" la soie artificielle de Chardonnet se présente dans le commerce sous la forme d'une fibre blanc-grisâtre, douée d'un certain lustre semblable à la soie naturelle bouillie. Il lui manque la souplesse et le cri particulier de cette dernière, aussi bien que sa tenacité et son élasticité. Des expériences comparatives exécutées sur des fibres de même épaisseur auraient donné les résultats suivants:

	Ténacité.	Elasticité
Soie naturelle	214 gr	189 mm par m
Soie artificielle	69 "	155 "

Dans une salle où l'humidité de l'air ne dépassait pas la moyenne normale, la soie artificielle sèche a absorbé, en 2 hrs. 16 p.c. d'humidité: la proportion admise pour la soie naturelle est de 11 p.c. Enfin le poids spécifique de la soie artificielle est de 13 p.c. plus élevé que celui de la soie naturelle.

Au point de vue de la teinture, les différences sont très marquées. Le lavage à l'eau seule rend la fibre de soie artificielle très fragile et il faut la manier avec beaucoup de soin. Les bains de savon n'attaquent pas la fibre, mais les alcalis libres l'altèrent, et les liquides alcalins concentrés la dissolvent, tandis que les acides étendus n'ont pas d'action nuisible. La teinture s'exécute donc sans addition de savon ou d'acide dans le bain, et le nombre des matières tinctoriales utilisables est limité.

Malgré ces déclarations peu encourageantes, le journal allemand n'en conclut pas moins que la soie artificielle peut être produite à plus bas prix que la soie naturelle et remplacer celle-ci dans nombre de ses emplois. Nous ne demandons pas mieux que de le croire, tout en ayant quelques doutes sur l'avenir d'une industrie où se rencontrent tant de chances d'incendie et d'explosion.—(Revue Industrielle).

PROVINCE DE QUÉBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.		DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.	
<b>Beaufort</b>			
Giroux Nap.	Budden John S.	326	
<b>Bedford.</b>			
Côté Ls	Cyr M.	207	
<b>Belœil</b>			
Va'in Chs. N.	Corp. Episc. Cath. Rom. de St Hyacinthe	645	
<b>Blue Bonnets.</b>			
Léger Michel	Lafortune D. A.	140	
<b>Brook Tp.</b>			
Charette J.	Hurtubise A. L.	110	
<b>Chambord.</b>			
Filion Ls et Simard	Budden, J. S.	254	
<b>Château Richer.</b>			
Lefrançois Alex	Lefrançois F. O.	1060	
<b>Cleveland.</b>			
Gagnon F. & fils	Simoneau F.	280	
<b>Eaton.</b>			
Lindsay Chs R.	Lindsay W.	800	
<b>Farnham.</b>			
Chisholme Thos.	McCockill Dme M. J.	102	
<b>Franklin.</b>			
Therrien Dme P.	Small A. et al	100	
<b>Hereford.</b>			
Melrose Wm et Chs.	Hodson A. C.	993	
<b>Lévis.</b>			
Pelletier P. E.	Letellier J. B. E.	118	
Shipman T. D.	Boss J. G.	240	
<b>Longueil.</b>			
Bean Thos. et al	Marselles F. X. A.	197	
<b>Marieville.</b>			
Huot et Ledona.	Ares N. & A.	353	
<b>Matane.</b>			
Bergeron, Russell & Co.	Caverhill & Kiscock	281	
<b>Mont Joli.</b>			
Morrissette L. H.	L'abbé G. H.	171	
<b>Montréal.</b>			
Allard J. B.	Jubinville Grégoire	103	
Barré J. L. et al	Barnabé Jos	157	
Baxter Jas.	Morris John L.	3000	
Bayard A. et al	Bque Nationale	108	
Boyer P.	Lahaie U.	150	
Brunet Jos. E.	Brush Geo. S. et al	159	
Carbonneau Chs Eug	Fittes E. Alb	1e cl.	
Charette J.	Hurtubise A. L.	110	
Cité de Montréal	MacDiarmid J. C.	130	
"	Proulx L. A. W.	370	
"	Desjardins Ed	200	
Coran Geo. B.	Williams Alf. R.	358	
D'Amour Dme V.	Small A. et al	3e cl.	
David Florence M.	Russell W. J.	16246	
Dawitt Frs Chs	Emard J. U.	127	
Dom. Constr. Co	Crathern Jas	228	
Dompousse Jos. & Ed	Guimond C. H. A.	158	
Doré Melina	Lalonde J. H.	100	
Douglass J. D.	Beiser J.	170	
Drapeau L. A.	Boisvert O.	1e cl.	
Gélines A. P. et al	Bque Nationale	143	
Gendron Jos.	Thibaudeau Alf	130	
Gurney, Massey Co	Wynne John H.	950	
Hopkins John W. & al	McNab D.	500	
Hudon Alph	Hudon F. et al	1170	
Hudon Hyac. (abs nt)		612	
Kirkup Rob. L. et al	Bolton Rich. & al	510	
Labrecque J.O. et al	Trust & Loan Co of Can	1050	
Lachance C.	Papineau L. A.	106	
Lassisseraye Dme A. A. (Vve Gauthier Ed. D. et al)	Roy Victor et al	201	
Laverdure Narcisse	Laurin Pierre	230	
Lazarus David.	Ross Wm E.	168	
Marcotte A. et al	Page Dme Caroline	103	
Martel A.	David L. O. et al	200	
McDermott Chs J.	Stephen Geo. W. & al	254	
Ménard N.	Massey, Harris Co	118	
Montreal Carriage Co	Casgrain Hon T. C.	2e cl.	
Nolan Dme.	Hughes Ths	400	
Ottawa & Gatineau Ry Co.	Desmarteau Chs	670	
Quimet Alex.	Loynachan	100	
Perras Edmond	Laurent Jos	101	
Queen's Hotel Co	Dufresne J. M.	168	
Raymond Z.	Harris S.	138	
Sauvageau Eug. & Adolp	Martin J. B.	150	
Sunday Sun Co.	Masson Marie W. J.	5000	
Tessier F. X. et al.	Lefebvre Ephrem	713	
Thom Angus M.	Osborne Sam. & al	382	
Vipond Benj. L. & Isaac	Graham F. H.	100	
Vipond Thos S.	Davidson Ths Mfg Co	231	
Walker Jas.	Paquette Jas	120	
Weston Dame Helen	Symes C. et vir et al	157	
Willis Alex. P.	Bergeron Diana	345	
Wood John B.	Patkins Frank F.	276	

Québec.

Mercier Louis	Budden John S.	309
Miles Marg. et vir	Mailloux J. A.	150
Philbert Louis	Gilloran Marg	208
Q. M. & C. Ry Co	Rowan Jane	5600
Sylvain P. E.	Williams Mfg Co	125
Trudel Benj.	Galarneau Jos. et vir	363
<b>Richmond.</b>		
Richmond Water & Power Co.	Rankin Jas L.	161
<b>Rivière Beaudette.</b>		
Boyer Pierre	Lahait Urgel	150
<b>Roberval.</b>		
Gontran H.	Budden J. S.	1096
<b>Ste-Anne de Bellevue.</b>		
Reburn Wm A.	Daoust Amédée	217
<b>St-Basile.</b>		
Roy Laurent L.	Bouchard M.	160
<b>Ste-Christine.</b>		
Chabot Pierre	Lafortune R.	143
<b>St-Clet.</b>		
Menard N.	Massey-Harris Co	118
<b>Ste-Croix.</b>		
Lambert Félix	Parent C. A.	362
<b>Ste-Cunégonde.</b>		
Rayard Alfred	Bque Nationale	108
Grelier David	Downey Dme Mary	390
Paquette A. et al.	Gagnon Gédéon	260
<b>St-Ephrem.</b>		
Boucher Gel.	Blanchette H.	105
<b>St-Epiphan.</b>		
Beaubien B.	Martineau J. E.	400
<b>Ste-Germaine (Dorchester.)</b>		
Goupil Férd.	Desjardins A. et al	110
<b>St-Hilaire.</b>		
Campbell Arch. G. et al.	Mobely John C. esq	32836
<b>St-Jean d'Iberville.</b>		
Bédard Alfred	Caldwell Dme M. A. E.	215
<b>St-Jean d'Orléans.</b>		
Blouin Pierre C.	Budden John S.	190
<b>St-Joseph de Lévis.</b>		
Samson Hubert	Turgeon Marie Z. et vir	1060
<b>St-Lambert.</b>		
Guay Etienne	Pelchat F.	200
<b>St-Laurent.</b>		
Levesque Damase	Carrière Dme Emelie	333
<b>St-Léonard Port Maurice.</b>		
Corbeil Stan	Syndes de la Paroisse	165
<b>St-Patrice B.</b>		
Vaillancourt A.	Laverdier C.	100
<b>St-Placide.</b>		
Raymond Zeph	Harris Simon	138
<b>St-Rose.</b>		
Filiatault J. B. dit St-Louis.	Caron Ernest	1800
<b>St-Sylvestre.</b>		
Crêteau E. et al	Morency N.	108
<b>St-Valentin.</b>		
Gaudreuil Louis	Ethier J.	225
<b>St-Victor de Tring.</b>		
Bolduc Philippe	Champroux D. & frère	182
<b>St-Vincent de Paul.</b>		
St-Arnaud Pierre	Cannely N. K.	1200
<b>Trois-Rivières.</b>		
Dufresne Nap	Fisette Agnès	127
Smardon Dme R.	Blackader Dme M.	145
<b>Westmount.</b>		
Thompson Dme C. F.	Gnaedinger E. W.	3180
Hudon Ant	Hudon F. et al	855
<b>Wolfestown.</b>		
Hurley Jas	McKelvey Catherine	240
<b>Cour Supérieure.</b>		
JUGEMENTS RENDUS.		
DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.		
<b>Côte des Neiges</b>		
Queen Wm D.	Cité de Montréal	31
Henderson D. H. & N. B. T. Bque Jacq. Carl		132
Jozal Arth	Chartrand Raymond	731
<b>Ile Perrot.</b>		
Legault Clovis	Gravel Dme Hermine	1400
<b>Kingsbury.</b>		
McLean Angus et al.	Sharvoal J. W.	196
<b>Linboro.</b>		
Brodie Jas.	Farquhar C.	593
<b>Montréal.</b>		
Aubry Chs Alp	Page Dme Eug	2500
Baynes O'Hara	Kinsella D.	307
Relaur Dme Avila	Poupard Dme Avila	100
Bolduc Tel. et al.	Doyle P. S. et al	538
Bouvier Ls.	Boyer Dme Exilda	1800





# PELLETIER, PARADIS & JOBIN

## Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition, et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

**44 Rue Dalhousie,**

**QUEBEC.**

### NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:— REGLEMENTS DE FAILLITES.

## Chronique de Québec

Mercredi, 29 mai 1895.

Les étrangers commencent à affluer à la ville, et nos grands hôtels sont en pleine activité. C'est d'autant plus rejoignant que la saison précédente avait été plus particulièrement calme. Le "Mountain Hill," le "Clarendon," le Blanchard et le Victoria ont fait une très jolie toilette printannière et, dirigés comme ils le sont par des patrons expérimentés, attirent continuellement une clientèle de choix. Il en est de même du Florence et du populaire Hôtel Québec. Quant à l'aristocratique Frontenac, il a toujours, cela se comprend, la crème des voyageurs.

En somme, et c'est une remarque que je crois avoir déjà faite, mais qu'il est bon de répéter, le public qui fréquente les hôtels est beaucoup plus nombreux et plus choisi qu'autrefois. Il est certain que la circulation augmente dans des proportions notables et que le soin des hôtelleries se fait beaucoup plus sentir aujourd'hui qu'autrefois, alors que les bonnes gens de la campagne descendaient uniment chez leurs parents ou amis de Québec. Aujourd'hui, dans certain milieu surtout, le foyer de famille est exclusivement réservé à des intimes préférés. Les autres vont à l'hôtel. Ce n'est pas à dire que l'hospitalité ne s'exerce encore très largement, trop largement parfois pour la bourse de certaines gens; mais on se montre plus circonspect et l'existence de bons hôtels met plus à l'aise. Cela représente aussi une économie pour le budget familial et une augmentation de circulation monétaire dans la ville.

Il faut bien qu'il en soit ainsi, car le

gouvernement fédéral va soumettre prochainement à l'épreuve, si l'on en croit la rumeur, plusieurs de ses fidèles employés à Québec. Je veux parler de la suppression projetée du Bureau des inspecteurs et mesureurs de bois (*Cutters*).

Le parlement votait chaque année une somme de \$25,000 pour l'entretien de ce bureau, Sur cette somme, au delà de \$20,000 restaient à Québec et faisaient vivre une trentaine de familles. Au point de vue public, ce bureau avait été établi, depuis plus de cinquante ans, pour protéger le fabricant de bois carré contre les spéculateurs et les marchands de bois; et la loi avait fonctionné jusqu'aujourd'hui à la satisfaction générale. Comment se fait-il que maintenant certains marchands de bois ont demandé instamment le rappel de cette loi pour revenir à l'ancien système du mesurage et de l'inspection, libres au gré des parties contractantes?

Nous n'en savons trop rien, mais nous craignons que ce changement ait pour résultat de mettre les fabricants de bois à la merci des gros marchands et des expéditeurs. Qu'il y ait eu des abus et des dépenses inutiles dans l'administration du bureau à Québec, c'est un fait avéré: les loyers et certains salaires inutiles étaient évidemment hors de proportion avec le but à atteindre.

Mais il nous paraît que des réformes judicieuses auraient pu être accomplies sans raser absolument toute l'institution. Dans cette affaire, Québec nous semble encore perdre quelque chose de son prestige, et plusieurs pensent que la nouvelle aura pour conséquence de détourner le commerce de bois de Québec et de lui faire prendre la route des Etats-Unis. Voilà pourquoi nous croyons que la Chambre de Commerce devrait s'en occuper et adres-

# JOBIN & ROCHETTE

## Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU: .....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

SUCCURSALE: .....

Bâtisse de la Rich. & Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE... **CLAQUES** J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.

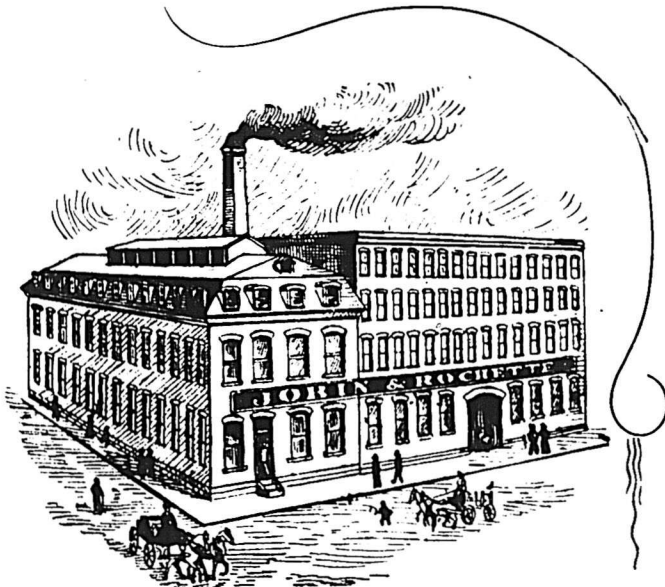
Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS:— Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est. ....

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.





ser sans délai au gouvernement les pétitions et observations nécessaires.

EPICERIES.

Le commerce des épicerie est des plus florissants. Les achats du printemps ont été abondants, et ajoutez à cela la bonne aubaine qu'a été, pour les marchands de gros, l'augmentation de droits sur les sucres et vous aurez un bilan très acceptable. Les prix n'ont guère varié depuis la semaine dernière :

Sucres: jaunes, 3½ à 4c la lb; granulé, 4½ à 4¾c; "Off" granulé, 4½ à 4¾c; granulé allemand, 4½ à 4¾c; Extra ground, 5¾c. Powdered, 5; Cut Loaf, 5¾c.

Sirops: Barbades, tonne, 36c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.25 à \$3.35; Pot Barley \$4.25 à \$4.30.

Conserves en gros: Saumon, \$1.30 à \$1.40; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c à \$1.00; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huitres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 5c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2c à 2½c.

Allumettes: cartes, \$3.25; Telegraph, \$3.75; Telephone \$3.50; Dominion, Lévis et Royal \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel: en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; ¼ sac, 35 à 40c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 4 à 4½c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones: 12 à 13c la lb; do, écallées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce des farines traverse une époque presque sans précédent à Québec.

La hausse a été continue depuis quatre mois et nous cotons encore aujourd'hui avec tendance à la hausse.

Plusieurs chars de fleur ont été expédiés de Québec à Montréal pendant la semaine et l'on s'attend à ce que la hausse se continue jusqu'à la prochaine récolte, vu qu'il est parfaitement établi que nous n'avons pas suffisamment de blé et fleur au pays pour attendre le nouveau blé.

La hausse sur la fleur a été, pour les marchands de gros de Québec, une aubaine pouvant se chiffrer dans les \$70,000 à \$80,000 en profits nets sur la hausse seulement. Et cela, parmi trois ou quatre des principaux seulement. Chacun, en outre, en a profité suivant ses moyens et de capital placé.

Farines (en poche): Patente, \$2.65 à \$2.75; Forte de boulanger, \$2.60 à \$2.65; S. Roller, \$2.45 à \$2.50; Extra, \$2.25 à \$2.35; Superfine, \$1.90 à \$2.00; Commune, \$1.50 à \$1.75.

Farines en baril: Farine (patente,) \$5.40 à \$5.50; Farine de cylindre, \$5.10 à \$5.25; Extra, \$4.60 à \$4.75; Superfine, \$4.00 à \$4.50.

Gruau:

"Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs.  
 "Medium" \$2.20 à \$2.30 " 98 "  
 "Granulé" \$2.50 à \$2.75 " 98 "  
 "Gruau fin" \$2.50 " 98 "  
 "Gruau extra fin" \$3.00 " 98 "

Grains: Avoine Ontario par 34 lbs 48 à 50c; do, son 85c; fèves blanches, \$1.90 à \$2.00; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 70 à 75c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 72½ à 75c; moulu \$1.45 à \$1.50; orge, 60 à 70c. Pot Barley, \$1.95 à \$2.00. Lards: Short Cut, \$18.50.

Saindoux: Pur, \$2 le sean. Chaudière, 10½, saindoux composé, \$1.50 à \$1.60 le sean.

GRAINES DE SEMENCE.

Graine de Trèfle Rouge, 10 à 11c la lb, 12½. Blanc 27 à 28c; do "Alsike" 11 et 12c. Graine de Mil "Americaine" \$3.10 à \$3.20 le minot.

Avoine de semence "Banner" 50 à 52½c. " " " " "Wonder" 52½ à 55c. Blé du "Manitoba" \$1.05 à \$1.10.

" " Ontario " \$1.05 à \$1.10c. " " Russie " \$1.05 à \$1.10. Lentille noire \$1.50 à \$1.70. Orge 70 à 75c; Pois 90 à 95c.

Produit de l'Union Sardinienne ¼ de boîtes \$11.00 le cent; do ½ boîtes \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, ¼ de bouteilles \$2.25 doz; do huile d'olive, ½ bouteille \$3.50; do huile d'olive, bouteilles \$6.50 dz; do huile d'olive, caniste ¼ gll. \$1.75; do huile d'olive, 1 gll. \$3.25; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

Huile de charbon américaine, 22½ gal. do, canadienne, 15c.

Sardines salées, quarts 3 mts. \$10.00. " " " " " 4.00.

Jambon: 10 à 11c; sucré, de 11 à 13c. Beurre frais, de crémeries, 16 à 17c.

Beurre de première qualité, 12 à 11c; commun 10 à 12c.

Fromage: 7 à 7½c la lb. Oeufs frais: 10 à 12c la douzaine. Sucre du pays: 6 à 7c la lb.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC. SPECIALITE: Cuir à senelle Spanish, Eagle, Penetang, Brucebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique.

Aussi: -JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLICITEE.

J. B. BEDARD & FRERES

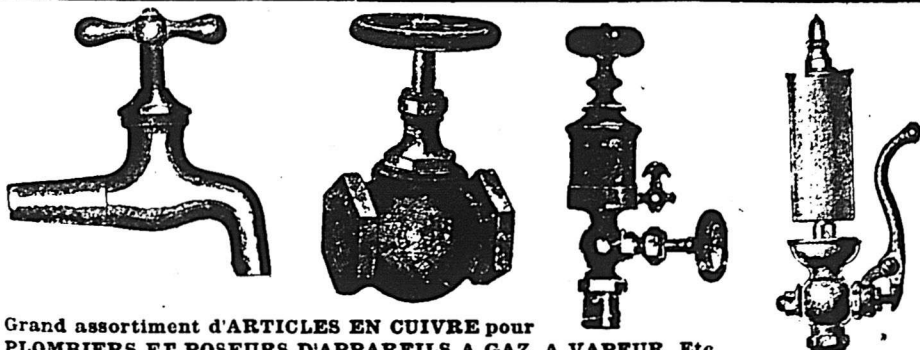
Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC



Grand assortiment d'ARTICLES EN CUIVRE pour PLOMBIERS ET POSEURS D'APPAREILS A GAZ, A VAPEUR, Etc. Prix plus bas qu'aucune autre maison au Canada.

MECHANICS SUPPLY CO., 96 rue St-Pierre, QUEBEC.

J. H. JACQUES

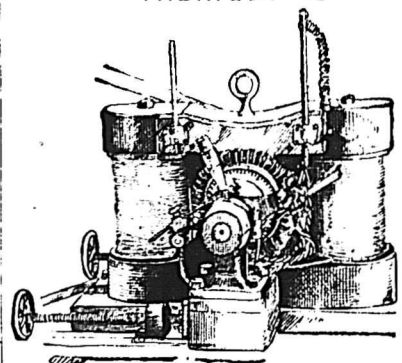
MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUEBEC

(Ancien magasin de MM. Anquet & Fier) Prix réduits et devant toute compétition. Une visite est sollicitée.

FABRIQUE DE



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages....

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPERMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &c.

J. F. GUAY,

524 St-Valier, - - - QUEBEC.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance

Pour l'usage des piétons et des voitures, trois ponts principaux sont jetés sur la rivière Saint-Charles: les ponts Bickell, Dorchester et Scott. Tout le public de la ville et des campagnes environnantes que la promenade et les affaires appellent à Québec ou hors de Québec, (et ce public est considérable) est obligé de circuler par l'un de ces trois ponts. Voici maintenant la situation exacte. Le pont Bickell est depuis plusieurs mois condamné officiellement comme dangereux pour les citoyens et ceux qui s'y aventurent le font à leurs risques et périls.

Le pont Scott, en un peu meilleur état, n'en est pas moins considéré comme insuffisant et demande à être reconstruit à courte échéance.

Quant au pont Dorchester, le plus fréquenté et sur lequel on ne peut circuler en voiture qu'en payant une lourde contribution, c'est une construction d'un autre âge qui, au moyen d'un système à glissoires, s'ouvre et se ferme avec une lenteur désespérante sur le passage de tout vaisseau, au grand détriment des gens d'affaires dont la circulation est ainsi forcément arrêtée à toute heure du jour et de la nuit. Il y a là une criante injustice contre laquelle je m'étonne qu'on ne prenne pas des mesures effectives. Il n'y a plus d'illusions à se faire: l'ère de progrès dans laquelle nous entrons nous fait un impérieux devoir de hâter une réforme devenue indispensable. A nos hommes d'affaires d'y voir sans délai et d'assurer la circulation libre, rapide, efficace et sûre entre Québec et toute la vallée de la Saint-Charles.

C'est d'autant plus nécessaire, que le village de Limoilon n'entend pas rester stationnaire et se met de jour en jour en position de devenir une annexe puissante

de Québec. Son aqueduc sera bientôt terminé et l'emprunt de \$55,000 destiné à en payer le coût de construction vient de lui être versé par le Crédit Foncier. Déjà beaucoup de commis et ouvriers de Québec y ont établi leur résidence et y ont même élevé nombre de coquettes petites maisons.

Avant dix ans, ce sera l'un des grands faubourgs de notre ville.

La Banque Nationale se remet difficilement des secousses successives qu'elle a éprouvées depuis quelques années. Aux élections du 22 courant, les actionnaires avaient élu une bonne direction qui semblait devoir donner satisfaction et qui, en tous cas, allait s'entendre pour le relèvement général des affaires. L'entente n'a pas duré longtemps. Sur les sept directeurs élus, trois ont donné leur démission le 25. L'ancien caissier, M. Lafrance est réinstallé, et notre manière de voir, exposée dans ces colonnes même, finit par triompher. La guerre intestine entre de puissants porteurs d'obligations d'une même compagnie est la plus ruineuse.

Espérons qu'elle ne durera pas au sein de notre seule banque canadienne-française, d'origine québécoise et que le calme renaitra avec la prospérité.

L. D.

Le village de Huntingdon, P. Q., aura bientôt un aqueduc et sera éclairé à la lumière électrique. Les travaux de l'installation de ces services sont estimés à \$50,000.

Le conseil de ville d'Ottawa se propose de construire des trottoirs en pierre artificielle sur la rue Sparks, entre les rues Connor et Bank, et sur la rue Metcalf entre les rues Sparks et Queen.

Lettre de Québec.

Québec, 30 mai 1895.

Enfin, nous avons gagné un point; ou du moins, nous avons contribué à faire gagner un point. En face des représentations de bien des gens, de quelques chambres de commerce, entre autres celle de Québec, le gouvernement fédéral s'est décidé à choisir les steamers les plus rapides qui naviguent entre le Canada et l'Angleterre, pour le service de la malle. Ça n'est pas dommage. Mais le gouvernement n'aurait pas dû attendre d'avoir l'épée dans les reins pour agir; il aurait dû tout le premier s'apercevoir de l'anomalie et y porter remède. Puisque Sir A. P. Caron est en si bon chemin, il pourrait bien aussi s'occuper de faire transporter la malle entre Edmunston et le Grand Sault, dans le Nouveau-Brunswick, par chemin de fer, au lieu du cabriolet. Mais voici ce qui arrive: ce service en voiture sur l'espace de 39 milles, parallèlement à la voie ferrée du Pacifique, est entre les mains d'une vieille dame, parente, me suis-je laissé dire, de l'Hon. M. Costigan. Les ministres ne veulent pas, par humanité et condescendance pour un collègue, déranger la vieille; ils attendent qu'elle donne sa démission de ce monde, pour améliorer le service; mais la vieille dame persiste à se cramponner à la vie, avec laquelle elle semble avoir fait un bail emphytéotique. En sorte que le public devra se résigner à souffrir pendant quelque temps encore de cette anomalie. *O tempora! O mores!*

— ETABLIE EN 1875 —  
**Provident Savings Life Assurance Society**  
 DE NEW YORK.  
**CHAS. E. WILLARD, Président.**  
 Revenu en 1894 ..... \$2,249,398.12  
 Actif au 31 déc. 1894..... 1,787,181.85  
 Pressif, Actuaires, Evaluation I ..... 960,930.53  
 Surplus, Actuaires I ..... 826,251.32  
 Polices émises en 1894 ..... 22,114,526.00  
 On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec. S'adresser à  
**R. H. MATSON, GERANT GENERAL POUR LE CANADA.**  
 37, rue Yonge, TORONTO, Ont

**GRAINS DE SEMENCE** BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE  
 PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CECLES AGRICOLES.  
**P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.**

**IMITATION DE BOIS NATURELS.....**  
 TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.  
 Décoration de Maisons. Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

**DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC.**  
**DECORATEURS**

**MELASSE** Attendu prochainement.  
 3 Cargaisons de Mélasses, Nouvelle Recolte Barbade, Neuvitas  
 Ex. WM. GAKE, JOHN L. SNOW, CARRIE EASTER.

**NAZAIRE TURCOTTE & CIE.**

**ATTENTION !!!**

Nos voyageurs seront bientôt sur la route avec une ligne complète dans la CHAUSSURE D'AUTOMNE, ainsi que les échantillons de toutes les variétés de CLAQUES.  
 Comme toujours nos prix seront les plus bas du marché.  
 Attendez ou écrivez pour cotations.  
**J. H. BEGIN**  
 121, rue St-Joseph, - - QUEBEC

**Temoignage, Irrefutable**  
 Dyspepsie, Débilité, Consomption, etc.  
 Québec, 1er Mars 1893.  
**ANCHOR MEDICINE CO., Québec.**  
 Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.  
 En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.  
 F. H. BÉLANGER, Ptre,  
 Curé de St-Roch de Québec.  
 En vente part. ut ou s'adresser à la  
**ANCHOR MEDICINE CO'Y**  
 QUÉBEC  
 Et à la succursale à Montréal,  
 No. 89 rue Saint-Jacques.

La Chambre de Commerce a eu à s'occuper ces jours derniers d'une circulaire très importante de la Bourse au fromage de Londres. Le comité de régie de la Bourse se plaint, avec raison, du manque de bonne foi des fromagers canadiens dans leurs transactions avec les importateurs anglais. Ceux-ci reçoivent du fromage qui ne correspond nullement aux conditions des contrats. Ainsi on leur enverra du fromage de juillet pour du fromage de septembre ou octobre ; et parfois on glisse dans les envois du fromage inférieur. Les fromagers canadiens devraient pourtant bien savoir qu'on ne commet pas impunément de ces malhonnêtetés. Ils devraient bien s'imaginer que, pour peu qu'ils continuent d'en agir ainsi, ils se suicident, eux et leur florissante industrie. Le comité de la Bourse de Londres veut que le fromage canadien porte une estampille en bonne et due forme où indiquant le mois et la date du mois, que le fromage a été fabriqué, et déclarant en termes bien explicites qu'ils ne feront affaire qu'avec les fromagers qui se conformeront à cette règle.

La circulaire a été transmise à la Société d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe, et il est à espérer que celle-ci trouvera un moyen de contrôle efficace pour empêcher que ces abus recommencent.

A propos du projet de loi de faillite que le Sénat canadien a enfanté, la Chambre de Commerce a décidé de s'en tenir au rapport qu'elle adressait au gouvernement au sujet du projet de loi de 1894. Elle ne veut pas de receveur général, et invoque l'adoption des lois qui ont cours dans la province de Qué-

bec, comme étant les plus équitables qui existent. Naturellement, elle s'est insurgée contre l'hypothèque mobilière et les actes de vente de biens sous seing privé préalablement aux déclarations de banqueroute.

La chambre avait convoqué, pour prendre part au débat, des marchands et des gérants de banque au nombre d'une vingtaine. Savez-vous combien ont répondu à l'invitation ? Quatre, trois marchands et un banquier.

Quelques jours auparavant, des industriels de Halifax, venus exprès à Québec, pour causer d'affaires, exposaient à quelques gens tout un projet dont le résultat eût été de faire de Québec un vaste dépôt de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Une trentaine de personnes avaient été invitées à une réunion préliminaire. C'était samedi, 18 mai. Un samedi dans le commerce de gros est à peu près un *dies non*. Aussi, deux ou trois personnes seulement parurent, et l'on décida d'ajourner la réunion au lundi, 20 mai. Le lundi arrivé, personne n'arriva au rendez-vous. Je dis personne ; c'est tout au plus s'il y avait une demi-douzaine de Québécois à la réunion.

Les industriels d'Halifax ont dû lâcher prise, en désespoir de cause.

Il me semble que les invités eussent généralement dû se faire un devoir de courtoisie de paraître à la réunion ; cela ne les engageait à rien, et ils y auraient tout probablement appris quelque chose.

N'y a-t-il pas là quelque chose de souverainement décourageant dans cette exhibition d'indécrottable apathie ?

MARÉ BERNARD.

**Ventes enregistrées de Québec.**

Pendant la semaine terminée le 25 mai 1895.

ST-ROCH NORD.

Rue Ste-Barbe. Lot 513-96, avec maison, etc., terrain 38 x 70. Achille Ouimet et al. à la Société de Construction Permanente de Québec (à réméré) ; \$250 [94162].

ST-SAUVEUR

Rue Ste-Thérèse. Lot 1600, avec maison, etc., terrain 40 x 60. L'hon. Jean Elie Gingras à Michel Gagnon ; \$80 [94159]

STE-FOYE.

Chemin du Cap Rouge. Lot 299, terrain 17 arp. 92 pchs en superficie. John Temple à William J. Copeman et al ; \$1,400 [94152].

SILLERY.

Lot 136, avec bâtisses, etc., terrain 40 x 54 Victor Allard à Mme Vve David Dussault ; \$200 [94154].

STONEHAM

Lots 68A et 70, avec bâtisses. William Eglinton à Frank Smith ; \$1700 [94155].

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Migner vs. Vézina.

Avenue Renaud, St-Maloville, Québec. Lot 2098-131 du cadastre du quartier St-Sauveur, emplacement avec bâtisses.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 4 juin à 10h. am.

**GRAINS DE SEMENCE.**

Blé, Avoine, Orge, Lentilles, Blé d'inde à silots etc. Graine de Mil et Trefle. Plâtre à terre Spécialité pour les cultures agricoles.

**POISSONS : HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.**

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

— LA —

**Fabrique de Sacs en Papier de Québec**

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes

JOBBERS DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

**J. A. PLAMONDON**

MARCHAND EN GROS

Farines, Grains et Provisions, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Trefle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Presse, Fleur Préparée, etc.

Visite et Correspondance sollicitées.

Coin des Rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

**Les "POMPES DROLET" brevetées**

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

**POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES**

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

**F. X. DROLET**, Manufacturier et porteur des brevets  
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

**SEMENCES !**

BLE du MANITOBA et d'ONTARIO,

AVOINE, ORGE, POIS, LENTILLES,

CRAINES DE TREFLE, MIL, Etc.

Aussi, Plâtre pour la terre.

Tous ces grains et graines sont des plus convenables pour notre sol et notre climat.

**GEO. TANGUAY,**

Marchand de FLEUR et PROVISIONS

Entrepôts : RUES ST-PAUL, LEADENHALL ET ST-ANDRE

Bureau : 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

**MARCHANDS SOUCIEUX**

DE VOS INTERETS.

◆ ◆ ◆

N'ACHETEZ PAS VOS

**TAPISSERIES**

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.



Malouin vs. Drolet.

Rue Massue, Québec. Partie ouest du lot 1081 du cadastre du quartier St-Sauveur; terrain de 24 x 40, avec bâtisses, sujet à une rente de \$4 50 par année.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 3 juin à 10h. a.m.

Morissette vs. Tessier.

Portneuf.—Lot 47 du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de Portneuf; emplacement au premier rang, avec bâtisses, sujet à une rente de \$6.00 par année.

Vente à la porte de l'église, le 5 juin, à 10h. a.m.

Mathieu vs. Piché dit Delisle.

St-Félix du Cap Rouge.—Partie S. O. du lot 47 du cadastre de la paroisse de St-Félix du Cap Rouge, terre de 2 arpents sur 23 d'un côté et 26 de l'autre, sur le côté nord du chemin du Calvaire à St-Augustin, avec bâtisses.

Lot 48 du cadastre de la même paroisse, premier rang, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 18 juin à 10 hrs. a. m.

**NOTES SPECIALES.**

M Ezéar Brousseau vient d'ouvrir un magasin de fruits, gros et détail, au No 22 rue St-Pierre, Québec.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

Nos lecteurs devraient porter une attention spéciale sur l'annonce de la maison LAPORTE, MARTIN & CIE, ils ont tout à y gagner.

LE MONITEUR DU COMMERCE

On demande à acheter les exemplaires suivants du "Moniteur du Commerce": 1889—Avril 12-19-26; Mai 3; Juin 7; Déc. 13.

1891—Mai 22; Août 14; Sept. 4; Oct. 9, 30; Nov. 6, 13; Déc. 4.

La maison Thibodeau et Bourdon tient à la disposition des entrepreneurs de la ville et de la campagne, un assortiment des plus variés de bois de sciage de toutes les dimensions, qu'elle offre aux plus bas prix du marché, en quantité à la convenance des acheteurs, et aux termes les plus faciles. Elle fait une spécialité des bois secs pour la menuiserie et des charpentes en pin, épinette, etc. Ne pas manquer de lui demander ses prix avant de faire une commande.

Cuisine délicate et délicieuse par un cuisinier français de premier ordre, vins et liqueurs de choix, voilà ce qui recommande, avec la rapidité du service et la modicité des prix, le Restaurant Commercial, que tient M. Théotime Lanctot, au coin des rues Notre-Dame et St Gabriel, en plein centre des affaires. Tous nos amis qui viennent en ville pour une journée seulement, ou que les affaires retiennent au centre de la ville pendant le temps du dîner, ne sauraient mieux faire que d'aller dîner ou luncher chez "Théotime."

MM. J. Z Désormeau & Cie, les seuls fabricants canadiens d'articles de ganterie, ont en mains les échantillons de gants et mitaines de chevreau (kid) qu'ils fabriquent pour la prochaine saison. La réputation de la maison n'est plus à faire; on sait quelle est la qualité de sa fabrication et quels sont ses prix. Nous n'avons qu'à prévenir les marchands que la maison Désormeau & Cie est prête à recevoir, pour livraison d'ici à l'automne, les commandes de la ville et de la campagne, qu'elle exécutera, comme par le passé, à la satisfaction de tout le monde.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1171e livraison (11 mai 1895).—Ysabel, par Mme la Comtesse de Houdetot.—Un puits de 1500 mètres, par Daniel Bellet.—Retour de pêche, par Augusta Catouche.—Seule, par le commandant Stany.—Le Costume en France; La Houppelande, par Mme Barbé.—Chaque numéro 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—"Journal des voyages et des voyageurs."—Sommaire du No. 19 (11 mai 1895).

1o Mission chez les Touareg Azdjer, par M. FOURREAUX, avec sept gravures d'après des dessins ou photographies.

2o A travers la Salzammergut, par M. A. MARGUILLER, avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies.

3o A travers le monde, Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Huit gravures et un portrait.

4o Conseils aux Voyageurs. Un mois en Salzammergut (Suisse Autrichienne) pour 950 francs.

5o 6o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Itinéraire des principales villes d'Europe vers le Salzammergut.

Chaque Livraison, 50 centimes. ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 11 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, a Paris.

**THOS. MEALEY & CO.,**

FABRICANTS DE . . .



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

**DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS**  
**.....ET COUSSINS D'ESCALIERS**

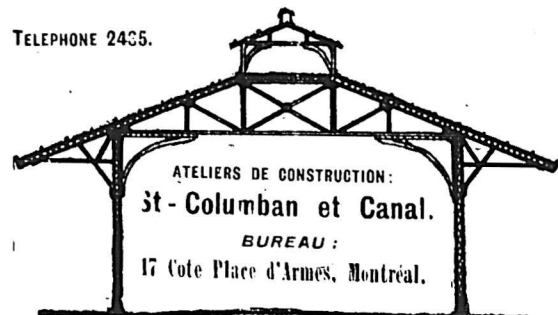
BUREAU  
24, RUE CATHARINE, NORD,  
HAMILTON, ONT.

**C. RIVET & Cie**

**Manufacturiers de Chaussures**

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

TELEPHONE 2435.



**A. & E. LOIGNON**

.. INGENIEURS-CIVILS ..

**Ponts et Charpentes**

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin

Plans et Devis préparés

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE  
- - QUEBEC - -

THIBAudeau BROTHERS & CO.  
- LONDON -

SPECIALITÉ DE

**TAPIS & PRELARTS**

**LIGNES SPECIALES**

BON MARCHÉ EN

**MOUCHOIRS, CEINTURES et BRETelles**

Tissu Elastique,  
Dentelles et Frills,  
Galons de fantaisie,  
Bourses et Porte-monnaie,  
Courroies à main,  
Epingles à cheveux fantaisie,  
Porte-plumes et crayons.

— AUSSI —

Un grand nombre de menus articles.

**C. J. McINTYRE & CO.,**  
321, 323, 325 et 327 RUE ST-PAUL,  
**MONTRÉAL.**

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Montreal L. & M. Co. vs Meunier.

Rue St Dominique. — Partie S. E. du lot 1515, quartier St Louis; terrain 40 x 75, maison en bois et brique, Nos 512, 512a, 512b et 512c rue St Dominique. Evaluation civique \$3,000.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 7 juin, à 10 h. a.m.

David vs Goyer.

Rue Cadieux — Partie du lot 924, quartier St Louis, terrain 16 x 36 et de là 20 x 72, maison en bois et brique, No 789, rue Cadieux. Evaluation civique \$750.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 7 juin, à 11 h. a.m.

La nouvelle église méthodiste à Westmount, (Côte St-Antoine), aura une façade de 96 pieds sur l'avenue Lansdowne. M. Wm. J. B. Fraser est l'entrepreneur pour la maçonnerie en pierre et la brique.

On dit qu'il se travaille en ce moment un projet d'amalgamation entre les fabricants de cigarettes du Canada et l'American Cigarette Co., qui contrôle toutes les fabriques de cet article aux Etats-Unis.

La Herrick Canning Co. de Portland, Oregon, a commencé la fabrication de conserves de viande de cheval. Une compagnie de Boston a entrepris la même industrie pour le marché d'Allemagne.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**J. C. MacFarlane & Cie, Montréal, FAILLI.**

Le soussigné recevra à son bureau jusqu'à

**Mercredi, le 5 Juin 1897, à midi**

des soumissions cachetées pour l'achat de l'actif mobilier du failli sus-nommé.

Lot 1—Tabacs comme par inventaire ..... \$1,212.38  
Lot 2—Boîtes de cigares Labels, Marque de commerce, et ..... 1,018.92  
Lot 3—Fixtures, ameublement, etc. .... 758.06

Conditions de vente, comptant. Aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

L'inventaire de l'actif du dit failli peut être consulté et toute information obtenue au bureau du Curateur.

ROMEO PREVOST,

Curateur.

Montréal, 30 mai 1895.

Bureaux de Romeo Prevost & Cie. Comptables, Curateurs et Commissaires, No 7 Bâtisse "New York Life" Montréal.

**A VIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de

**BEAUDRY & FRERE,**

Manufacturiers de la ville de Longueuil, FAILLI.

Les soussignées vendront par encan public EN DETAIL, ou en lots convenables aux acheteurs, sur les lieux

**Vendredi le 7 Juin 1895, à 10 hrs a.m.**

L'actif des susdits, consistant en ouvertures, de toutes sortes, bois de sciage, moules et bois préparés, se montant d'après l'inventaire à ..... \$ 513 11

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

**Restaurant Commercial,**

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

Excellents LUNCH et DINER. Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques. Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal y trouveront tout le confort désirable. Salons particuliers pour Dames. Service soigné.

**THEO. LANCTOT, Prop.**

**JAS. W. PYKE**

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

**FERS et ACIERS**

35 Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu. Tubes de chaudières. Déchets de coton (cotton waste), etc.

**SI VOUS VOULEZ**

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

**MEUBLES DE MENAGE**

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

**RENAUD, KING & PATTERSON**

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

**A VIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de

**JOSEPH DOMPHOUSSE,**

Embouteilleur, Montréal, FAILLI.

Le soussigné recevra à son bureau jusqu'à

**Lundi le 3 Juin 1895, à 10 hrs a.m.**

des soumissions cachetées et endossées, pour l'achat de l'actif mobilier du failli sus-nommé, qui sera vendu en trois lots différents, tel que par inventaire.

Lot 1—Roulant, chevaux, harnais, voitures d'été et d'hiver \$1,396 00  
Machines à embouteiller, à boucher et autre matériel ..... 117 00

Lot 2—Ménage, argenterie ..... 1,396 10

Lot 3—Marchandises, bière, gin gerale, etc. .... 21 55

\$3,053 65

Aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Conditions de vente—moitié comptant, balance à 30 jours.

L'inventaire de l'actif du dit failli, peut être consulté aux bureaux de Romeo Prevost & Cie, Chambres 6 et 7 Bâtisse New York Life. Les effets, etc., offerts en vente peuvent être vus et examinés tous les jours en s'adressant à

ROMEO PREVOST,

Curateur.

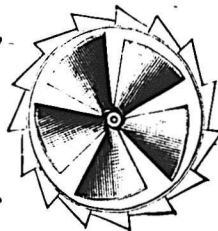
Bureaux de Romeo Prevost & Cie, Comptables, Curateurs et Commissaires, No 7 Bâtisse "New York Life" Montréal.

**LE VENTILATEUR EOLIEN**

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

- Edifices Publics,
- Manufactures,
- Eglises,
- Maisons d'éducation,
- Résidences,
- Ecuries,
- Cabinets d'aisance
- Etc., Etc.



L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

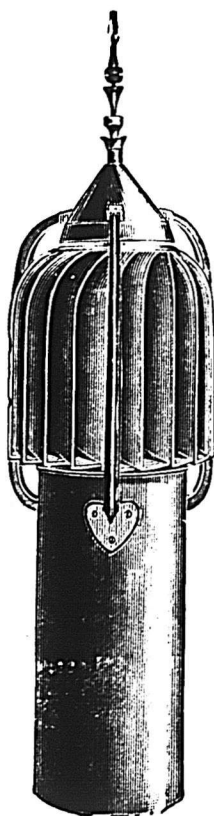
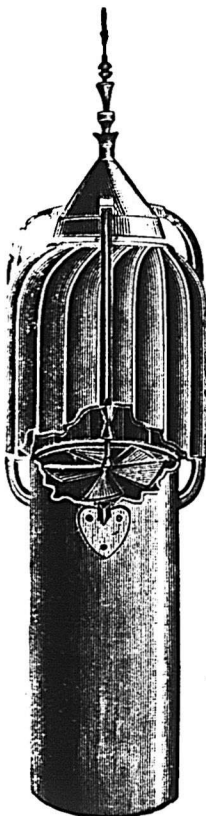
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

**LESSARD & HARRIS**

Propriétaires et Manufacturiers

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.



**Allumettes.**

Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 20
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Allumettes Nelson.	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2	0 40
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2, " "	0 00	0 80
No 3, " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12	0 13
" London Sperm.	0 00	0 11 1/2
" Fournier.	0 16	0 19
" " trouées.	0 00	0 21
" " couleur.	0 00	0 23
Chandeliers suif, lb.	0 9 1/2	0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 50
Camomille, lb.	0 25	0 35
Epingles à linges, bt. 5 gr	0 60	0 00
Louiss concentré, com.	0 35	0 40
" pur.	0 00	0 65
" Greenbank doz.	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.	1 70	0 63
" James	2 40	0 00
" Rising Sun large doz	0 70	0 00
" small doz.	0 40	0 00
" Sunbeam large doz.	0 70	0 00
" small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22
" No. 2.	0 00	0 15
" No. 3.	0 12	0 13
Savons, boîte.	1 00	3 45
Savon de Marseille (Cassille) lb.	0 08	0 10
Cable coton 1/2 pec., lb.	0 13	0 00
" Manila, lb.	0 12	0 14
" Sisal, lb.	0 08 1/2	0 07 1/2
" Jute, lb.	0 08 1/2	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 40	0 50
" 40 "	0 48	0 60
" 60 "	0 50	0 75

**Prix en gros**

Ficelles 3 fils, 72 pieds	0 90
" 100 "	1 25
" 6 fils, 30 "	0 70
" 40 "	0 90
" 48 "	1 20
" 60 "	1 35
" 72 "	1 60
" 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25
Pipes, en boîtes	0 65 0 90
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05 1/2
" chanvre, lb.	0 00 0 04
" Itapé, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 06 0 08

**Balais.**

Balais H. A. Nelson & Sons, doz.	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 " "	3 00
Thistle 4 " "	2 60
Maple Leaf A 4 c.	3 25
" B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 " vernis	2 65
" B 4 " stained	2 40
Daisy A 3 " vernis	2 40
" B 3 " stained	2 10
Tulip No. 1 3 " "	1 90
" No. 2 3 " "	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
" " ordin.	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10

**Wisks H. A. Nelson & Sons.**

1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 " 2 " "	1 50
1 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " " 2 c., " "	1 60
5 " " 3 c., paille choise	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60
2 " 2 " " "	2 00
3 " 3 " " "	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choise	3 20
Little Gem, manche argenté	4 00
1 Pluche, épaupe p'che, p. choise	2 10
2 " " " "	2 50
3 " " " "	3 00

**Prix en gros**

1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 " 2 " "	2 50
1-LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " 2 c., " "	1 20
3 " 3 c., " "	1 40
A m. émaillé, 1 c., velours, " "	1 00
B " 2 c., " "	1 20
C " 3 c., " "	1 40
X " 1 c., ordin., p.moyenne	0 90
XX " 2 c., " "	1 00
XXX " 3 c., " "	1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, " "	1 00
2 " 2 c., " "	1 15
3 " 3 c., " "	1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choise	1 00
2 " 2 c., " "	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de mais	0 50
1 Barbers, 3 c'des, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des, pluche, paille fine	1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choise	1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p. choise	1 30
2 " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15
3 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds	2 00

**Cafés.**

Standard Java	36c
Old Gov.	34c
Imperial	31c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

**Chocolats.**

Menier.	
Par caisse de 120 lbs.	Par boîte de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34 \$0 36
Chamois	" 0 43 0 48
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25

**Prix en gros**

Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/4 lb., la douz.	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55
Essence de chocolat de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25

**Confitures et Gelées**

Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 " "	" 0 11 1/2
do 28 " "	" 0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
De A. C. Dionne :	
Canistres de 1 lb.	douz 1 50
do de 2 lb.	douz 2 60

**Gelées :**

Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 " "	" 0 09 1/2
do 28 " "	" 0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

**Divers :**

Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

**Conserves alimentaires.**

Blé d'Inde	doz. 0 90 0 95
" Yarmouth 2lbs	" 0 00 1 50
" Windsor	" 0 90 0 95
Hoegg Baked Beans	1 35 0 00
Windsor	1 35 0 00
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 90 0 95
Petits pois français	botte 0 10 0 11
" extra fins, botte	0 15 0 16
" extra surfins	17 0 18

# Avis Important.....

MALGRÉ L'AUGMENTATION DES DROITS DE DOUANE SUR LES "COGNACS," NOUS CONTINUERONS POUR QUELQUES TEMPS ENCORE A VENDRE NOS

# COGNACS

**PH. RICHARD, C. COUTURIER, F. MARION & Co.**

Nous en avons une grande quantité sur laquelle les droits ont été payés. Echantillons et Prix envoyés sur demande.

A l'Ancien Prix

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros, 72 à 78 rue St-Pierre, Montréal.

Nous appelons l'attention du commerce sur les produits que nous manufacturons :

**Johnston's Fluid Beef** En boîtes de fer blanc. La préparation idéale de Bœuf.

**Johnston's Fluid Beef aux hypophosphites**  
En bouteilles de 2, 4, 8 et 16 onces. Nourriture et Tonique.

**TRIPLE EXTRAIT DE BŒUF (Clarifié).** En bouteilles, spécialement préparé pour prendre avec de l'eau froide et liqueurs spiritueuses

**Granules de Lait et Granules de Lait aux Cereales**  
La nourriture idéale pour les enfants.

**PHOSPHATE et CITRON.** Boisson rafraichissante et tonique. Cette préparation est composée d'acide naturel de Citron et de Phosphate Acide de Chaux.

**THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., - MONTREAL.**





PRIX COURANTS.—MONTREAL 30 MAI 1895

	Prix en gros	
Tomates.....doz.	0 75	0 95
Haricots verts.....	0 85	1 10
Champignons la boîte	0 15	0 24
Truffes la douz.....	4 80	5 00
Olives.....	2 25	3 66
<b>Poissons:</b>		
Clams, 1 lb.....doz.	1 40	1 50
Homards.....	1 90	2 00
" de boîte plate.....	2 50	2 60
Huitres, 1 lb.....	1 40	1 50
" 2.....	0 00	2 40
Maquereau.....	0 95	1 05
Sardines.....boîte	0 00	0 05
" canad.....	0 09	0 10
" am.....	0 07	0 25
" frs.....	0 16	0 35
Smelts (Eperlans).....doz.	0 50	0 00
Saumon.....	1 30	1 40
Hareng mariné.....	0 00	1 65
Anchois.....	3 25	0 00
<b>Fruits:</b>		
Ananas, 3 lbs.....doz.	2 25	3 00
" 2 lbs.....	0 80	0 85
" 3 lbs.....	0 00	0 00
Fraises, 2 lbs.....	1 75	2 00
Pêches, 2 lbs.....	1 70	2 00
" 3 lbs.....	2 50	3 00
Poires, 2 lbs.....	1 75	2 00
" 3 lbs.....	2 00	3 00
Pommes, gal.....	0 00	2 20
" 3 lbs.....	0 95	1 00
Prunes, 2 lbs.....	1 50	2 00
<b>Vianes en conserve:</b>		
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 80	0 00
" 2 lbs.....	3 10	0 00
" 14 lbs.....	20 50	0 00
Dinde, 1 lb.....	0 00	2 30
Langue, 1 lb.....	0 00	4 00
" 2 lbs.....	0 00	7 50
Langue de bœuf, 1 1/2 lb.....	7 00	0 00
" 2 lb.....	0 00	8 00
English Brawn.....	0 00	1 75
Bœuf émiellé sec.....	0 00	2 80
Pâtes de foie gras.....	6 00	8 00
Pieds de cochon, 1 1/2 lb.....	0 00	2 30
Porclets, 1 lb.....	0 00	2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	2 00	2 20
Marinades Morton.....doz.	2 30	2 70
" Crosse & Blackwell.....	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00	2 20
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00	1 80

	Prix en gros	
<b>Cornichons:</b>		
A. C. Dionne.....doz.	0 00	1 50
Sauce Worcester, 1/2 chop.....	3 50	3 75
" Harvey, 1/2 chop.....	6 25	6 50
Catsup de tomates.....	1 00	4 00
" de champignons.....	1 90	3 40
Sauce aux anchois.....	3 25	3 50
Sauce Chili.....	3 75	4 00
<b>Marinades de L.A. Dansereau &amp; Cie</b>		
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 40	60
" 2.....	1 40	
Gladstone.....	1 05	
John Roe & Co, Lon. Ang.....	1 80	
Roberoy & Co, Liverpool.....	1 60	
Ketchup.....	90	
Escompte 5 pour cent.		
<b>Drogues et Produits Chimiques</b>		
Acide carbonique.....	0 30	0 40
" citrique.....	0 50	0 55
" oxalique.....	0 10	0 12
" tartrique..... la lb.	0 33	0 35
Aloès du Cap.....	0 14	0 15
Alun.....lb.	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, bri.....	2 70	2 75
Bichrom. de Potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....	0 10	0 16
Borax raffiné.....	0 06	0 09
Bromure de Potasse.....	0 55	0 60
Camphre américain.....	0 60	0 70
" anglais.....lb.	0 65	0 70
Cendres de soude.....	0 01	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02	0 05
Chlor. de Potasse.....	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.....	0 75	1 00
Crème de tartre.....	0 20	0 22
Extrait de Campêche lb.....	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.....	0 12	0 14
Garance.....lb.	0 00	0 00
Glycérine.....lb.	0 16	0 20
Gomme arabique.....lb.	0 50	1 25
Gomme épinette.....lb.	0 25	0 00
Indigo Bengal.....lb.	1 50	1 75
Indigo Madras.....lb.	0 60	0 80
Iodure de potasse.....lb.	4 00	4 25
Opium.....lb.	4 50	4 75
Pearline, boîte.....	5 00	0 00
Phosphore.....lb.	0 60	0 75
Salpêtre.....lb.	0 06	0 75
Sels d'Epsom.....	1 50	3 00
Sel de soude.....100 lbs	0 90	0 95

	Prix en gros	
Soda caustique 60° 100 lbs	1 90	2 15
Soda caustique 70° 100 lbs	2 15	2 40
Soda à laver par 100 lbs.....	0 70	0 85
Soda à pâte par baril.....	0 00	2 50
Soufre poudre lb.....	0 01	0 03
Soufre bâtons.....	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	1 50	2 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 45	0 06
Sulfate de morphine.. lb.....	1 90	2 00
Sulfate de Quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....la tonne	65 00	70 00
Vert de Paris.....	0 16	0 20
Vitriol.....	0 05	0 08
<b>Empois et Féculs.</b>		
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.....	4	
Canada White Laundry la lb.....	4	
Benson's No. 1 White la lb.....	5	
" Blue la lb.....	5	
Lily White Gloss en livres.....	7	
Benson's en lbs, la lb.....	7	
" en 1/2 lb.....	7	
St. Lawrence en lbs la lb.....	9	
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	
Berger en 1/2 lbs la lb.....	10	
" en lbs la lb.....	11	
Glaukos en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	
Canada Corn Starch la lb.....	6	
Durham.....	6	
Challenge.....	6	
British America Corn St'ch la lb	7	
Benson's No. 1.....	7	
<b>Epices pures.</b>		
Poivre blanc, lb.....	0 20	0 00
" noir, lb.....	0 15	0 00
Cannelle, lb.....	0 18	0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25	0 30
" ronds, lb.....	0 15	0 20
Cassia en nattes.....	0 10	0 12
Gingembre Jam, moulu.....	0 25	0 35
" racines.....	0 00	0 20
" Afrique moulu.....	0 00	0 00
" racines.....	0 00	0 00
Muscade blanche.....	0 00	0 65
" non blanche.....	0 00	0 90
Macis.....	0 62	0 70
Piment.....	0 10	0 00
Apis.....	0 08	0 10

	Prix en gros	
<b>Fruits Secs.</b>		
Raisins nouv. Valence, lb.	0 03	0 05
" Elme.....	0 00	0 00
" Loose Muscatels, bto	1 70	1 75
" London Layers.....	2 10	2 20
" Black Baskets.....	0 00	0 00
" Imperial Cabinet.....	0 00	0 00
" Connaisseurs Clus- ters.....	2 65	2 75
" Black Crown.....	0 00	0 00
" Fine Dehesa.....	0 00	0 00
" Sultana.....lb.	0 06	0 06
" Corinthe nouv.....	0 07	0 04
Prunes Atlas.....	0 04	0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10	0 11
" molles.....	0 12	0 13
Noisettes.....	0 08	0 09
Noix Marbot.....lb.	0 10	0 12
" Grenoble.....	0 14	0 15
" Brésil.....	0 10	0 11
Peanuts rôtis.....	0 07	0 08
Pecan.....	0 08	0 08
" do polles.....	0 08	0 15
Figues, layers.....	0 10	0 11
" en paillons.....	0 05	0 07
Dattes, en boîtes.....	0 04	0 05
" en paillons.....	0 04	0 05
Pommes séchées.....	0 06	0 07
Pommes évaporées.....	0 00	0 74
<b>Fruits Verts.</b>		
Citrons de Messine, bte., \$3 00 à \$4 00		
Oranges de Jamaïq, qrt. 0 00 à 0 00		
" Floride.....	0 03	0 00
" de Valence, caisse 5 00 à 7 00		
Oranges, 1/2 boîtes.....	1 75	2 50
" sanguines.....	2 00	2 75
" messines.....	1 75	2 50
" ovales.....	1 75	2 00
Bananes, le régime.....	0 70	1 50
Cocos, le cent.....	0 00	0 00
Oignons rouges, le quart.....	0 00	0 00
" jaunes.....	0 00	0 00
Ananas, la pièce.....	12	20
Fraises, la pinte.....	21	25
Oignons d'Espagne, le sac 2 25 à 0 00		
<b>Fruits du Pays:</b>		
Poires, le quart.....	0 00	0 00
Atocas, le quart.....	0 00	0 00
" la boîte.....	0 03	0 00

# Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epicieris devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

# BEARDSLEY'S SHREDDED CODFISH

PRET POUR LA TABLE EN 10 MINUTES. // DE COMMERCE // PAS BESOIN DE DESSALER NI DE FAIRE BOUILLIR. PAS D'ODEUR.

Agents Vendeurs: J. Harley Brown, London; J. A. Taylor, Montréal; J. E. Huxley, Winnipeg; W. M. P. McLaughlin, St. John, N. B.; R. S. McIndoe, Toronto et Hamilton.

J. W. BEARDSLEY'S SONS, New York, E. U.

**AND. BRISSET & FILS**  
 IMPORTATEURS EN GROS DE  
**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**  
**EAU DE CONTREXEVILLE**  
 SOURCE DU PAVILLON  
 Rue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.  
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

**THE EDWARD CAVANAGH CO'Y**  
 MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS  
**DE QUINCAILLERIES,**  
**HUILES,**  
**PEINTURES,**  
**CHARBONS, ETC.**  
 2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL.  
 Coin de la rue des Seigneurs. Bell Tel. 8025

	Prix en gros	
<b>Pommes:</b>		
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à	0 00
" Farneseux, " "	0 10 à	0 00
" St. Laurent, " "	0 00 à	0 00
" d'hiver, " "	0 03 à	5 00

Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	1 05	1 06
Blé blanc " "	1 06	1 07
Blé du printemps " "	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 10	1 12
" " No 2 dur.	1 07	1 10
" " No 3 dur.	0 00	0 00
Blé du Nord No 2.	0 00	0 00
Avoine.	0 45	0 46
Blé d'Inde, on douane.	0 00	0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 00	0 70
Pois, No 1.	0 80	0 85
Pois No 2, ordinaire.	0 74	0 75
Orge, par minot.	0 56	0 57
Sarra-sin, par 50 lbs.	0 00	0 55
Seigle, par 50 lbs.	0 58	0 60

FARINES		
Patente d'hiver.	5 40	5 40
Patente du printemps.	5 15	5 20
Patente Américaine.	0 00	0 00
Straight roller.	5 00	5 25
Extra.	4 50	4 75
Superfine.	4 00	4 10
Forté de boulanger, citée.	5 10	0 10
Forté du Manitoba.	5 00	0 00

EN SACS D'ONTARIO		
Medium.	4 00	4 25
Superfine.	3 50	3 61

FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard, en barils.	4 70	4 35
do " en sacs.	2 19	2 12
Farine d'avoine granulée, en barils.	4 50	4 60
do " en sacs.	2 20	2 25
Avoine roulée en barils.	4 30	4 35
do " do en sacs.	2 10	2 12

ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario au char, l.	16 00	00
" de Manitoba " "	15 60	00 00

	Prix en gros	
Grue de Manitoba, char.	18 00	00 00
Grue d'Ontario " "	19 00	00 00
Moulée " "	22 00	24 00

**Huiles et graisses.**

HUILES.		
Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à	\$0 45
" loup-marin raffi.	0 38	0 45
" paille " "	0 35	0 37
" de lard, extra " "	0 65	0 75
" " "No.1." " "	0 60	0 70
" d'olive p. mach." " "	0 80	1 00
" à salade, " "	0 70	0 00
" d'olive à lampion " "	1 20	2 60
" de spermacet " "	1 35	1 60
" de marsouin " "	0 50	0 60
" de pétrole, par char.	0 00	0 00
" " p. 20 qrt.	0 15	0 15
" " de 1 à 19 qrt.	0 16	0 16
" Américaine, par char.	0 00	0 00
" " par qrt. 19 1/2 à 23 1/2		
Huile olive Barton & G. qts.	0 00	8 50
" " " pints	0 00	9 50
" " Possel, qrts	0 00	2 75
" " " pint	0 00	3 50
" " 1 doz. 1/2 " "	0 00	3 75
" " Loubon, la caisse 2d.	1 40	1 50
" " Plagniol, c.	6 00	9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	1 75	2 00
" " Ter. g.	1 00	1 50

**Laveuses, etc.**

Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
" " Globe " "	1 75
" " Jubilee " "	2 20
" " Royal Rose " "	1 45
" " N'th'n Queen " "	2 22
" " P'sse Louise " "	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou peints à l'intérieur.	1 50
Seaux No. 2, cercles, do	1 50
Seaux en papier	3 80
Quart-seaux, d'écurie.	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, noueux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15

	Prix en gros	
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2.	1 80	
" " 3 " "	1 50	
" " 4 " "	2 20	
" " 8 " "	2 57	
" " 9 " "	3 27	

Cuvettes No 0, la douz.		
" 1, " "	8 50	
" 2, " "	7 00	
" 3, " "	6 00	
" 4, " "	5 00	
" 5, " "	4 00	
" 6, " "	3 25	
" 7, " "	2 50	
" 8, " "	1 75	
" 9, " "	1 30	

**Liqueurs et spiritueux.**

Brandies. (droits payés.)		
Hennessy * caisse	12 50 à	12 75
" " V O " "	18 25	0 00
" " gallon	6 75	0 00
Martel * caisse	12 25	12 50
" " gallon	0 00	6 65
Marceau caisse	8 75	0 00
Jockey Club * * * caisse	7 50	0 00
" " V.O.	8 75	0 00
" " V.S.O.P.	10 00	0 00
" " V.S.O.P.	12 00	0 00
" " W.V.S.O.P.	17 30	0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts	8 75
" " " "	21 pts	9 75
" " " "	48 1/2 pts	10 75
" " " "	12 qrts	12 25
" " " "	24 pts	13 25
" " " "	48 1/2 pts	14 25
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00	10 25
Riviere-Gardrat, caisse	10 00	00 00
" " gallon	4 15	00 00
Bulon, caisse	8 50	00 00
"Optima," caisse	17 00	00 00
Derby, caisse	7 25	0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	9 00	0 00
" " gallon	4 15	4 41
Renault & Cie, caisse	15 25	0 00
" " gallon	4 10	4 30
Quantin & Cie, gallon	4 10	4 30

Rhums.		
Jamaïque gallon	4 90 à	6 15
St. Georges " 12 lit.	0 00	12 25
" " 24 1/2 pts imp.	14 25	
Diamant " 12 bout	7 50	
White Ball, gal.	12 bout	7 50
des Lys. " 12 "	11 50	
" " " 12 lit.	13 75	

	Prix en gros.	
St. John, caisse	7 75	00 00
Marceau, gallon	4 00	00 00
Boutelliau fils, Doctor's spécial caisse	10 00	11 00
De Lange.	9 00	24 00

Gins		
Gins verte, rouge.		
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85	11 25
" " 25 à 49 c.	5 87	11 20
" " 50 c. et plus	5 75	11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05	10 20
" " 25 à 49 c.	5 00	10 10
" " 50c et plus	4 95	10 00
Visser " 1 à 24c.	5 60	10 75
" " 25c et plus	5 20	10 35
Méeus " " "	5 67	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	8 75	3 69
Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts.	8 75
Nicholson, Old Tom	" "	pts. 8 50
Sir Rob. Burnett	" "	pts. 7 50
" " "	" "	pts. 7 75

Gins en fûts.		
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80	
" " quarts	2 85	
" " octaves et 1/2 "	2 91	
" " au gallon	2 95	
Tous autres gins : 5c. de moins.		

Whiskeys Importés.		
H. Fairman & Co. " "	7 50	8 50
" " " " " "	gallon	3 91 4 00
Royal Eagle " " "	caisse	9 25 9 50
Sheriff's " " "	" "	9 10 18 00
" " " " " "	gallon	4 05 4 15
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 25	10 25
" " Islay " "	" "	8 25 8 50
" " Brand " "	" "	" "
Glenalloch " " "	" "	8 75 8 80
" " Highland " "	gallon	3 55 3 70
Glenlivet " " "	caisse	9 00 9 25
" " " " " "	" "	10 00 10 25
" " " " " "	old gall.	4 15 6 15
Watson old Scotch, caisse	" "	pts. 7 25 8 25
" " " " " "	pts.	8 25 9 25
J Jameson & Son " Ir.	" "	0 00 9 50
" " " " " "	" "	0 00 0 00
" " " " " "	" "	0 00 11 50

**BENNING & BARSALOU**

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

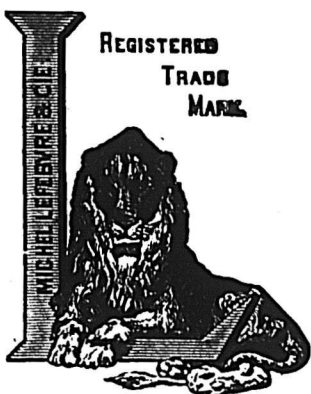
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.



REGISTERED TRADE MARK

LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

**BRODIE & HARVIE**

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

**VERRET, STEWART & Co.**

MONTREAL et QUEBEC

MARCHANDS DE SEL POUR TOUS USAGES

REPRESENTANTS AU CANADA DE

The Salt Union D'ANGLETERRE.

Demandez nos cotations.

**L. N. LAMARCHE & CIE**

... RELIEURS ...

11 rue Ste-Thérèse, Montréal.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 30 MAI 1895

	Prix en gros
Geo Roe & Co	9 00 00
Banagher	9 75 10 25
Dunville & Co	gal. 3 90 4 15
Watson old Irish, caisse	qts 7 25 8 25
Claymore,	caisse 0 00 9 00
Kelty,	9 50 10 00
Mountain Dew,	8 75 9 00
<b>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</b>	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
" 50 O. P.	3 70 3 80
" 25 U. P.	2 00 2 10
Rye	2 00 2 10
Toddy	1 95 2 10
Malt	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans.	2 20 2 35
" 5 ans.	2 40 2 65
" 6 ans.	2 50 2 75
" 7 ans.	2 70 2 85
Corby I. X. L.,	caisse 8 20 8 50
" X. T. C.	6 50 7 00
Imperial 1889 qts.	7 65 0 00
" 1/2 flasks,	8 15 0 00
" 1/4 flasks,	8 65 0 00
Club 1889 qts.	9 15 0 00
" 1/2 flasks,	9 65 0 00
" 1/4 flasks	10 15 0 00
<b>Apéritifs.</b>	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 25
Orange Bernard, ca'sse	6 60 0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00 6 60
Vermouth Italian, caisse.	0 00 6 35
Empire Rye	6 75 7 00
<b>Liqueurs Cusenier.</b>	
Crème de Menthe glaciale	00 00 10 75
verte, caisse	00 00 10 75
Curacao blanc.	00 00 10 75
Curacao Orange	00 00 13 00
Prunelle	00 00 12 75
Kummel doux	00 00 15 00
Crème de Cacao	00 00 10 75
Anisette	00 00 12 10
Cherry Brandy	00 00 12 75
Marasquin	00 00 9 75
Kirsch	00 00 10 50
Kirsch fin	00 00 13 25
Kirsch rassis	00 00 12 00
Absinthe, 12 bout.	00 00 13 50
Absinthe, 12 litres.	00 00 11 00
Amer Cusenier	00 00 11 00
Bitter	00 00 11 00

	Prix en gros
<b>Sirops de Gomme, d'Orgueil,</b>	
de Groseilles, de Limon,	de Grenadine, caisse 00 00 8 50
<b>Produits de la Grande Chartreuse.</b>	
Chartreuse Blanche, c'se	12 lit. 24 1/2 lit. 17 00 18 25
" Jaune,	22 00 23 25
" Verte,	26 50 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " "	5.4 " 1 20
" " " "	1.2 " 0 90
" " " "	2.8 " 0 60
Spécifique dentifrice	1.2 " 0 90
" " " "	2.1 " 0 45
<b>Liqueurs Simon Ainé.</b>	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	11 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75
<b>Mélasses.</b>	
Barbades tonne	gal. 0 00 0 35
" tierce et quart.	0 00 0 38 1/2
" au char, tonne.	0 00 0 34
" an char, tierce.	0 00 0 37 1/2
Antigua	0 00 0 00
Trinidad	0 00 0 32
<b>Moutardes.</b>	
Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " "	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
" " 4 lbs.	0 72 0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " "	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 60
" Poney,	0 70 0 75
" Impérial, doz.	0 95 1 00
Moutarde Superfine, A. C. Dionne	0 00 0 60
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00

	Prix en gros
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Macaroni du Canada	0 04 0 04 1/2
Vermicelle	0 04 0 04 1/2
" botte de 5 lbs	0 22 0 00
" 10 lbs	0 44 0 00
Lait concentré, doz.	1 90 0 00
Nestle's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 100 lbs.	4 00 4 25
Farine préparée, Brodie	XXX, 6 lbs. 2 80
" " " "	3 " 1 45
" " " "	6 " 2 60
" " " "	3 " 1 35
Farine d'orge, doz.	2 20
" de seigle, doz.	2 60
" de Gluten lot, doz.	3 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2
<b>Pâte Cook's Friend:</b>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" 2, 6 " " "	0 80
" 3, 4 " " "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12, 6 " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10
" " 3 " "	1 75
" " 4 " "	1 10
<b>Poissons.</b>	
Harengs Shore	brl. 0 00 0 00
" Labrador	brl. 0 00 3 00
" " "	brl. 0 00 4 50
" " "	b. 0 00 2 75
Harengs Cap Breton	brl. 0 00 0 00
" " "	brl. 0 00 2 50
Morue sèche	5 Cts 5 50
" No 1 en quart.	lb. 0 00 0 03
" No 1 large quart.	lb. 0 00 0 34
" No 1 Draft lb.	0 00 0 34
Morue désossée.	lb. 6 00 6 50
Poisson blanc lac Sup.	brl. 0 00 5 50
Fruits des lacs.	qt. 0 00 0 00
Saumon Labrador	brl. 0 00 0 00
Saumon do	brl. 0 00 0 00
Maquereau No 1	brl. 0 00 0 00
" No 2	brl. 0 00 0 00
" No 3	brl. 0 00 0 00
Saumon Colombie A.	brl. 0 00 6 75
do do	baril 0 00 11 00
Anguille	lb. 0 00 0 07

	Prix en gros
<b>Produits de la ferme.</b>	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
<b>Beurre.</b>	
Townships frais.	0 13 0 14
" 2de qual.	0 00 0 00
De l'Ouest.	0 05 0 10
Rouleaux.	0 10 0 11
Beurre de beurrieres	" " " "
d'automne	0 06 0 10
do frais.	0 15 0 16
<b>Fromage.</b>	
De l'Ouest, la lb.	0 08 0 03
De Québec.	0 08 0 00
Petites meules.	0 08 0 00
<b>Œufs.</b>	
Mirés à la caisse.	0 00 0 00
Chaumés à la caisse.	0 00 0 00
Frais	0 10 0 10
<b>Sirup et sucre d'érable.</b>	
Sirup d'érable en grts la lb	0 44 0 05
" en canistre logl.	0 55 0 60
Sucre nouveau.	la lb. 0 06 0 08
<b>Miel et cire.</b>	
Miel coulé.	la lb. 0 06 0 07
Miel blanc nouveau	0 08 0 09
Miel en gateaux.	0 13 0 14
Cire vierge.	0 25 0 27
<b>Produits Pharmaceutiques.</b>	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " "	1 oz. p. doz 0 35
" " " "	2 " " 0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " "	4 " " 1 00
" de fole de morue, demiards	par doz 1 00
" " " "	Wyoth's,
" " " "	demiards par doz 6 50
Trézor des nourrices,	par doz 1 40
Sirup Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
Hop Bitters,	7 00
Radway Ready Relief,	1 90
Pain Killer,	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne,	1 50 0 00
" " " "	Hoyt's 1 85 1 90
Eau de Floride, Murray	& Lanman 4 75

**Les SUCRES GRANULÉS,**  
**Les Sucres Jaunes et les Sirops.**  
 — DE LA —  
**St. Lawrence Sugar Refining Co.**  
**SONT PURS. PAS DE BLEU.**  
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**

**Union Sardinière du St-Laurent.**  
**USINE A ST-ANDRE, (KAMOURASKA)**  
 Seule usine dans l'Amérique du Nord pour la préparation des Sardines à l'Huile.  
**PRODUITS DE CHOIX!**  
 Capacité de production : 20,000 Boîtes par jour. Pour toute correspondance s'adresser au Bureau de la Compagnie :  
 118 & 120 RUE ST-PAUL, - - QUEBEC.  
**" LA CANADIENNE "**  
**COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.**  
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,  
 ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.  
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L. ; Vice-Président, F. X. MOISAN ;  
 Gérant et Secrétaire, P. GARON.  
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
 S'adresser personnellement ou par lettre à  
**P. GARON, Gérant.**  
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

**DUCKETT, HODGE & CIE**  
 Exportateurs de  
**Beurre et Fromage**  
 Et Marchands de Provisions en Général,  
 104 Rue des Sœurs Grises.  
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

**Montreal Roofing Co.,**  
**....COUVREURS....**  
**EN METAL, ARDOISE, CIMENT, ACTINOLITE ET EN GRAVIER...**  
 Manufacturiers de Corniches en fer galvanisé et en cuivre; d'écouilles vitrées, de conduits, de gouttières, de ventilateurs.  
 Toits réparés et peints.  
 Planchers en Asphalte et en Bithulitic.  
 Soubassements à l'épreuve de l'humidité et des rats.  
 Estimés fournis promptement.

**MONTREAL ROOFING CO.,**  
 Coin de la rue Latour et de la ruelle Bushy.  
 P. O. B. 930. TÉL. BELL 130.  
**H. BOLDUC, F. LONGPRÉ,**  
 Résid. 59 1/2 St-Etienne. Résid. 10 Roy.  
**BOLDUC & LONGPRÉ**  
**PEINTRES-DECORATEURS, Tapissiers, Blanchisseurs. Imitation une spécialité.**  
 1331 RUE ONTARIO, Montréal.  
 Toutes commandes exécutées avec soin, promptitude et à des prix modérés.



PRIX COURANTS.—MONTREAL 30 MAI 1895

Essences	55c.	\$1.10	1.75
" café	\$2.30	6.75	
Doz. Gros			
Quiléal	\$1.70	17.00	
Rob Bonum	1.70	17.00	
Emulsion C. Beaupré	3.50	36.00	

**Spécialités de L. Robitaille, Joliette.**

Doz. Gros			
Elixir Résineux Pectoral	\$1.75	\$18.00	
Restaurateur de Robson	3.50	38.00	
Pilul. antibill. du Dr Ney	1.50	15.00	
Spéc. antiasthmat. gr.	6.25	65.00	
" petite	3.25	33.00	
Anticholériq. du Dr Ney	3.50	40.00	
Salsopareille grande	7.00	90.00	
" petite	3.75	40.00	
Onguent antihémor.	1.75	18.00	
" antidart.	1.75	18.00	
Onguent magique gr.	1.75	18.00	
" magique pot.	1.00	10.00	
Pommade "c. les cors	1.75	18.00	
Baume Catarrhal gr.	7.00	75.00	
" petite	3.50	30.00	
Tue-douleur dentaire	1.75	18.00	
Poudre dépurative, Vink	1.75	18.00	
Spécifique du prof. Vink	6.00	65.00	
Vermifuge	4.00	42.00	
Spavin-Cure grande	7.00	80.00	
" petite	3.50	38.00	
Colle-Cure	3.00	33.00	
Pastilles Vermif. français.	1.40	15.00	

**Spécialités de Picault & Contant.**

Doz. Gros			
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1.75	\$18.00	
Biscuit Purgat. Parisien	1.20	12.00	
Pastille à vers.	1.50	15.00	
Poudre de condition 1 lb.	0.80	7.20	
" " 1 lb.	1.25	13.00	
" " 1 lb.	1.80	18.00	
Huile d. foie d. morue 8 oz		18.00	
" " 6oz		15.00	
Emulsion " " "		4.00	
Huile Vétérinaire		1.50	
Essence d'épinette		0.80	

**Spécialité de A. C. Dionne.**  
Sirop de merisier composé \$1.50 0.00

**Spécialités de la Anchor Medicne Co**

Doz. Gros			
Anchor Weakness Cure	8.00	78.00	
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3.50	36.00	

Prix en gros	
Vermicure Français au chocolat.	1.25 12.00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz).	1.20 12.96
" " (4 oz)	2.40 25.92

**Riz.**

sacs 1/2 sacs	poches 1/2 p.
J. 1 à 4 sacs. 3.95 4.00 4.05 4.10	
5 9 3.90 3.95 4.00 4.05	
10 24 3.85 3.90 3.95 4.00	
25 et plus.. 3.80 3.85 3.90 3.95.	
B. 1 à 4 sacs. 3.45 3.50 3.55 3.60	
5 9 3.40 3.45 3.50 3.55	
10 24 3.35 3.40 3.45 3.50	
25 et plus.. 3.30 3.35 3.40 3.45	

**English style.**

Kn sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs	3.30
5 9	3.25
10 24	3.20
25 et plus	3.15

**Riz "Crystal"**

En sacs de 25 lbs	le sac, 1.35
50 "	2.60

**Salaisons, Saindox, etc.**

Lard Canada Short Cut Mess			
" " le quart.	18.00	00.00	0.00
" " le quart.	9.25	00.00	0.00
Short Cut Clear			
" " le qt.	00.00	00.00	0.00
" " le 1/2.	0.00	0.00	0.00

**Saindox :**

Pur de panne on seaux	2 (0 2 3)
Canistres de 10 lbs	10 11 1/2
" " 5 "	10 11 1/2
" " 3 "	10 11 1/2
Composé, en seaux	1.45
Canistre de 10 lbs.	75c
" " 5 "	75c
" " 3 "	07 1/2
Jambons, la lb.	10 11

**Saindox**

Standard, on seaux	1.55
Globe,	1.45

**Divers :**

Lard fumé, la lb.	0.12 0.00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	18.00 00.00
Lard Mess de l'Ouest,	17.00 00.00

Prix en gros	
<b>Spécialités de Jos. Quevillon &amp; Cie</b>	
Sauçisses au porc frais. lb.	0.07 0.08
" de Bologne. lb.	0.09 0.07
" au poulet. doz.	0.00 1.00

**Sapolio.**

En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr.	11.30
--	-------

**Sel.**

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2.90 à \$3.00
" " 5 lbs.	2.75 2.80
" " 7 lbs.	2.50 2.60
Sel gros livré, sac	0.50 0.00

**Sirops.**

Sirop américain gal.	0.00 0.00
Amber 1/2 qts	0.30 0.00
Extra V. B.	0.35 0.38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0.00 0.09
" " 8 lbs	0.34 0.26

**Sucres.**

Brut	0.60 0.00
Jaunes raffinés.	0.03 0.14
Boucauts et quarts.	
Extra ground.	0.05 0.00
" bte	0.05 0.00
Cut loaf	0.05 0.00
" qts	0.05 0.00
" bte	0.05 0.00
" " "	0.05 0.00
Powdered.	0.05 0.00
" bte	0.05 0.00
Extra granulé.	0.04 0.00
" " "	0.04 0.00
" No 2	0.11 0.00

**Suif.**

Suif raffiné, la livre	0.05 à 0.05 1/2
Suif brut,	0.03 1/2 à 0.04 1/2

**Tabacs.**

Navy	3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace	7s et 12s	48
Butt's No 1	12s	48
British consols.	4s	59
Laurel	3s	49
Brier	7s	47
Honey suckle	7s	56
Napoléon	8s	56

Prix en gros		
Victoria	12s	47
Indox	7s	41
Brownette	12s	44
" Derby " Plug		
" Solace à fumer	12s	50 1/2
" " "	7s	50 1/2
" " "	3s	50 1/2
Old Chum Solace à chiquer		58

**Thés.**

Japon commun à bon...	0.16	0.23
" bon à choix	0.20	0.27
Nagasaki commun à bon	0.15	0.51
Congou	0.15	0.08
Oolong, bon à fin	0.15	0.59
" Formosa	0.25	0.59
Y. Hyson commun à bon	0.11	0.20
" moyen à choix	0.25	0.35
" choix extra	0.60	0.65
Poud. à canon, com. à bon	0.15	0.30
" moyen à fin	0.24	0.46
" fin à extra	0.57	0.65
Impérial, moyen à bon	0.25	0.30
" fin à extra	0.35	0.50
Souchong	0.25	0.60

**Vinaigres.**

*De M. M. I. Febrer & Cie.*

Imperial triple ten fut) gal. imp.	0.33
Côted'Or. Bordeaux	0.28
Extra (ry. tal) Pickling	0.28
Ordinary	0.23
Vin blanc XXX	0.25
" " XX	0.20
" " X	0.17
Cidre clarifié XXX	0.27
Ex. Pure Eng. Malt. trip.	0.45
" " doub.	0.35
Spécial X,	0.15

**Vins.**

**Non Mousseux :**

Bordeaux ord., caisse	3.00	3.51
" gall	1.11	1.25
Bordeaux Médoc caisse.	5.45	6.65
" St Julien,	6.6	7.65
" Châteaux,	5.0	5.0
Bourgogne, caisse	8.0	24.0
" gallon	00.60	00.10
Sioule, gallon	1.40	1.60
Sherry, cai-se.	6.60	11.0
" gallon	00.00	00.10

Établi en 1841.  
**L'AGENCE MERCANTILE**  
R. G. DUN & Co., Montréal,  
La plus ancienne et la plus forte—150 agences.  
Collections faites dans toutes les localités.  
A. C. MATTHEWS, Grant.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.  
Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.  
**LEMULSION C. BEAUPRÉ**, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.  
Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

**JOSEPH CONTANT**  
PHARMACIEN ET CHIMISTE  
1475 rue Notre-Dame, Montréal  
MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

**FABRIQUE DE VINAIGRE... EUREKA**



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.  
Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie caire, bouillie puis parfaitement dé-tillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.  
Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, si gelé, donne en fondant ensuite, un arôme supérieur et aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ LE CATALOGUE ET LISTE DE PRIX  
**ALF. ROBITAILLE**  
MANUFACTURIER DE  
**VINAIGRES et MARINADES**  
QUEBEC.

D'Essences Culinaires Huiles à Cheveux  
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive  
en caisses, Caustique en canistres, Huile  
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées  
avec diligence

**L. A. DANSEREAU & CIE**  
FABRICANTS DE  
**Biscuits, Marinades, Etc**  
354 et 356 AVENUE PAPINEAU  
MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de  
**John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de  
Liverpool.  
Vendus par tous les épiciers de gros.  
Ecrivez pour la liste des prix.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 30 MAI 1895.

Prix en gros.	
Porto, caïssé.....	6 00 15 00
" Burmester gallon	2 10 4 00
Moselle, caïssé.....	06 50 24 00
Sauternes, caïssé.....	6 65 7 65
Graves, caïssé.....	6 50 7 50

**Champagnes.**

qts. pgs.	
J. Mumm, caïssé.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm caïssé.....	31 00 33 00
Arthur Roederer, caïssé.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caïssé.....	31 00 33 00
Pommery, caïssé.....	31 00 33 00
Fréminot, caïssé.....	26 00 27 00
Morizet, caïssé.....	25 00 27 00
Louis Roederer, caïssé.....	31 00 33 00
Gold Lack Sec, caïssé.....	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caïssé.....	30 00 32 00
Porrier-Jouet, caïssé.....	31 00 33 00
E. Mercier & Cie., carte or, caïssé.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caïssé.....	24 00 25 00
Vin d'été, caïssé.....	18 00 19 00

**Mousseux.**

Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00 21 00
Hock Mousseux, c.	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00

**Vins toniques.**

Vin de Chevrier, la douz.	0 00 9 50
Stimulant au vin de Ran-	
clo, la douz, .....	0 00 9 00

**Cuir et peaux.**

**Cuir à semelles.**

Spanish No 1 18 lbs on moy.	0 26 0 28
" " 25 " et au-des. 0	24 0 26
" " léger.....	0 26 0 28
" " No 2 .....	0 20 0 25
" " 18 lbs on moy. 0	20 0 25
Zanzibar.....	0 22 0 23
Slaughter sole No 1 steers. 0	20 0 30
" " p. ord. 0	20 0 28
" " No 2 .....	0 28 0 30
" " union crop No 1. 0	0 40 0 45
" " No 2. 0	30 0 35
Harnais finis à la main p. lb.	0 34 0 35
" " No. 2 .....	0 28 0 30
" " finis à la roue p. lb.	0 32 0 35

Prix en gros	
Harnais No. 2.....	0 28 0 30
" taureau..... p. lb.	0 28 0 30
Vache cirée mince..... p. lb.	0 40 0 45
" forte No. 1 p. lb.	0 30 0 38
Vache grain, pesante p. lb.	0 40 0 45
" Hm. M. Lun le p. "	0 16 0 17
" écossaise..... p. lb.	0 40 0 40
Taure français..... p. lb.	0 85 0 99
" anglaise..... "	0 81 0 99
" canadienne..... "	0 60 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70 0 80
" " 30 à 45 " p. lb.	0 69 0 70
" " 45 et plus p. lb.	0 60 0 65
Vache fendue Ont H.....	0 25 0 31
" " Hm.....	0 25 0 30
" " Med.....	0 25 0 30
" " junior.....	0 25 0 31
" " Qué. sen. h. a m 0	23 0 28
" " jun. m. à light 0	23 0 28
Vache vernie..... le pied.	0 00 0 20
" d'Ontario.....	0 30 0 40
Cuir verni uni, grainé " "	0 00 0 20
Mouton mince..... la doz.	6 00 0 00
" épais..... "	12 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 35
Kid Chevette..... "	0 30 0 35
Chèvre des Indes glacée "	0 12 0 15
Kangourou..... "	0 40 0 60
Dongola dull..... "	0 20 0 30
Buff d'Ontario H. 0 16	H.M. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff d'Ontario No 2.....	0 00 0 14
Buff de Québec H. 0 16	H.M. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff de Québec No 2.....	0 00 0 14
Glove Grain Ontario.....	0 00 0 15
" Québec.....	0 00 0 15
Pebble " Ontario.....	0 14 0 16
" Québec.....	0 14 0 15
Cuir à bourru No 1. 0 20	No 2 0 18
" fini français.....	0 20
" " russe.....	0 19

**Cuir à Reliure.**

Maroquin large..... doz.	\$21 00 \$36 00
" petit.....	18 00 22 00
" persian.....	12 00 20 00
Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal	\$40 00
" " " " " "	Royal 38 00
Veau de loi..... M. \$30 00	D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" " imitation le pied.	0 30
" " seal.....	0 20
Veau de Russie..... doz.	72 00

Prix en gros.	
Peaux vortes, 100 lbs. No. 1	\$8 00 0 00
do do No. 2	7 00 0 00
do do No. 3	6 00 0 00
Veaux, la livre.....	0 60 0 68
Agneaux, la pièce.....	0 15 à 0 20
Moutons, laine.....	0 65 à 0 70
Moutons, tondu.....	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs.....	0 00 à 8 00
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest..... No. 1	0 00
do do..... No. 2	0 00

**Peaux. Prix payés aux bouchers.**

Peaux vortes, 100 lbs. No. 1	\$8 00 0 00
do do No. 2	7 00 0 00
do do No. 3	6 00 0 00
Veaux, la livre.....	0 60 0 68
Agneaux, la pièce.....	0 15 à 0 20
Moutons, laine.....	0 65 à 0 70
Moutons, tondu.....	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs.....	0 00 à 8 00
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest..... No. 1	0 00
do do..... No. 2	0 00

Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 19 à 0 21
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 21

**Chaussures.**

Brogans.....	\$0 75 à 1 00
Cobourgs.....	1 00 1 10
Split Balmorals.....	0 85 1 25
Kip.....	1 15 1 50
Buff.....	1 20 2 00
Veau.....	1 95 3 85
Buff Congress.....	1 20 2 00
Veau.....	2 10 3 10
Split boots.....	1 40 2 15
Kip.....	2 01 2 90
Veau.....	2 75 3 80
Bottes en feutre.....	1 50 2 00
" " " " " "	1 71 2 50
Wigwams.....	0 65 0 90
Mocassins.....	1 50 2 15

**A CHEVILLE.**

Split Boots.....	\$0 75 à 1 00
Split Balmorals.....	0 75 1 05
Kip.....	1 1 1 20
Buff.....	0 90 1 30
Pebble.....	1 90 1 30
Buff Bals clous en cuir	1 00 1 25

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées.....	1 15 1 40
Buff lustré.....	1 2 1 30
Pebble.....	1 2 1 60
Lustré.....	1 35 1 60
Chèvre.....	1 40 2 00
Veau poli.....	1 40 2 00
Chevreau français.....	1 90 3 00
" canadien.....	1 50 2 85

Prix en gros	
A. extra supérieure, "	0 23 à 0 25
B. supérieure, "	0 20 à 0 21
Noir, "	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint, "	0 14 à 0 16
Australie, lavé, "	0 00 à 0 00
Buenos Ayres, "	0 31 à 0 35
Natal, en suint, "	0 00 à 0 00

**Polloterios brutes.**

Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce.....	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (hiver).....	0 07 0 12
Marte, No. 1.....	1 50 2 00
Ronard roux.....	1 30 1 50
Pecan.....	5 01 8 00
Bête puante.....	0 50 0 75
Ours.....	8 00 20 00
Loutre.....	8 00 15 50
Castor, la livre.....	1 00 5 00
Chat sauvage.....	0 25 0 75

**Prix en gros.**

Prix en gros.		
Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 85	\$0 65 à 0 70
1 00 1 10	0 85 0 95	0 70 0 80
0 85 1 25	0 85 1 00	0 70 0 80
1 15 1 50	0 95 1 20	0 80 0 90
1 20 2 00	1 05 1 15	0 90
1 95 3 85		
1 20 2 00		
2 10 3 10		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 01 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50
2 75 3 80		
1 50 2 00		
1 71 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		

A CHEVILLE.		
Femmes.	Filles.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 50 à 0 70	\$0 40 à 0 55
0 75 1 05	0 65 0 90	0 50 0 65
1 1 1 20	0 70 1 05	0 65 0 80
0 90 1 30	0 85 1 05	0 60 0 75
1 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 70
1 00 1 25	0 95 1 10	0 50 0 70

A COUTURE.		
Pebbles Boutonnées.....	1 15 1 40	0 95 1 05
Buff lustré.....	1 2 1 30	0 95 1 05
Pebble.....	1 2 1 60	0 85 1 00
Lustré.....	1 35 1 60	0 80 1 10
Chèvre.....	1 40 2 00	1 10 1 40
Veau poli.....	1 40 2 00	1 10 1 40
Chevreau français.....	1 90 3 00	1 90 2 50
" canadien.....	1 50 2 85	1 40 0 00

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
 MARCHANDS-FERRONNIERS  
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**LA LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL**  
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

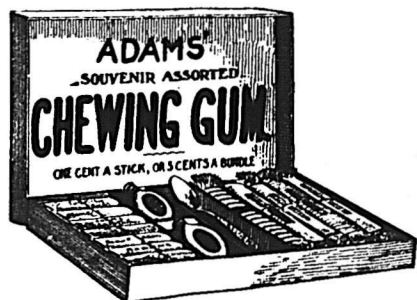
DEUTZ & GELDERMANN, Gold }  
 Lack Sec. } Ay.  
 CORBY'S DISTILLERY }  
 J. W. BURMESTER } Corbyville.  
 BONSOMS & MULLER } Oporto.  
 J. ORNOSA & CO. } Tarragona.  
 SANCHEZ ROMATE HERMANOS } Reus.  
 JIMINEZ & LAMOTHE } Jerez.  
 CHAMPY PERE & CO. } Malaga.  
 ST BONNET & BELLEMER } Beaune.  
 BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy. } Bordeaux.  
 Cognac.

COMANDON & CO., }  
 QUANTIN & CO., } Cognac.  
 PETER F. HEERING } Cognac.  
 R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," } Copenhagen  
 GREENLESS BROS } Greenock.  
 "Claymore Scotch," } Glasgow.  
 BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., } Belfast.  
 J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, } London.  
 BLANKENHYM & NOLET, } Rotterdam  
 Key Gin, }  
 ALFRED GRATIEN, } Saumur.  
 MARTINI, ROSSI & CO., Vermont, } Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris. BORDEAUX CLARET CO., Bordeaux.

Gomme a macher....  
**SOUVENIR**  
 ....de ADAMS

Chaque boîte contient une élégante  
 quillere souvenir, un bol doré avec un  
 splendide portrait du Pape Léon XIII.  
 LA BOITE CONTIENT 150 MORCEAUX DE GOMME  
 AYEZ-EN UNE.



DEMANDEZ-LA A VOTRE FOURNISSEUR.

ADAMS & SONS CO., - 11 et 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

**BERNIER & CIE,**

GRAINS, GROS  
 FARINES,  
 SON ET GRU,  
 DETAIL MOULÉE,  
 GRAINES DE SEMENCE  
**271 & 273 rue CASCADES**  
 SAINT HYACINTHE



**G. G. GAUCHER**  
 Farines. Provisions. Produits de la ferme  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à corne.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.  
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
 MONTREAL.





PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 MAI 1935.

**Tuyaux en gros—liste, etc. 15 p.c.**

1 pos. par longueur de 3pd	\$0 45
6 "	0 60
9 "	0 90
12 "	1 28
18 "	2 10
24 "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 "	1 00
9 "	1 75
12 "	2 50

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 "	1 90
2 x 9 "	2 75

**Connection carrée ou fausse tquerre :**

Prix en gros simple doub.	0 90	1 40
4 x 4 pouces chacun	1 50	1 90
6 x 4 "	1 50	1 90
8 x 6 "	2 10	2 75
9 x 6 "	2 10	2 75
12 x 9 "	3 00	4 00
12 x 12 "	3 00	4 00

**Siphon :**

4 pouces	1 40	2 00
6 "	1 90	2 75
9 "	2 75	3 30
12 "	4 00	6 00

**Tuyaux à cheminée :**

92pouces, par pied	0 25
"	0 40

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 1 pouce	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

**Bois durs.**

Uni	par 100 pieds	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25

**Charbons.**

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 10
Furnace do	5 10
Egg do	5 10
Stove do	5 25
Chestnut do	5 25
Peanut do	0 03
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 " (3.9)	4 50
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsch Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do 2240 "	"
Cape Breton do " "	3 60
Glance Bay do " "	"
Sydney do " "	4 00
Reserve do " "	"
Charbon de forge do 2000 "	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$5 00
Merisier do	4 00 à 4 50
Boulean, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	3 80 à 4 10
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corte	0 00 à 0 00
Rognures, le voyage	0 00 à 0 00

**Américain**

Erable piqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	le pied	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	04 à 06
	do	8 à

**Bois de Service**

Pin.					
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.		Prix en gros	
1 1/2 et 2 pces.	do	do		\$12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do		12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces	do	do		14 00	16 00
1 pouce qualité marchande	do	do		15 00	18 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do		20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do		20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do		10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do		10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces.	do	do		12 00	15 00
3 pces.	do	do		10 00	12 00
do No 2	do	do		6 50	8 50

**Épinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pouces	do	9 00	10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3	do	10 00	11 00	
6 x 3 x 4—aux chars	do	1 69	1 75	
Lattes—1ère qualité	do	1 35	1 51	
2ème do	do	2 90	3 00	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 40	2 50
do XX	do	do	1 50	
do X	do	do	3 00	
do 1ère qualité	18 pouces	do	1 75	
do 2ème do	do	do	2 90	3 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 40	2
do XX	do	do	1 50	
do X	do	do	1 75	

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

**Bois carré—pin.**

de 16 à 24 pieds—do 5 à 11 pouces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00	
Charpente en épinette	do	16 00	
do en épinette rouge	do	25 00	30 00

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**

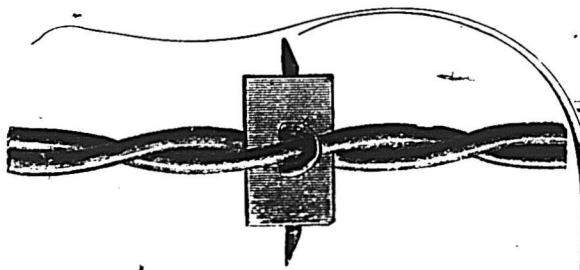
ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

**Fil de Fer Barbelé 'SAFETY'**

LE FIL BARBELE LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand ; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

**SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.**

**Bois de Sciage**

EN GROS ET EN DETAIL. Un assortiment des plus variés. A vendre aux plus bas prix du marché. CHEZ THIBODEAU & BOURDON No. 1203 Rue Ste-Catherine. Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

**LITERIE**

DE LA MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS. Prix absolument les PLUS BAS. J. E. TOWNSEND 1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement. Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

**Granger Freres**

LIBRAIRES EN GROS

Fournitures d'écoles. CLASSIQUES FRANCAIS, ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

**LESSARD & HARRIS**  
 (Ci-devant de Brodeur & Lessard)  
**CONTRACTEURS - PLOMBIERS, COUVREURS**  
 Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.  
 421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194.

**GAGNIER & LEFEBVRE**  
 Successeurs de H. A. MILLER,  
**PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES**  
**et de RIDEAUX,**  
 Tapissiers et Décorateurs, Dorours, Vitriers  
 Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

**BOIS DE SCIAGE ...**  
 Bureau : 512 Lagachetière  
 MONTREAL.  
**D. PARIZEAU**  
 CLOR, Tél. Bel No 6678.  
 Canal Lachine  
**BASSIN No 3.**  
 Vis-à-vis rue Ottawa.  
 Tel. Bell No 8308.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN  
**T. PREFONTAINE & CIE**  
 .. Marchands de ..

**BOIS de SCIAGE**  
 BUREAU  
 Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,  
**STE-CUNEGONDE**  
 CLOS A BOIS :—  
 Le long du Canal Lachine, des deux côtés,  
 Tel. Bell 8141. MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.  
 Faisant affaire sous les noms de  
**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal  
**FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,**  
**Et Poseurs d'Appareils de Chauffage**  
 Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de  
 cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,  
 Brackets, Globes, etc., à des  
 prix très modérés.  
 Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvert-  
 ure en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,  
 et toutes espèces de réparations à des prix très  
 modérés.  
 Spécialité pour la pose et les réparations de Four-  
 naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse  
 pression, et Fournaies à l'air chaud.  
 Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud com-  
 plètes.

# J. CRADOCK SIMPSON & CIE

**AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.**

**OFFRENT EN VENTE.** — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.  
**OFFRENT A LOUER.** — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.  
**FONT DES PRETS** — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.  
**ASSURENT** — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.  
**ADMINISTRENT LES PROPRIETES** — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.  
**VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN** — Tous les quinze jours, le **MERCREDI**.

**Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "**  
**181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.**

TELEPHONE 719

**FRED. R. ALLEY**  
 Achète, Vend et Échange  
 — LES —  
**PROPRIETÉS**

**Administration de Successions,**  
**Collection de Loyers,**  
**Placement d'Assurance.**

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal  
 Téléphone 1251.

**Argent à Preter** .....

— AUX —

**TAUX LES PLUS BAS**

Vente et achat d'Actions,  
 Obligations et Hypothèques.

**CLARENCE J. McCUAIG,**  
 162 St-Jacques, MONTREAL.  
 Telephone 2137.



**Clotures | Balustrades |**  
 Toutes sortes de Tra-  
 vaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental  
**IRON WORKS**  
 73 Adelaide O., Toronto, Ont.

**R. A. MAINWARING**  
**Courtier d'Immeubles**  
**ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine  
**MONTREAL**  
 Téléphone Bell 2433

**MARCOTTE FRERES**  
**ENCANTEURS**  
 — ET —  
**Agents d'Immeubles**

Avances faites sur consignations.  
 Emprunts négociés sur hypothèques  
**No 69 rue St-Jacques,**  
**MONTREAL.**

**JOHN MORRIS**  
**AGENT D'IMMEUBLES**  
 Assurances Contre le Feu,  
 Prêts sur Hypothèques  
**126, RUE ST-JACQUES**  
 Téléphone 2290. **MONTREAL**

.....PENSEZ A VOTRE AVENIR.....

## Achetez DE SUITE AU ..... **BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux Lots de 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. **N'OUBLIEZ PAS CECI:** Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montreal au Boulevard St-Lambert. :: :: :: ::

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, .. 1627 rue Notre-Dame, .. MONTREAL

## Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 25 mai  
1895.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario, Nos 1106, 1108 et 1110, maison en brique. Lot 1012, terrain 40 x 90 d'un côté et 97 de l'autre. Calixte Létang à Charles Perrault; \$5,500 [39046].

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Berri, Nos 658 et 660, maison en brique. Lot 1203 27, terrain 20 x 83.6 en moyenne. Arthur Rebin à James Dooner; \$2,250 [39049].

#### QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Cadieux, Nos 62a et 62b, maison en bois et brique. Lot 938, terrain 40.4 x 74. Nazaire Gauthier à Frédéric Charles Graves; \$6,000 [39056].

Rue Sherbrooke, No 483, maison en pierre. Le 1/6ème indivis de partie du lot 894, terrain irrégulier. Mme Ed P McNaughton à Edward Fisk; \$596.20 [38968].

Rue Sherbrooke, No 483, maison en pierre. Le 1/6ème indivis de partie du lot 894, terrain irrégulier. Edward W. Elliott à Edward Fisk; \$1,400 [38969].

#### QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Urbain, No 319, maison en pierre et brique. P. du lot 155, terrain 25 x 99.8 et de là 9 x 28. Le Shérif de Montréal à Geo. F. C. Smith; \$700.00 [39027].

Rue Sherbrooke, No 712, maison en pierre et brique. Partie nord-est de 181, terrain irrégulier, de 4177 pieds en superficie. George H. Nicholson et autres à Joseph B. Clearhue; \$7,400 [39030].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE

Avenue Union, No. 104, maison en pierre et brique. La moitié nord-ouest de 1275, terrain 20 x 89. Wm. Denoon à Ellen Waghorne, épouse de Francis Huston; \$5,250 [126953].

Rue Prince Arthur, maison en pierre et brique à 2 étages. Lot 1822-12, terrain 22 x 88. Andrew McMaster à Chas. Auguste Maximilien Globensky; \$5,000 [126961].

Rue des Seigneurs, No. 501, maison en bois. Lot 314, terrain 61.8 x 117.2. La succession James Casey à John Dwyer; \$4,000 [126963].

#### QUARTIER ST-ANNE

Rue Madeleine, Nos 399 à 409, 2 maisons en brique, etc. Lot 265, terrain 48 x 96. Duncan Devine à Daniel Devine; \$900.00 [126958].

Rue Dalhousie, Nos 105 et 107, maison en bois et brique. Lot 1639, terrain 42.8 x 90.10. Maria Bracken à Joseph Gibson; \$2,300 [126967].

Rue Queen, Nos 26 et 30, maison en bois et brique. Lot 1554, terrain 45 x 82. John O'Connor à James Wilson; \$3,000 [126972].

### HOCHELAGA

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Sydenham. Lot 1-198, terrain 25 x 1 3, vacant. Wm. Mann à Raphael Bazi et; \$500.00 [56623].

Rue Marie Anne, Nos 19 à 25, maisons,

etc. Lots 1,375, 376 et 377, terrains 25 x 110 chacun. Arthur Gravel à Pierre Milot; \$1,200 [56624].

Rue Mentana, Nos 297 et 299, maison en bois et brique. La moitié indivise des lots 836 et 37, terrains de 25 x 80, chacun. J. Delisle à Adolphe Vézina; \$1,300 [56651].

#### QUARTIER ST DENIS

Rue Labelle. Lots 7-1036 et 1037, terrains 50 x 111, vacants. Henry V. Mercdih à Damien Masson \$194 25 [56661].

Rue Dufferin, No 301, maison en bois. Lot 329 69 et partie de 70, terrain 25.4 x 80. Narcisse Gagnon à Gaspard Brouillet; \$760.00 [56691].

Rue Boyer. Lots 6 64 et 65, terrains 25 x 114 chacun, vacants. The Amherst Park Land Co. à Mary Ann Finnie, épouse de Wm. B. C. Barber; \$399.00 [56726].

#### QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Ste Catherine, Nos 636 et 638, maisons en brique. La 1/2 indivise de 166-27, terrain 23 8 x 100. Désiré Lamothe à André Lamothe; \$600.00 [56597].

#### QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Rozel. Lots 3399-44 et 45, terrains 25 x 82 chacun, en moyenne; superficie totale, 4141 pieds, vacant. Wm B. Blackader à Arthur Lamarre; \$748 00 [56692].

Rue Hibernia, Nos 335 et 337, maison en brique. Partie nord-ouest de 3242, terrain 25 x 100. Mme veuve Wm A. Johnston à Colin McKenzie; \$2,200 [56601].

#### MAISONNEUVE

Avenue Letourneux, bâtisse en bois et brique. Lots 8-36 et 37, terrains 25 x 100, chacun. J. Delisle à Adolphe Vézina; \$1,300 [56651].

Avenue Letourneux. Lot 8-43, terrain 25 x 105 vacant. Charles H. Letourneux à Laurent et Eugène Morin; \$250 [56685].

Avenue Lassalle. Lots 8-225 et 226, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Chas. H. Letourneux à Alfred Bernier; \$6 0.00 [56714].

#### MILE END

Rue St-Laurent. Lots 10-373-1, 2, 3, 4 et 5, terrains 116.4 x 110, superficie 12796 pieds, vacants. Edward K. Greene et George A. Greene à Victor Morin; \$2,775 [56639].

#### MONTREAL ANNEXE.

Rue Waverley. Lots 11-784, 285, 786 et 787, terrains 50 x 88 chacun, vacants. Léonard H. Dobbin à Emélie Biron, épouse de Cyprien Gélinas; \$1,408 [56688].

Rue Waverley, maison en brique, etc. La 1/2 sud-est de 11-606, terrain 25 x 88. The Montreal Freehold Co. à Emily R. Frost, épouse de Jos. Rodgers; \$3,200 [56712].

#### ST-HENRI.

Rue St-Paul, No 52, maison en bois. Lot 1707-14, terrain 25 x 71. Alphonse Desjardins à Napoléon Harnois; \$1,050 [56709].

#### VERDUN

Rue Rushbrooke. La 1/2 sud-ouest de 3294, terrain 30 x 120, vacant. Phillip Jones à Wm McMillan; \$324 00 [56616].

#### WESTMOUNT

Avenue Elm, maison, etc. Lot 375-134, terrain 25 x 110. Bilodeau et Renaud à Rev. Daniel Coussirat; \$1,565.53 [56704].

Rue Dorchester maison en pierre et brique. Lot 941-293, terrain 25 x pro-

**Joseph Perrault.** **Simon Lesage.**  
**PERRAULT & LESAGE**  
Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230

MONTREAL.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

Bloc BARRON.

Elevateur.

Téléphone 2113.

Heures de consultation :

De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.

**THEO. DAoust**

ARCHITECTE,

103 RUE ST-<sup>o</sup>RANCOIS XAVIER

MONTREAL

**G. DE G. LANGUEDOC**

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

**J. B. RESTHER & FILS,**

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

**VINCENT & DUFRESNE**

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,

BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.

Bureau du soir : 230 rue Roy, et à Longueuil.

**J. EMILE VANIER,**

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal. Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

Chs. Bernier.

Chs. Brodeur

**BERNIER & BRODEUR**

Architectes et Evaluateurs

107 RUE SAINT-JACQUES,

Chambre 35, Imperial Building,

TELEPHONE.

MONTREAL.

**HORMIDAS CONTANT,**

Contracteur Plâtrier,

475, Rue Lagachetiere, Montreal.

**JOSEPH FABIEN**

PLATRIER. — Ouvrages Unis et Ornementés

NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

**LABRECQUE & MERCURE,**

Entrepreneurs-Monumens,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell, 6328.



fondeur irrégulière. Wm Hobbs à Catherine E Bowes, épouse de Edw. Canavanagh; \$7,500 [56711].

### MONTRÉAL JUNCTION

Avenue Pacifique. Lots 141-268 et 271, terrains de 50 x 105 chacun, vacants. Wm J. Townsend et autres à Robert J. Boyd; \$715.00 [56642].

Chemin Public. Lot 140-136, terrain 50 x 88, vacant. John J. Cook à Charles D. S. Hickey; \$350.00 [56649].

Chemin Public. Lot 140-139, terrain 50 x 88, vacant. John J. Cook à Wm Taylor; \$350.00 [56650].

## Revue Immobilière.

Montréal, 30 mai, 1895.

Nous voici retombés complètement dans le calme plat, pour ce qui concerne la propriété de ville. Nous constatons, toutefois, que la propriété suburbaine, villas, maisons de campagne, etc., a une certaine activité. Les terrains à St-Laurent, au Sault au Récollet, se vendent assez bien. C'est d'ailleurs la saison où l'on se préoccupe d'un local éloigné de la ville pour y passer le temps des grandes chaleurs. Montréal Annexe et Montréal Junction, deux localités qui sont moitié ville et moitié campagne, ont eu quelques ventes.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants, par pied :

Ville :	LE PIED
Rue Sydenham .....	20 c
" Boyer (St Denis) .....	7 c
" Rezel .....	18 c
<b>Maison neuve :</b>	
Avenue Letourneux .....	10 c
" de La Salle .....	12 c
<b>Mile-End :</b>	
Rue St. Laurent .....	21 3/4 c
<b>Montréal Annexe :</b>	
Rue Waverley .....	16 1/2 c
<b>Verdun :</b>	
Rue Rushbrooke .....	9 c
<b>Montréal Junction :</b>	
Chemin Public .....	8 c

Comme on le voit, le marché des terrains à bâtir n'est pas actif.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Mrie .....	\$6,500.00
" St Jacques .....	2,250.00
" St Louis .....	7,996.20
" St Laurent .....	8,100.00
" St Antoine .....	14,250.00
" Ste-Anne .....	6,200.00
" St Jean-Baptiste .....	3,000.00
" St Denis .....	1,253.25
" St Gabriel .....	2,948.00
" Hochelaga .....	600.00
Maison neuve .....	2,150.00
Mile-End .....	2,275.00
Montréal Annexe .....	4,608.00
St Henri .....	1,050.00
Verdun .....	824.00
Westmount .....	9,065.53
Montréal Junction .....	1,415.00
<b>Total .....</b>	<b>\$ 73,984.98</b>

Semaine précédente .....	163,157.43
Ventes antérieures .....	2,753,279.41
Depuis le 1er janvier 1895 .....	\$2,990,421.82

Semaine correspondante. 1894 .....	\$ 164,096.40
" " 1893 .....	185,170.76
" " 1892 .....	407,921.88
" " 1891 .....	151,333.93
" " 1890 .....	290,429.50
" " 1889 .....	149,070.20
" " 1888 .....	62,268.00

A la même date 1894 .....	\$3,891,576.55
" " 1893 .....	4,709,538.07
" " 1892 .....	5,983,564.88
" " 1891 .....	5,889,782.59
" " 1890 .....	4,307,110.23
" " 1889 .....	3,998,509.74
" " 1888 .....	3,341,994.19

Il y a cette semaine un prêt à 5 p.c. pour 6,750; six à 5 1/2 p.c. pour \$500, \$1,800, \$3,000, \$4,000 (2) et \$15,000. Les autres prêts sont à 6 ou 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Ciées de prêts .....	\$11,425
Assurances .....	3,900
Autres corporations .....	2,500
Successions .....	4,450
Particuliers .....	65,795
<b>Total .....</b>	<b>\$ 88,070</b>
Semaine précédente .....	101,540
Semaines antérieures .....	5,495,635
Depuis le 1er janvier 1895 .....	\$5,685,245

Semaine correspondante. 1894 .....	\$127,632
" " 1893 .....	41,670
" " 1892 .....	135,815
" " 1891 .....	155,121
" " 1890 .....	57,205
" " 1889 .....	94,698
" " 1888 .....	32,180

A la même date 1894 .....	\$2,886,600
" " 1893 .....	3,258,776
" " 1892 .....	2,183,603
" " 1891 .....	3,429,581
" " 1890 .....	2,091,471
" " 1889 .....	1,815,720
" " 1888 .....	1,855,520

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 25 mai.

Chez MM. J. B. RESTHER & FILS, Architectes.

Rue Mont Royal, entre les rues Rivard et Berri.—Un couvent pour les Sœurs de Ste-Croix et des Sept Douleurs.

Excavation canaux, pierre et brique, Martineau et Prénoveau.

Charpente, menuiserie, fer et enduits, Alexandre Renaud.

Couverture, plomberie, chauffage et éclairage électrique, Lessard et Harris.

Peinture et vitrerie, T Lenoir.

L'édifice se composera d'un corps principal de 147 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, à 4 étages; plus, deux annexes, l'une pour la chapelle, de 34 x 52, sur une hauteur de 3 étages; l'autre pour la buanderie, de 27 x 42 à 2 étages.

Les trois façades seront en pierre de taille et pierre à bosse; le reste en pierre de maçonnerie, le toit sera en tôle galvanisée. La plus grande partie de la charpente intérieure sera en acier. Les cloisons et le parement intérieur des murs de pierre seront en brique poreuse. Les planchers seront en bois

franc, la menuiserie, en cotonnier huilé et verni. On y trouvera toutes les améliorations modernes.

Chez M. J. ALCIDE CHAUSSÉ, Architecte.

St-Hyacinthe, P. Q., rue Girouard.—Agrandissement de l'Hôtel Yamaska.

Fouilles, Vital et John Arbour.

Maçonnerie, do do

Brique, do do

Enduits, do do

Peinture et vitrerie, U. Beaunoyer.

Plomberie, Adrien Blondin.

Toiture, J. H. Morin.

Charpenterie et menuiserie, L. P. Morin.

Appareils de chauffage, A. Blondin.

Acier, L. P. Morin.

Propriétaire, Cléophas Pagnuelo.

N. B. Tous les entrepreneurs sont de St-Hyacinthe, P. Q.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL :

Rue Roy, coin Cadieux.—Une école à 4 étages de 75 x 50; murs en pierre et brique, couverture plate en gravois, ardoise et tôle galvanisée, coût probable \$20,000. Propriétaires, Dames de la Congrégation Notre-Dame; architecte, A. Préfontaine; maçon, O. Martineau; charpentiers, Côté et Bénard.

Rue Ontario.—Réparations à la manufacture de tabac MacDonald. Propriétaire, W. C. MacDonald; architecte, A. C. Hutchison; charpentier, Wm Roberts; brique, T. W. Peel.

Rue Vallée.—Une bâtisse, logement et atelier d'embouteilleur, 2 étages, 34 x 63.6, murs en pierre et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$4,000. Propriétaire, Wm J. Rafferty; architecte, H. Austin Jones; maçon, Jos. Jasmin; charpentier, Wm Copeland; brique, John Sheehan.

Rue Montcalm, Nos 133 et 135.—Une maison à 2 1/2 étages, 6 logements, 48 x 34; murs en bois et brique, couverture mansarde; coût probable \$3,000. Propriétaire, Etienne Pelletier; architecte, Alcide Chaussé.

Rue Lafontaine, près DeLorimier.—Une maison à 2 étages, 2 logements, 22 x 33; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$1,200. Propriétaire, Elie Pépin.

Rue Claude, No 21.—Une maison à 2 étages, 2 logements, 22 x 38; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$1,200. Propriétaire, Damase Pépin.

Rue St-Urbain, No 228.—Une maison à 2 étages, un logement, 24 x 35; murs en brique, couverture mansarde; coût probable \$2,700. Propriétaire, A. Hammond; charpentier, J. T. Henderson; brique, R. Hammond.

Rue Ste-Catherine.—Nos 2297 et 2299.—Une maison, magasin et 2 logements ou bureaux, 3 étages, 54.9 x 100; murs en pierre et brique, couverture plate en ciment; coût probable \$35,000. Propriétaire, succession C. Boyer; maçons, Wighton & Morrison; charpentier, James Shearer; brique, P. Wand.

Rue Ontario, No. 1517.—Une allonge à 2 et 3 étages, 4 logements; 24 x 71, murs en brique, couverture plate en gravois; coût probable \$1500. Propriétaire, Mme J. Leman; architecte, George Janin.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.